



Département de
l'aménagement, du
logement et de l'énergie

Office du patrimoine
et des sites

Service cantonal
d'archéologie

République et
canton de Genève

Archéologie genevoise 2012-2013

Patrimoine et
architecture
Série archéologie
n° 2

Préface

Je suis particulièrement heureux d'ouvrir cette deuxième édition de la Série archéologie publiée par l'Office du patrimoine et des sites, qui fait la part belle au travail remarquable du Service d'archéologie, placé sous la responsabilité de notre archéologue cantonal, Jean Terrier.

A mon arrivée au Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie en décembre 2013, on m'a immédiatement informé que les années 2012 et 2013 avaient été particulièrement fastes pour nos archéologues. Je ne peux que m'en réjouir.

L'esplanade Saint-Antoine, tout d'abord, fait actuellement l'objet d'un vaste programme de recherches archéologiques, lancé à l'été 2012. De l'occupation gallo-romaine aux fortifications modernes, en passant par le dégagement d'une église funéraire fondée au cours de l'Antiquité tardive, c'est toute l'histoire du front oriental de la cité qui est ainsi révélée. Ce chantier fait l'objet d'un vif succès auprès du public puisque plus de 4000 visiteurs l'ont fréquenté depuis le début des travaux. L'intérêt est tel que des pétitions ont été déposées auprès du Grand Conseil et du Conseil municipal pour demander la conservation des vestiges et l'aménagement d'un site archéologique. Une étude de faisabilité conduite par la Ville de Genève est d'ailleurs en cours, qui devrait aboutir en 2015 et peut-être se concrétiser par un partenariat privé-public en vue de la préservation du site et de son ouverture au public.

C'est aussi un don privé qui permettra de rendre accessibles, de restaurer et de mettre en valeur les ruines du château de Rouelbeau à Meinier. Ce projet est intégré au programme de renaturation des sources de la Seymaz, conduit par la Direction générale de la nature et du paysage du Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA). C'est donc une présentation globale d'un patrimoine tant culturel que naturel, en conformité avec la notion de développement durable, qui sera offerte au public, lui donnant ainsi l'occasion de découvrir et d'apprendre à respecter son environnement. Tous ces éléments patrimoniaux sont en effet constitutifs de notre identité et de notre attachement à un territoire.

On mentionnera encore, parmi les moments forts de l'archéologie genevoise en 2012-2013, l'accession au patrimoine mondial de l'UNESCO des sites palafittiques de l'arc alpin, dont font

partie les stations de Corsier, Collonge-Bellerive et Versoix. Cette reconnaissance internationale a incité les autorités genevoises à réviser leur politique de protection de l'ensemble de ce patrimoine archéologique. Le Conseil d'Etat a ainsi adopté en juin 2014 un arrêté de classement concernant les douze stations palafittiques sous-lacustres conservées sur son territoire. Il sera nécessaire de prendre des mesures visant à contrôler l'état de ces sites, sachant qu'il est particulièrement délicat d'assurer la protection des vestiges en milieu lacustre.

Citons enfin Carouge, où 120 blocs antiques ont été mis au jour en 2012 sur une ancienne berge de l'Arve. Cette riche collection lapidaire ainsi qu'une imposante pile de pont en bois du début du 12^e siècle, découverte dans le même contexte, devront faire l'objet d'un projet de mise en valeur. Dans cette optique, des contacts ont déjà été pris avec la commune de Carouge, qui se prononcera sur ce dossier dans le courant de l'année 2015.

Ces découvertes archéologiques d'importance attestent de notre histoire collective et d'un riche passé dont il convient de conserver les plus beaux vestiges. Il est fondamental de transmettre ce précieux patrimoine aux générations futures, avec un souci pédagogique sans cesse renouvelé.

Comme l'on dit d'un arbre qu'il ne peut croître sans racines, une société ne peut grandir ni se développer sans connaître son passé et les communautés humaines qui l'ont précédée. L'archéologie et la défense du patrimoine nous donnent des repères et fixent un cadre au cœur duquel nous devons évoluer et grandir afin de répondre aux défis tant urbanistiques qu'économiques qui sont ceux de Genève en ce début de 21^e siècle.

Je remercie le Service cantonal d'archéologie pour son travail de référencement de notre précieux passé et me réjouis d'ores et déjà des prochaines découvertes de la législature.

Antonio Hodgers

CONSEILLER D'ÉTAT CHARGÉ

DU DÉPARTEMENT

DE L'AMÉNAGEMENT, DU LOGEMENT ET DE L'ÉNERGIE

Avant-propos

Les profondes transformations que connaît notre territoire opèrent une forte pression sur les vestiges enfouis. Dans ce contexte, il est utile de rappeler que la destruction d'un site archéologique constitue un acte irréversible. Dès lors, le Service cantonal d'archéologie se doit d'intervenir, dans la mesure de ses moyens, afin de sauver une documentation vouée à disparaître. Il s'agit de faire des choix raisonnés, en conformité avec les règles de la profession, pour réaliser des fouilles en amont des projets de construction. Nous effectuons donc une archéologie préventive.

La mise en œuvre d'une telle politique proactive est facilitée par l'intégration du Service cantonal d'archéologie au sein du Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE), à qui il incombe de réaliser la mutation de notre territoire. C'est pourquoi nous désirons manifester toute notre gratitude à Antonio Hodgers, Conseiller d'Etat en charge dudit département, pour l'intérêt qu'il porte à notre activité depuis son entrée en fonction. Il nous est aussi agréable de remercier Sabine Nemec-Piguet, directrice générale de l'Office du patrimoine et des sites, qui a toujours soutenu l'archéologie au sein de l'administration cantonale.

Cette politique a permis de réaliser de grandes découvertes au cours de ces dernières années. Tout d'abord en ville de Genève, et nous tenons à exprimer notre reconnaissance également à Rémy Pagani, Conseiller administratif en charge du Département des constructions et de l'aménagement, ainsi qu'aux responsables de ses services, pour leur soutien sans faille dans les différents projets qui ont impliqué l'intervention des archéologues. Cela a concerné en particulier le réaménagement de la place Simon-Goulart, où les structures mises au jour ont permis de compléter nos connaissances du développement de ce quartier de la rive droite, de la Préhistoire à la fin du Moyen Age. Ces découvertes font d'ailleurs écho au site archéologique aménagé sous le temple protestant de Saint-Gervais. Le chantier de restauration du théâtre de l'Alhambra révéla quant à lui, de façon spectaculaire, les ruines d'un quartier antique localisé à proximité du port et de ses activités économiques.

Toujours en ville de Genève, les travaux entrepris sur l'esplanade Saint-Antoine ont nécessité l'ouverture d'un grand chantier de fouilles qui a suscité un tel engouement auprès de la population qu'une étude de faisabilité pour l'aménagement d'un site archéologique accessible a été lancée, sous la responsabilité de la Ville de

Genève. Si un tel projet se concrétise, il devra nécessairement se réaliser en bonne intelligence avec le Musée d'art et d'histoire, tout proche. Nous saisissons cette opportunité pour remercier chaleureusement son directeur, Jean-Yves Marin, avec lequel nous collaborons régulièrement. Ainsi, dans le but d'informer les visiteurs de l'existence d'une salle consacrée à l'archéologie régionale au sein de cette institution, nous avons récemment monté une projection illustrant les récentes découvertes archéologiques genevoises, présentée en boucle sur grand écran dans le bâtiment. Parallèlement, un nouvel espace consacré à la *villa* antique du Parc de La Grange vient d'être ouvert au sein de la salle d'archéologie régionale.

Plusieurs interventions ont aussi été réalisées dans la campagne genevoise, notamment la poursuite, dans les bois de Chancy, des investigations menées autour des fours de tuiliers gallo-romains, aménagés sur l'emplacement d'un temple dont la datation peut être fixée au début de notre ère. Au centre du village de Corsier, un vaste chantier s'est déroulé en préambule à la restauration de l'église Saint-Jean-Baptiste et de son presbytère. La mise au jour exceptionnelle de six mégalithes sous l'édifice religieux atteste sans doute une fonction cultuelle des lieux depuis plusieurs millénaires. Quant aux vestiges d'un établissement gallo-romain dont la fondation pourrait remonter à l'époque gauloise, leur découverte vient confirmer la présence d'un domaine antique. C'est à proximité du secteur d'habitation de cet établissement et sur l'emplacement d'une modeste construction remontant au 4^e siècle que sera édifiée une première église, attestée au moins dès le 7^e siècle. Une telle recherche permet d'accéder aux lointaines origines du village de Corsier, dont les maisons se trouvent aujourd'hui encore près de l'église, plusieurs fois reconstruite au fil des siècles.

Si le Service cantonal d'archéologie se doit d'être présent sur le terrain, une fouille archéologique ne prend sa véritable dimension que si elle est suivie d'une phase d'étude visant à l'exploitation de la riche documentation recueillie. Ce n'est qu'au terme et au prix d'un tel investissement que l'intervention sur les chantiers peut déboucher sur l'aménagement de sites archéologiques accessibles et sur des publications, qu'elles soient destinées à un lectorat élargi ou plus spécialisé. Dans cet esprit, plusieurs ouvrages sont parus dernièrement grâce au financement d'une fondation genevoise, à qui nous exprimons notre plus profonde gratitude. Il s'agit du second tome consacré

aux fouilles de la cathédrale Saint-Pierre, d'une étude spécialisée sur les céramiques gallo-romaines provenant de ce même site et d'une recherche sur l'ancienne église Saint-Mathieu de Vuillonex à Bernex.

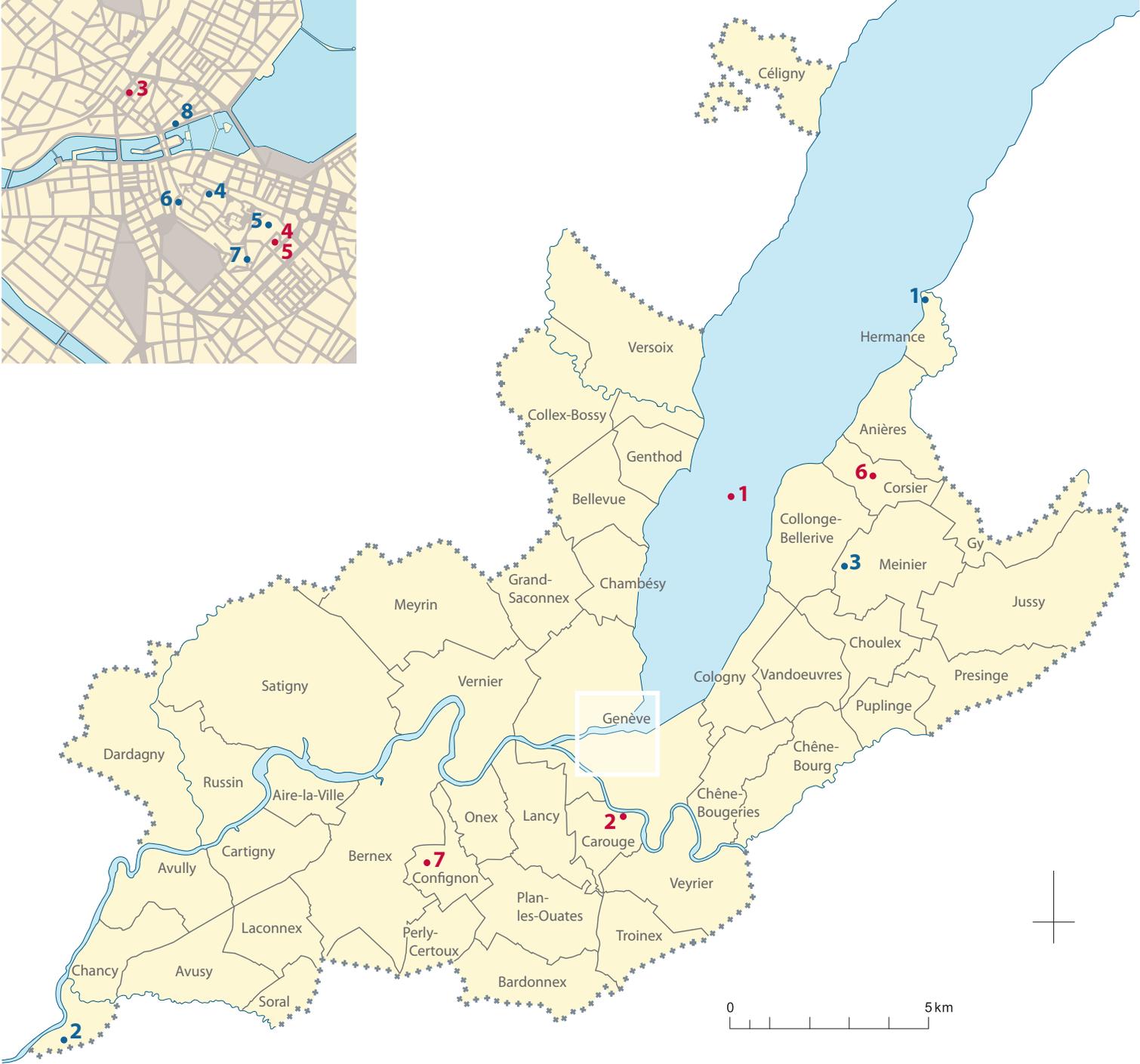
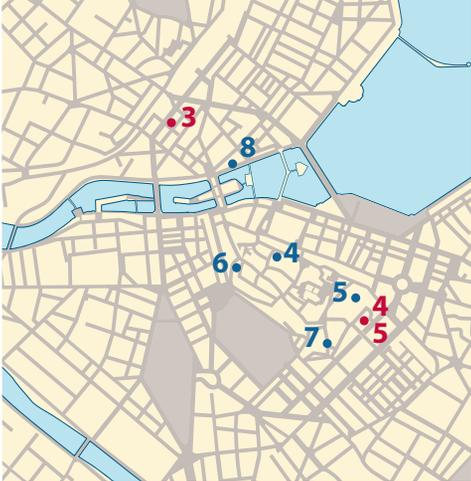
Tous ces travaux bénéficient d'étroites collaborations avec l'Université de Genève, que ce soit pour l'étude anthropologique des sépultures dégagées sur les sites funéraires, l'approche géologique des sédiments observés sur divers chantiers ou encore, bien évidemment, la fouille de la station palafittique du Plonjon en lien avec la réalisation de l'inventaire des sites littoraux du canton, qui a permis de procéder à un nouvel arrêté de classement de ce précieux patrimoine. C'est également grâce aux relations mises en place avec l'Université que les étudiants peuvent effectuer des stages sur nos chantiers, complétant ainsi leur formation académique par une prise de contact avec la réalité du terrain. Enfin, le Muséum d'histoire naturelle apporte aussi sa précieuse contribution en réalisant l'étude de la faune. Que tous les scientifiques qui participent à ces projets soient chaleureusement remerciés.

Au terme de cet avant-propos, il me reste à vous confier que, si j'ai conscience des difficultés budgétaires actuelles, je reste convaincu qu'une archéologie bien gérée constitue un apport précieux à la vie du canton. En effet, si cette discipline est judicieusement intégrée au sein de notre communauté, je suis persuadé qu'elle peut fournir de précieux jalons, en termes culturels, pour former l'assise nécessaire aux débats ouverts sur les enjeux de notre société.

Jean Terrier

ARCHÉOLOGUE CANTONAL

Lieux de découvertes du canton de Genève



Sommaire

Articles

1. Les sites littoraux préhistoriques du canton de Genève : mise à jour de leur classement et bilan des connaissances P. Corboud 9
2. Un pont médiéval et le forum de Nyon en pièces détachées à Carouge Ph. Ruffieux, D. Genequand et J. Aliquot 18
3. Les fouilles de la place Simon-Goulart en 2012 : sanctuaire antique et défenses de la ville médiévale D. Genequand 39
4. L'esplanade de Saint-Antoine – un complément essentiel à la connaissance du développement du flanc oriental de la cité E. Broillet-Ramjouié 48
5. Une dédicace votive à Mercure découverte à Saint-Antoine M. Aberson et A. de Weck 53
6. Corsier, une continuité d'occupation I. Plan 57
7. En quête du château : sondages archéologiques à Confignon Ph. Ruffieux 80
8. Trouvailles monétaires dans le canton de Genève en 2012 et 2013 M. Campagnolo 87

Notices

- Campagne** 93
1. Hermance
 2. Chancy
 3. Meinier
- Ville** 96
4. Rue de la Rôtisserie, théâtre de l'Alhambra
 5. Cour du Collège Calvin
 6. Place du Grand-Mézel, rue de la Tertasse
 7. Rue Etienne-Dumont
 8. Quai des Bergues – rue des Etuves



Articles

Les sites littoraux préhistoriques du canton de Genève: mise à jour de leur classement et bilan des connaissances

Pierre Corboud

1.

LE CANTON DE GENÈVE EST EN SEPTIÈME POSITION, EN NOMBRE DE SITES, DES QUINZE CANTONS SUISSES QUI POSSÈDENT SUR LEUR TERRITOIRE DES VILLAGES PRÉHISTORIQUES LITTORAUX, CLASSÉS EN JUIN 2011 AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO. AINSI, LES SEIZE STATIONS PALAFITTIQUES DU CANTON, DONT TROIS SONT INSCRITES AU PATRIMOINE MONDIAL, REPRÉSENTENT UNE SOURCE DE DONNÉES EXCEPTIONNELLES SUR L'HISTOIRE ANCIENNE DE NOTRE RÉGION. CE PATRIMOINE MÉRITE D'ÊTRE CONNU ET ÉTUDIÉ POUR LE BÉNÉFICE DE TOUS ET CELA BIEN AU-DELÀ DES LIMITES DE NOTRE TERRITOIRE. OR, LES SITES PALAFITTIQUES SE CARACTÉRISENT PAR LEUR MANQUE DE VISIBILITÉ ET LEUR FRAGILITÉ. ILS NÉCESSITENT DES MESURES DE PROTECTION EFFICACES, CAR LEUR CONSERVATION EST PERPÉTUELLEMENT MENACÉE PAR DES ATTEINTES TANT NATURELLES QU'HUMAINES.

Histoire des découvertes et des premières recherches lémaniques

Les sites littoraux immergés, nommés autrefois « cités lacustres », sont découverts en 1854 lors d'une baisse relative du niveau des eaux des lacs du Plateau suisse. Des vestiges préhistoriques, mentionnés tout d'abord sur les rives du lac de Zurich, sont très vite signalés sur les berges des autres lacs, dont le Léman, notamment à Morges par François Forel, Frédéric Troyon et Adolphe Morlot. A Genève, c'est le médecin légiste Hippolyte-Jean Gosse qui dresse la première carte des stations lacustres de la rade de Genève, présentée en 1881 à la Société genevoise d'histoire et d'archéologie¹. Dans le canton de Vaud, F. Troyon, nommé en 1852 déjà conservateur du Musée cantonal d'antiquités



1 Céramiques récoltées sur la station littorale de Corsier-Port. Néolithique moyen, Cortaillod classique, vers 3860 av. J.-C.

1. Les sites littoraux préhistoriques du canton de Genève : mise à jour de leur classement et bilan des connaissances

2 Carte de l'aval du Petit Lac et situation des stations littorales genevoises conservées ou identifiées. En rouge : les sites inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO, en vert les sites associés. En gris, les stations vaudoises et savoyardes.

de Lausanne, rassemble, décrit et classe dès 1854 les objets et les informations issus des fameuses stations lacustres. Son activité sera bientôt poursuivie par François-Alphonse Forel (le fils de François Forel), à qui l'on doit le premier inventaire détaillé des « stations lacustres du Léman »². Malheureusement, le canton de Genève ne bénéficie pas de recherches suivies dans le domaine des sites littoraux immergés. Le Musée d'art et d'histoire de la ville, inauguré en 1910, se contente de conserver et d'exposer les objets lacustres les plus marquants, récoltés auparavant par

H.-J. Gosse et d'autres « lacustreurs », comme aimait à les nommer F.-A. Forel.

Ce n'est qu'en 1921 que l'on assiste à Genève à un sursaut d'intérêt pour ces villages engloutis. Suite à une nouvelle baisse exceptionnelle du niveau des eaux, Louis Blondel, le premier archéologue cantonal genevois, réalise avec l'aide d'Alexandre Le Royer le plan détaillé, pieu par pieu, des sites préhistoriques immergés de la rade³. A la suite de ces relevés et observations, il fait classer à l'inventaire des monuments historiques du canton les six ensembles de stations littorales qu'il a identifiés⁴. A partir de cette date, à l'exception de quelques initiatives isolées de la part de plongeurs locaux, on ne parle plus des stations lacustres de Genève : elles sont menacées de retomber dans l'oubli qui avait précédé la date de 1854.

C'est en 1977 seulement que l'on s'intéresse à nouveau aux sites préhistoriques littoraux de Genève, à l'occasion d'un projet de port de plaisance à Corsier-Port. H.-J. Gosse avait signalé la station de Corsier pour la première fois en 1858, quelques années après ses premières découvertes à Genève et à Versoix. Il l'avait attribuée à l'âge de la Pierre et à l'âge du Bronze, sans plus de précisions. Dès les premières plongées, la station apparaît occuper une surface considérable, près de deux hectares. Très vite, du matériel archéologique est mis au jour, appartenant à au moins deux périodes : le Bronze ancien et le Bronze final. En prévision du projet de port, dont la digue principale aurait dû recouper le site préhistorique en son milieu, une campagne de prospection extensive est organisée en 1978, et va se poursuivre jusqu'en 1981, date à laquelle ce projet est finalement abandonné. D'autres suivront mais, à ce jour, aucun n'a encore été réalisé...

Les recherches sur le site de Corsier-Port, confiées à l'Université de Genève, ont mis en évidence quatre phases d'occupation successives : le Néolithique moyen, le Néolithique final, le Bronze ancien et le Bronze final. La période la mieux représentée est paradoxalement la plus ancienne, le Néolithique moyen, et plus précisément la culture du Cortaillod classique⁵. Si son extension en surface est assez limitée (environ 0,5 ha), la couche archéologique est d'une grande richesse, avec des objets en matière organique, des céramiques peu fragmentées et un mobilier lithique abondant (silex et roche verte polie). La station de Corsier-Port est actuellement le seul site comportant des vestiges du Néolithique moyen, vers 3860 ans av. J.-C., qui soit aussi bien conservé dans le Léman **FIG 1**.



Ces premiers travaux sur un site palafittique genevois ont inauguré la reprise des investigations sur les berges du Léman, tant genevoises que vaudaises. De 1982 à 1991, toutes les rives suisses ont été prospectées en plongée, tandis que nos collègues français entreprenaient la même démarche sur le littoral français, dès 1988.

Les sites littoraux du Petit Lac

La topographie du Léman se distingue nettement entre le Petit Lac, au sud-ouest, qui se termine sur une ligne allant d'Yvoire à la Promenthouse, et le Grand Lac, qui forme la partie nord orientale du plan d'eau, la plus vaste. Les sites littoraux établis sur les rives immergées du Petit Lac **FIG 2** présentent des caractéristiques relativement homogènes par rapport à ceux du Grand Lac, diversement exposés ou protégés par rapport aux vents dominants. Néanmoins, la topographie de la rade de Genève se démarque fortement des autres rives par la présence du Banc de Travers, vaste terrasse argileuse sous environ 3 m d'eau, d'une largeur de plus de 1500 m au nord et d'environ 1200 m du côté de la ville. Sur cette surface, les opportunités pour l'établissement humain lors des basses eaux sont considérables, tandis que l'action des vagues et de l'érosion lors de tempêtes de bise est tout aussi importante.

Septante-huit établissements littoraux préhistoriques ont été recensés dans le Léman depuis 1854, en comptant les sites actuellement conservés et ceux qui ont disparu, victimes de l'érosion. Sur ce nombre, 21 se trouvent sur les rives genevoises, dont 16 sont encore conservés ou identifiés.

Le classement des sites palafittiques de l'arc alpin à l'UNESCO

En 2004, exactement 150 ans après la découverte des premières stations lacustres en Suisse, une procédure de classement des sites palafittiques préhistoriques sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO est lancée dans les six pays entourant l'arc alpin (France, Italie, Allemagne, Autriche, Slovénie et Suisse), à l'initiative de la Suisse, et plus particulièrement du canton de Berne. Cette démarche s'est révélée un stimulant important pour mettre à jour et compléter nos connaissances sur les établissements littoraux de nos lacs et, surtout, a permis de développer des contacts avec les archéologues des autres pays qui travaillent sur le même sujet.

La demande de classement, réunissant 441 sites, a été déposée en 2010 et, en juin 2011, cette candidature a été acceptée par l'UNESCO. Dans les six pays candidats, 111 sites sont désormais inscrits sur la liste du Patrimoine mondial, complétés par 645 sites associés. La Suisse en comporte à elle seule 56.

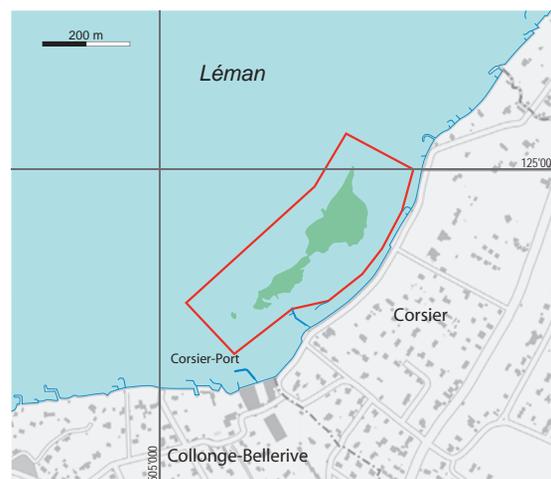
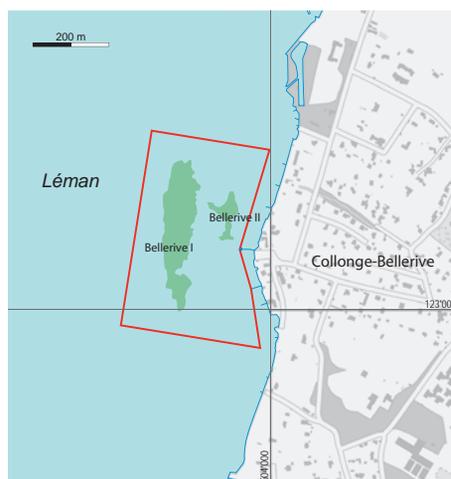
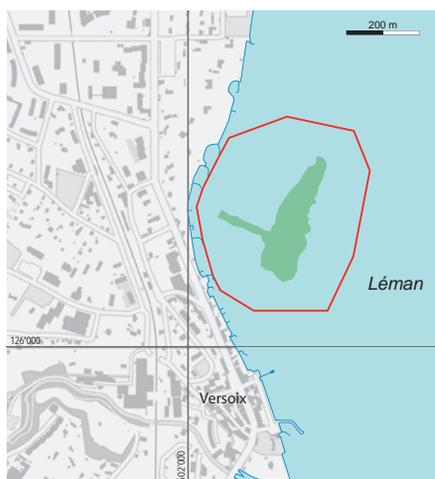
Depuis cette date, l'étude et la sauvegarde des stations littorales du canton de Genève s'inscrivent dans un contexte plus exigeant. La protection physique et administrative des sites littoraux n'est plus seulement une responsabilité cantonale, mais elle engage aussi la Confédération suisse, en particulier l'Office fédéral de la culture qui a efficacement piloté et soutenu la procédure de classement.

Sur les rives genevoises, trois établissements représentatifs sont classés au Patrimoine mondial : Versoix – Versoix le Bourg, Collonge-Bellerive – Bellerive I et Corsier – Corsier-Port **FIG 3, 4 et 5**.

3 Plan de la station de Versoix – Versoix-Bourg. En vert : extension des vestiges archéologiques ; trait rouge : périmètre de protection.

4 Plan de la station de Collonge-Bellerive – Bellerive I et II. En vert : extension des vestiges archéologiques ; trait rouge : périmètre de protection.

5 Plan de la station de Corsier – Corsier-Port. En vert : extension des vestiges archéologiques ; trait rouge : périmètre de protection.



Les autres sites palafittiques du canton ne sont pas négligés pour autant, car la demande de classement mentionnait aussi les stations qualifiées de « sites associés », au nombre de treize.

Pourquoi des sites immergés ? Quelles relations avec le climat et l'environnement ?

Le phénomène des sites littoraux préhistoriques est exceptionnel à plus d'un titre. Il s'agit de constructions établies par les cultures néolithiques ou de l'âge du Bronze tout à fait comparables aux villages bâtis et occupés à distance des rives lacustres ou des zones humides. Cependant, ces établissements s'en distinguent par une conservation exceptionnelle des vestiges organiques, grâce à la présence de l'eau qui les a préservés jusqu'à nos jours. Cette particularité est due aux conditions environnementales très spécifiques qui ont présidé à leur installation sur les rives, à des moments où le niveau des eaux était beaucoup plus bas que la moyenne. On discute encore abondamment, dans le milieu des archéologues « lacustres », des raisons qui ont poussé les agriculteurs du Néolithique et de l'âge du Bronze à occuper les zones littorales émergées à certains moments de leur histoire.

L'interprétation environnementale semble la plus convaincante : entre 4000 et 800 av. J.-C., au moins quatre périodes sont marquées par une sécheresse relative. Une combinaison particulière entre une température moyenne plus élevée et une pluviosité moins abondante provoque des phases de sécheresse qui ont pour conséquence de faire baisser de manière importante le niveau des lacs autour des Alpes. Ces circonstances ont incité les agriculteurs préhistoriques à établir leurs villages sur la terrasse lacustre libérée par les eaux pour se rapprocher d'une source d'eau permanente, mais aussi pour profiter de vastes étendues non boisées pour y construire leurs maisons **FIG 6**. Ces périodes de basses eaux ont duré de deux à cinq siècles, avec probablement de brefs épisodes de remontée des eaux.

Une autre interprétation verrait dans le choix de s'établir sur la terrasse littorale émergée une réponse à des pressions sociales ou démographiques, qui conduiraient à l'installation de villages dans des zones auparavant non habitables. La réalité est certainement plus complexe que ces deux seules motivations, mais la composante climatique est assurément la condition principale de ce phénomène⁶.

Durant la période de 3000 ans comprise dans le Néolithique et l'âge du Bronze, les sites littoraux



6 Prélèvement en plongée, dans la rade de Genève, d'un tronc d'orme comportant des traces d'émondage. Période campaniforme à Bronze ancien, datation dendrochronologique : 2192 av. J.-C.



présentent une occupation discontinue de près de 1800 ans, dont la relation avec les habitats terrestres reste encore à élucider.

A ce propos, une découverte inattendue est survenue en 2003, lors de la construction d'une station de pompage dans le bas du parc de La Grange **FIG 7** et **8**. Un habitat riverain attribué au Néolithique final a été dégagé et étudié sur une petite surface (datation dendrochronologique de 2792/91 à 2947 av. J.-C.⁷). Il s'agit d'une station littorale, bien conservée grâce à un dépôt de graviers, mais dont l'altitude du sol se trouve environ 3 m plus haut que la couche d'habitat d'un site de la même période, immergé dans la baie de Morges⁸. Cette trouvaille nous confirme l'occupation de villages « terrestres », contemporains de ceux établis lors des basses eaux, mais construits à des altitudes plus élevées, ou même sur les premières terrasses surplombant le lac.

Une période très bien représentée : l'âge du Bronze final

Sur les seize stations littorales du canton de Genève, treize sont attribuées à l'âge du Bronze final sur la base de datations dendrochronologiques ou de la typologie du matériel mis au jour. C'est donc la période que l'on connaît le mieux et pour laquelle le plus d'objets archéologiques ont été récoltés. La fouille de sauvetage du site du Plonjon, réalisée

dans la rade de Genève entre 2009 et 2013, a fourni des résultats exceptionnels sur cette période, entre 1067 et 850 av. J.-C., durant laquelle le niveau du lac était bas, voire très bas.

Nos prédécesseurs nommaient cette époque le « Bel âge du Bronze lacustre », car la richesse et la diversité des objets en bronze et en céramique contrastent avec celles des époques antérieures **FIG 9**.

Une des questions qui nous préoccupent actuellement est l'existence, dans le Léman, de sites palafittiques attribués au Bronze final mais situés à des profondeurs inconnues dans les autres lacs du Plateau suisse. Les vestiges d'au moins deux à trois sites immergés, dont deux sur les rives genevoises, sont conservés à des profondeurs de 4,8 à 5,6 m par rapport au niveau moyen actuel (372,0 m). Si l'on admet que ces profondeurs correspondent à un niveau du lac resté très bas pendant quelques années au moins, cela implique un déficit en eau considérable et l'arrêt de l'écoulement du Rhône à Genève ! Les raisons de cette régression majeure sont encore à élucider. Une sécheresse prolongée, attestée également dans les autres lacs du nord des Alpes, pourrait l'expliquer, mais nous n'excluons pas pour autant des phénomènes géologiques survenus dans le bassin d'alimentation du Léman, en particulier en Valais **FIG 10**. La question reste ouverte, elle nous occupera encore pendant les années à venir⁹.

7 Surface de fouille du site du Parc La Grange 4, étudié en 2003. On distingue des pieux de chêne dépassant de l'argile glaciaire, conservés grâce au dépôt d'une épaisse couche de graviers.

8 Ensemble de céramiques du Néolithique final, culture de Lüscherz, récoltées sur le site du Parc La Grange 4. Datations dendrochronologiques : 2947 à 2792 av. J.-C.



9 Céramiques de l'âge du Bronze final récoltées sur le site de Collonge-Bellerive-Bellerive I. Datations dendrochronologiques : entre 998 et 880 av. J.-C.

La problématique de l'érosion : qu'est-ce qui a changé entre 1854 et notre époque ?

Les villages établis sur les rives émergées de nos lacs sont soumis à de sévères contraintes, autant pendant leur occupation qu'après leur abandon. En particulier dans les grands lacs tels le Léman, les rives sont très exposées aux vagues des tempêtes provoquées par les vents dominants. Si la condition première pour s'installer sur la rive habituellement immergée est une baisse importante du niveau des eaux, la raison de l'abandon des villages littoraux doit être la remontée de ces eaux. L'architecture des maisons, assurément construites avec des planchers surélevés pour parer aux remontées saisonnières du lac, permet la poursuite de l'occupation pendant une période d'inondation prolongée. Pourtant, les vagues de tempête que l'on connaît dans un grand lac auront vite fait de mettre à mal les constructions et conduiront à l'abandon du village ou, plutôt, à son déplacement vers une position plus élevée.

Après son abandon, le rythme de la remontée des eaux et l'apport éventuel de sédiments lacustres commanderont le démantèlement complet des ruines de l'habitat ou au contraire leur conservation jusqu'à nos jours. Il est donc significatif pour le Léman que les vestiges les plus récents et les plus profonds soient aussi les mieux préservés, car le plus souvent à l'abri des vagues déferlant sur la rive.

Avant la mise en service du pont de la Machine à Genève, en 1892, destiné à réguler par des écluses le niveau des eaux, l'écart des cotes extrêmes du Léman atteignait fréquemment 2 m et parfois près de 2,7 m. L'érosion était donc mieux répartie, sur une surface plus large du littoral immergé. Actuellement, cette tranche de fluctuations est régulée artificiellement et devrait rester dans la limite maximale de 0,7 m (0,85 m les années bissextiles). Cette stabilisation, ajoutée à la disparition des berges naturelles, qui absorbaient l'énergie des vagues, conduit à une érosion beaucoup plus active du sol sous-lacustre, à une profondeur de 2-3 m, soit exactement le niveau auquel sont conservées la plupart des stations lémaniques.

La lutte contre l'érosion des sites palafittiques immergés est une préoccupation constante de tous les archéologues en charge de l'étude et de la préservation de ce patrimoine. Chaque village demande une évaluation particulière du processus d'érosion et des mesures précises sur le terrain pour estimer son importance et son rythme. Dans certains cas, par exemple la rade de Genève, la plus exposée des rives lémaniques aux vagues de bise, toute mesure de protection sur le terrain serait dérisoire face à l'énergie considérable à l'œuvre sur le fond lacustre lors de chaque tempête. Nous devons donc nous résoudre à ce que certaines stations disparaissent dans quelques décennies. Ce constat implique une surveillance permanente des sites les plus menacés et le prélèvement des derniers vestiges pendant qu'il en est encore temps.

Heureusement, tous les établissements lémaniques ne sont pas dans cet état extrême : ceux qui se trouvent à une certaine distance de la rive et sous une profondeur de l'ordre de 3 m ou plus bénéficient d'une situation relativement stable. Il suffit d'un contrôle précis et régulier de l'érosion pour en assurer la conservation et la pérennité.

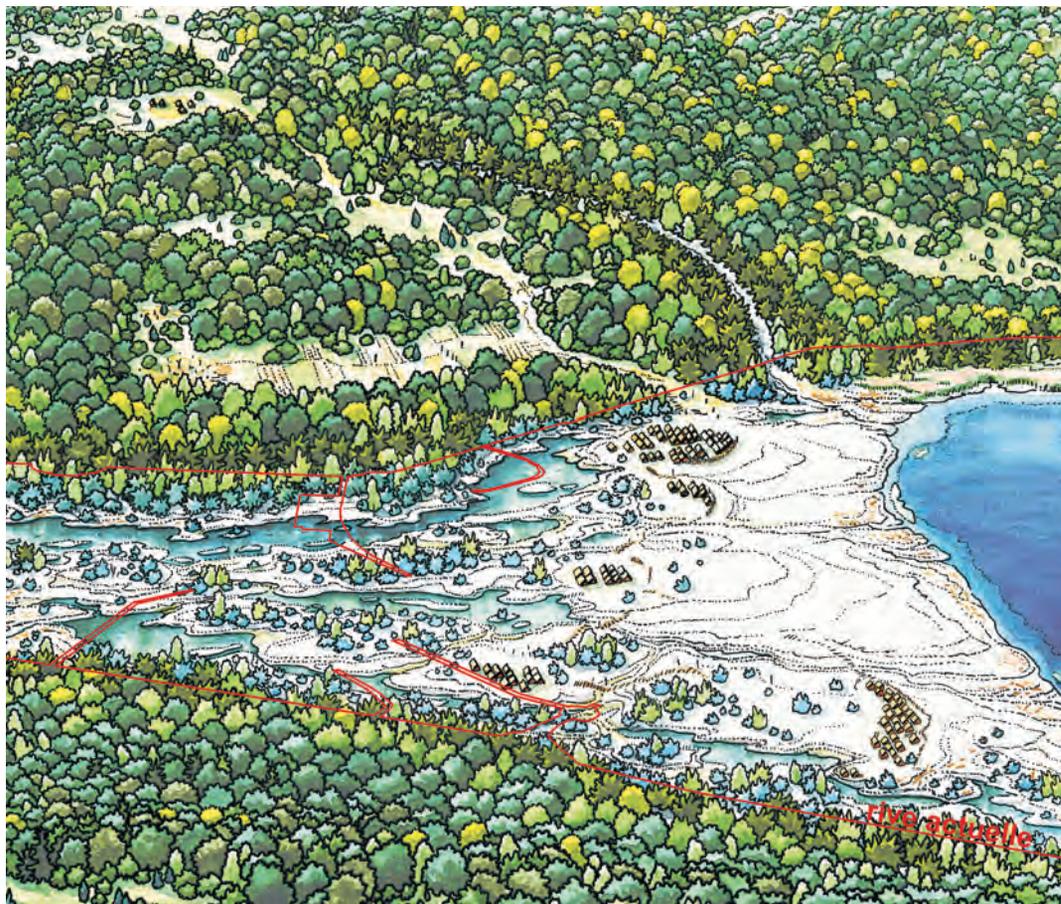
Une autre menace, plus pernicieuse, touche l'ensemble des sites préhistoriques immergés du Léman, tout particulièrement ceux du canton de Genève. Les rives lacustres subissent une pression toujours plus forte de la part des aménageurs, publics et privés. Le lac possède plus que jamais un pouvoir d'attraction, tant pour l'habitat que pour les loisirs, ainsi que pour toutes sortes d'aménagements, temporaires ou permanents. Le nombre de ports sur les rives genevoises a bientôt atteint la saturation, mais des installations plus modestes (amarrages, pontons, etc.) peuvent tout autant porter atteinte aux vestiges préhistoriques immergés si une surveillance rigoureuse et absolue de ces travaux n'est pas mise en place. C'est dans cette perspective que la mise à jour du classement

des sites littoraux du canton a été entreprise en 2012. Elle s'est concrétisée en 2014 par un nouvel arrêté de classement des sites palafittiques. Cette démarche permettra de confirmer et même de renforcer les bases légales de protection de ce patrimoine particulier.

1921-2011 : 90 ans pour réactualiser la protection des sites littoraux du canton...

La sécheresse exceptionnelle de 1921 incita Louis Blondel à faire classer dès 1923 les six premières stations littorales préhistoriques qu'il a pu observer et celles relevées dans la rade de Genève. En 2011, 90 ans plus tard, c'est l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO des sites palafittiques de l'arc alpin, parmi lesquels ceux du canton de Genève figurent en bonne place, qui amène les archéologues genevois à mettre à jour ce classement et à se donner les moyens légaux et administratifs pour protéger ce patrimoine sur le long terme.

10 Reconstitution de l'environnement des villages de la rade de Genève, lors d'une période de bas niveau des eaux du Léman, vers 1000 av. J.-C.



Aujourd'hui, les menaces qui pèsent sur ces vestiges à la fois fragiles et peu spectaculaires sont beaucoup plus aiguës et diffuses qu'il y a un siècle. Le classement à l'UNESCO amènera une meilleure valorisation et visibilité de ces établissements, au moyen de présentations dans les musées, d'articles de vulgarisation et d'une information donnée aux communes proches de ces sites. Plusieurs actions conjointes sont également nécessaires pour garantir la conservation de ces archives préhistoriques, non seulement pour les générations futures, mais aussi pour les archéologues qui n'ont assurément pas fini de les étudier. Les trois axes de la gestion des sites littoraux de l'arc alpin sont la protection légale et administrative, la sauvegarde physique

sur le terrain, assortie d'une surveillance régulière de l'érosion et, enfin, une information diversifiée. La valorisation des connaissances scientifiques et historiques acquises, ainsi que l'actualisation des interprétations de ces anciennes « cités lacustres » constituent des tâches de longue haleine, mais qui participent activement à la sauvegarde de ce patrimoine unique.

Pierre Corboud

LABORATOIRE D'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE
ET ANTHROPOLOGIE
INSTITUT F.-A. FOREL
UNIVERSITÉ DE GENÈVE
pierre.corboud@unige.ch

NOTES

- 1 Corboud 2013, pp. 1-2, fig. 1.
- 2 Corboud 2012a.
- 3 Blondel 1923; Corboud 2003.
- 4 Arrêté du Conseil d'Etat du 18 décembre 1923, classement MS-c 94A à MS-c 94F.
- 5 Corboud/Sepey 1991.
- 6 Corboud 2001.
- 7 Rapport LRD LRD04/R5520.
- 8 Pugin/Corboud 2006.
- 9 Corboud 2012b.

CRÉDITS DES ILLUSTRATIONS

Institut F.-A. Forel, Université de Genève (fig. 1-5, 7-9); O. Zimmermann (fig. 8); Y. Reymond (fig. 10)

BIBLIOGRAPHIE

Blondel 1923. L. Blondel, Relevé des stations lacustres de Genève. *Genava* I, 1923, pp. 88-112.

Corboud/Sepey 1991. P. Corboud et V. Sepey. Les stations littorales préhistoriques du Petit-Lac et la céramique Néolithique moyen de Corsier-Port GE. *as.* 14.1991.2, pp. 181-189.

Corboud 2001. P. Corboud, Les habitats préhistoriques littoraux d'Europe: conditions d'établissement et modalités d'occupation. In: J. L'Helgouach, J. Briard, (éd.), *Systèmes fluviaux, estuaires et implantations humaines: de la préhistoire aux grandes invasions*. Congrès national des sociétés historiques et scientifiques 124, Nantes, 19-26 avril 1999. Paris 2001, pp. 127-142.

Corboud 2003. P. Corboud, Les occupations préhistoriques de la rade de Genève au Bronze final: les stations des Pâquis. In: M. Besse, L.-I. Stahl Gretsche, P. Curdy (éd.), *ConstellaSion: hommage à Alain Gally*. Cahiers d'archéologie romande 95, Lausanne 2003, pp. 243-254.

Corboud 2012a. P. Corboud, Archéologie. In: F.-A. Forel. *Forel et le Léman: aux sources de la limnologie*. Lausanne 2012, pp. 227-240.

Corboud 2012b. P. Corboud, L'archéologie lémanique un siècle après F. A. Forel: quelques questions encore à résoudre... *Archives des sciences physiques et naturelles (Genève)* 65, 2012, pp. 237-248.

Corboud 2013. P. Corboud, La fouille de sauvetage de la station littorale de Genève - Plonjon: campagnes 2010-2011. *Découvertes archéologiques dans le canton de Genève 2010-2011*. Patrimoine et architecture. Série archéologie 1, 2013, pp. 7-15.

Pugin/Corboud 2006. C. Pugin et P. Corboud, Un habitat littoral du Néolithique final en bordure de la rade de Genève. *Annuaire d'archéologie suisse* 89, 2006, pp. 25-50.

Commune	Lieu-dit	Périodes d'occupation	Statut / Conservation / date de classement
Céligny	Céligny-Port	Bronze final	Non retrouvée
Versoix	Versoix-Bourg	Bronze final	Classée en 1923, classement UNESCO 2011
Genthod	Creux de Genthod	Bronze final	Non retrouvée
Bellevue	Bellevue	Néolithique final, Bronze final	Classée en 2014
Genève	Poussière	Néolithique final	Non retrouvée
	Demi-lieue	Bronze final	Non retrouvée
	Pâquis A	Bronze ancien, Bronze final	Classée en 1923
	Pâquis B	Bronze final	Classée en 1923
	Pâquis C	Néolithique moyen	Non retrouvée
	Cité de Genève	Néolithique moyen, Néolithique final, Bronze final	Erodée, objets au Musée de Genève
	Eaux-Vives	Néolithique final, Bronze final	Classée en 1923
	Parc La Grange 4	Néolithique final	Parc classé en 1921
	La Grange	Néolithique final	Sous le quai
	Plonjon	Bronze final	Classée en 1923, fouillée en 2009-2013
	Cologny	La Belotte	Néolithique final, Bronze ancien
Collonge-Bellerive	Pointe-à-la Bise	Bronze ancien	Classée en 2014
	Bellerive I	Bronze final	Classée en 1923, classement UNESCO 2011
	Bellerive II	Néolithique final	Classée en 1923
Corsier	Corsier-Port	Néolithique moyen, Néolithique final, Bronze ancien, Bronze final	Classée en 1923, classement UNESCO 2011
Anières	Bassy I	Bronze final	Classée en 2014
	Bassy II	Néolithique final	Classée en 2014

Les 21 stations littorales préhistoriques signalées et connues dans le canton de Genève. En gris clair : période incertaine.

2.

Philippe Ruffieux,
Denis Genequand
et Julien Aliquot

Un pont médiéval et le forum de Nyon en pièces détachées à Carouge

DE NOMBREUX BLOCS EN CALCAIRE TAILLÉ ONT ÉTÉ DÉCOUVERTS SUR UN CHANTIER DE CONSTRUCTION À CAROUGE AU PRINTEMPS 2012. ALERTÉ, LE SERVICE CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE A IMMÉDIATEMENT ORGANISÉ UNE FOUILLE DE SAUVETAGE. L'INTERVENTION A PERMIS DE METTRE EN ÉVIDENCE D'ANCIENS AMÉNAGEMENTS DES BERGES DE L'ARVE, RÉALISÉS AU MOYEN DE BLOCS ARCHITECTURAUX ANTIQUES EN REMPLOI, AINSI QUE DES CONSTRUCTIONS EN BOIS, PARMI LESQUELLES UNE IMPOSANTE STRUCTURE EN CHÊNE DATÉE PAR DENDROCHRONOLOGIE DU 12^e SIÈCLE APR. J.-C. NOUS PRÉSENTONS ICI LES DIFFÉRENTS RÉSULTATS DE CETTE FOUILLE DE SAUVETAGE ET LEUR INTERPRÉTATION.

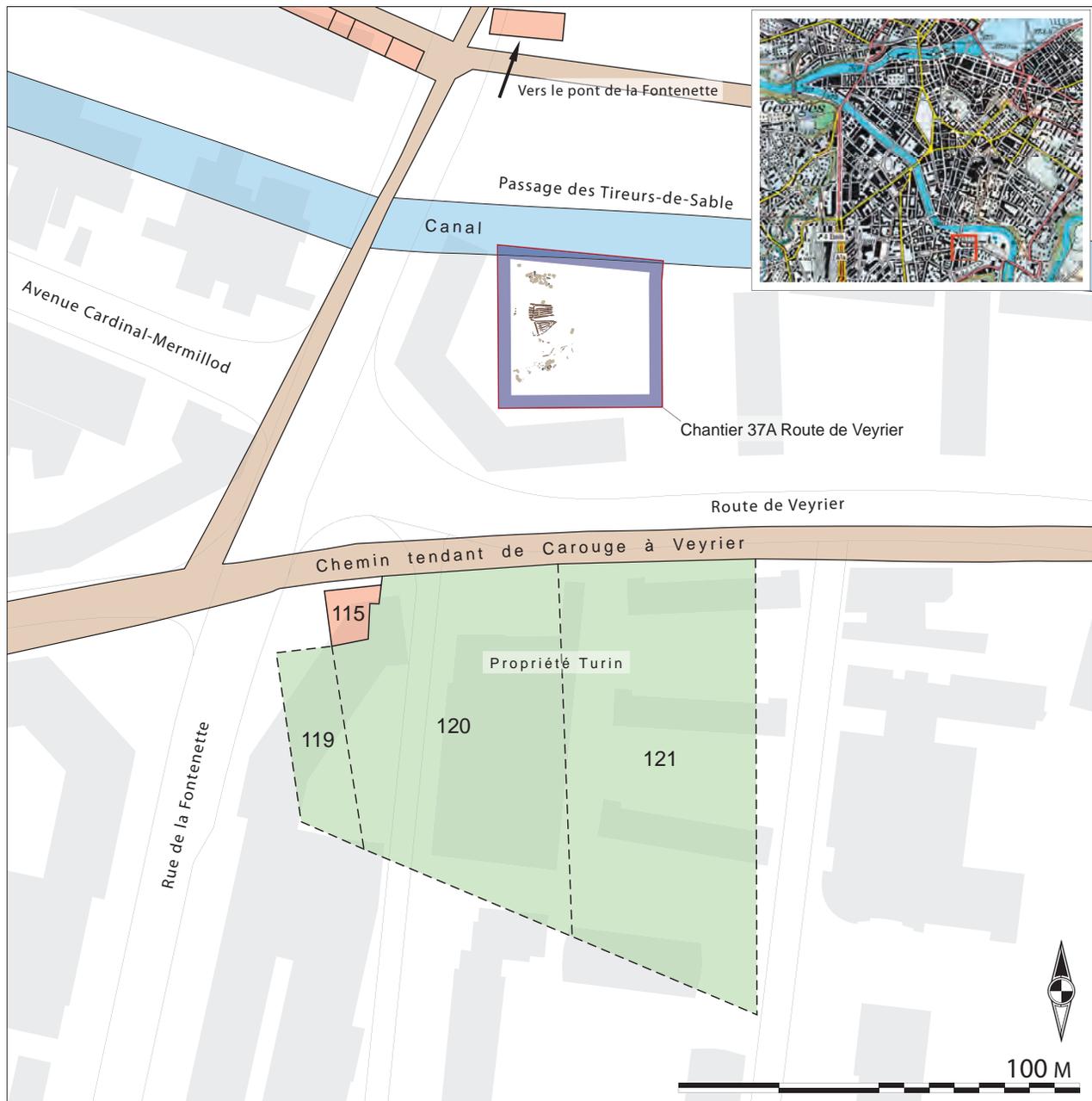
L'intervention

Le Service cantonal d'archéologie est intervenu près du croisement de la rue de la Fontenette et de la route de Veyrier, dans la commune de Carouge (route de Veyrier 37A, parcelle 1551, **FIG 2**), suite à la découverte de près d'une centaine de blocs taillés et de plusieurs pièces de bois au cours d'un terrassement sur un chantier de construction.

Lors des premières observations effectuées sur place, nous avons pu constater la présence de blocs encore *in situ*, ainsi que de nombreux éléments en bois. Durant un peu plus d'un mois, nous avons donc mis en évidence, puis documenté ces blocs

1 Vue sur l'assemblage des couples de madriers.





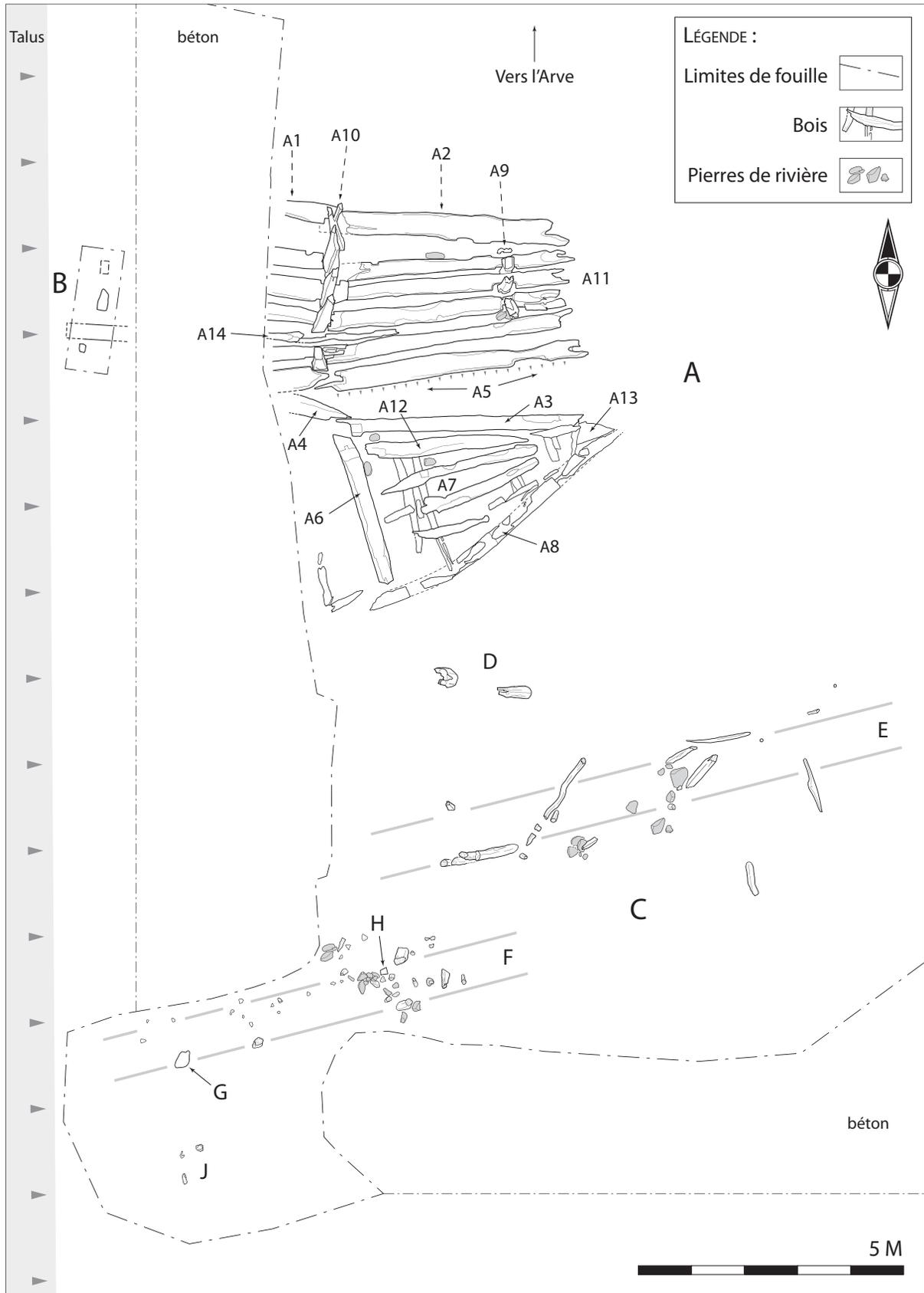
architecturaux en place, pour ensuite dégager les vestiges de bois affleurant, dont on ne pouvait encore soupçonner l'importance.

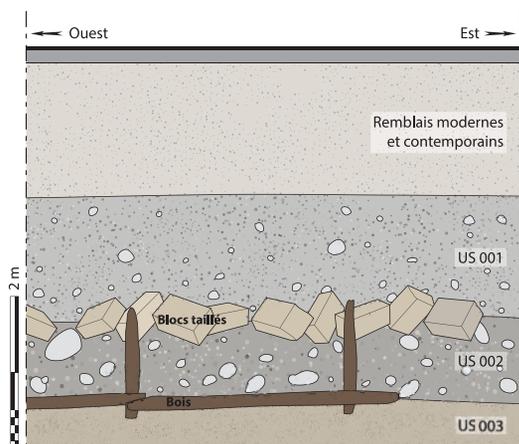
On comptait, en fin de fouille, 148 blocs taillés, majoritairement en calcaire ; l'un d'eux portait une inscription. Ces blocs ont été transportés et entreposés de manière à être étudiés en détail. La composition de l'ensemble lapidaire est extrêmement intéressante puisque plusieurs pièces, dont une base inscrite en

latin, proviennent indubitablement de la ville romaine de Nyon (*Colonia Julia Equestris*) et non de l'agglomération secondaire de Genève ou de ses environs. Cet ensemble jette aussi un nouvel éclairage sur une découverte similaire faite en 1805, à quelques dizaines de mètres au sud de la fouille menée en 2012 (propriété Turin, **FIG. 2**), et censée, depuis le 19^e siècle, apporter la preuve de la présence d'une nécropole et d'un établissement gallo-romains à Carouge.

2 Plan de situation du chantier avec la localisation des parcelles de la propriété Turin, selon le cadastre de 1812 (en traitillé).

2. Un pont médiéval et le forum de Nyon en pièces détachées à Carouge





Les différents composants des structures en bois ont quant à eux été étudiés sur place, en raison de leur état de préservation. Des analyses dendrochronologiques ont été effectuées sur certains prélèvements et quelques éléments bien conservés et représentatifs ont été envoyés dans un laboratoire spécialisé dans la conservation du bois¹.

Le contexte stratigraphique

L'Arve, dont le cours a considérablement varié durant les siècles et qui a connu des crues violentes², est distante d'environ 140 m au nord de la parcelle fouillée et a façonné la stratigraphie du site.

Recouverte par les remblais modernes, la couche de dépôts alluvionnaires la plus récente (**FIG 4**, US 001) présentait une épaisseur de 1,50 à 2 m, son niveau de base reposant autour de l'altitude 376,10 m. Elle était constituée de matériaux d'origine fluviatile (sable, gravier, abondants galets de rivière) et recouvrait une seconde couche de dépôts alluvionnaires (US 002). C'est à cette altitude que sont apparus les blocs architecturaux, des têtes de pieux et d'autres éléments en bois.

Alors que plus de 80 blocs ont été dégagés à la pelle mécanique avant notre intervention, nous avons pu mettre au jour deux principaux groupes encore en place, l'un au nord, le plus important en nombre (une trentaine de blocs), le second au sud du terrassement, plus modeste (une douzaine d'éléments). Quelques blocs étaient répartis entre ces deux groupes et dans l'angle sud-ouest du terrassement.

Nous avons rapidement constaté que ces matériaux de construction, dans leur contexte de découverte, ne se trouvaient pas à leur emplacement d'origine, mais bien en remploi dans ce qui devait

constituer des aménagements des rives de l'Arve, qu'il est difficile de dater précisément.

La seconde couche présentait une épaisseur comprise entre 0,60 m (au sud) et 1,20 m (au nord) et se composait de sable mêlé à du gravier et à des galets souvent de gros diamètre. Elle recouvrait une bonne partie des structures en bois, dont nous reparlerons, ainsi qu'une surface de sable. Cette dernière (US 003), marquant le niveau de fin de terrassement, décrivait une légère pente du sud vers le nord, soit en direction de la rivière, atteignant d'ailleurs la nappe phréatique dans la moitié nord de la fouille. On peut supposer qu'il s'agissait là d'une plage de l'Arve. C'est sur cette surface de sable qu'ont été installées les constructions en bois. Les pourtours sud et ouest du terrassement n'ont pu être fouillés en raison de contraintes inhérentes au chantier de construction.

Les vestiges de bois

Une imposante structure est apparue lors du dégagement des poteaux dont les têtes affleuraient au sommet de la couche inférieure des dépôts fluviatiles. Un peu plus de la moitié orientale a pu être dégagée, le reste ayant malheureusement été recouvert d'une dalle de béton avant le début de la fouille. Nous avons néanmoins pu observer, grâce à un sondage, l'extrémité occidentale de la structure.

La construction comprend tout d'abord, dans sa partie nord, des éléments horizontaux de grande taille : madriers en chêne mesurant en moyenne 4,50 à 5 m de longueur, 30 à 50 cm de largeur et 20 à 30 cm d'épaisseur (**FIG 3 A** et **FIG 5**, à gauche). Ils sont disposés en six à sept rangées successives de deux madriers mis bout à bout **FIG 3 A1-A4**. Trois poteaux et l'extrémité d'un madrier, observés en sondage, marquent la limite occidentale de cette structure **FIG 3 B**. Les six rangées de madriers sont posées sur une surface de sable inclinée en direction de l'Arve. A l'arrière de la sixième rangée, une dépression de 30 à 40 cm de profondeur coupe cette surface (**FIG 3 A5**). Dans la partie sud de la structure (**FIG 5**, à droite), à partir de cette dépression, se trouve une poutre disposée en pente vers le nord et qui prolonge l'axe central (**FIG 3 A6**); puis, à l'est de cette dernière, plusieurs éléments présentant une organisation radiale, limités au sud par une longue poutre recourbée (**FIG 3 A7** et **A8**) et au nord par une poutre rectiligne

3 Plan d'ensemble des vestiges en bois.

4 Stratigraphie schématique du site.

(**FIG 3 A3**) provenant de la septième rangée de madriers, originellement accolée au sud de la sixième rangée.

Les éléments verticaux de la structure consistent en trois alignements de poteaux à section carrée ou rectangulaire, répartis aux deux extrémités et au centre des rangées de madriers. L'alignement oriental n'a conservé que trois éléments sur une hauteur maximale de 60 cm au-dessus des madriers (**FIG 3 A9**, **FIG 6**, au centre). L'alignement central comprenait quant à lui cinq poteaux mieux conservés, parfois jusqu'à 1,50 m au-dessus des madriers (**FIG 3 A10**, **FIG 6**, à l'arrière). Enfin, trois des poteaux présents du côté ouest ont été repérés **FIG 3 B** et partiellement dégagés dans le sondage déjà mentionné. Leur état de conservation était équivalent à celui de la rangée centrale.

Les madriers sont joints par paires grâce à leurs extrémités taillées en biseau et fixées l'une à l'autre au moyen de chevilles insérées dans des mortaises **FIG 1**. Les poutres horizontales ont été débitées de façon assez approximative et présentent une section rectangulaire. L'articulation avec les poteaux s'opère au moyen d'entailles pratiquées dans les bords des madriers et dans les poteaux eux-mêmes **FIG 7**. Ces derniers sont donc disposés entre deux poutres horizontales. L'emboîtement est complété par un système à mortaise et cheville **FIG 8** et **FIG 10**. D'autres mortaises (**FIG 3 A11**, **FIG 6** en bas), dont la fonction sera discutée plus loin, semblent subsister, malgré une forte érosion, à l'extrémité est des madriers (orientée vers l'extérieur de la structure).

La disposition générale des différentes parties de cette construction suggère un affaissement de l'ensemble en direction du nord-ouest.

Plusieurs poteaux ont été dégagés au sud de la structure constituée par les madriers **FIG 3 C**. On trouve tout d'abord deux gros éléments mis au jour à environ 3 m de la grande structure **FIG 3 D**. Trois mètres plus loin apparaît une série de neuf poteaux **FIG 3 E**, alignés selon un axe ouest-sud-ouest / est-nord-est, dont le diamètre maximal est d'environ 20 cm. La présence de nombreuses pierres de rivière autour de certains de ces pieux ne semble pas être le fruit du hasard. Une autre rangée de poteaux d'environ 20 cm de diamètre est installée environ 1,50 m plus au sud **FIG 3 F**, suivant une orientation similaire à la précédente, avec là aussi de nombreuses pierres de rivière qui font vraisemblablement partie de l'aménagement **FIG 9**. Enfin, un dernier groupe de trois pieux **FIG 3 J** est situé au sud-ouest des précédents et pourrait appartenir au même aménagement ou faire partie d'une autre série parallèle partiellement conservée.

L'ensemble de ces poteaux est installé, comme la structure en madriers, sur la surface de sable qui constitue une ancienne plage de l'Arve.

5 La grande structure en madriers et poteaux.

6 Les rangées de madriers (au premier plan, on distingue les restes de mortaises taillées dans les poutres) et deux séries de poteaux (centrale et orientale).

Analyses dendrochronologiques

Selon les résultats des analyses dendrochronologiques³, la structure en madriers et poteaux se révèle parfaitement homogène et composée





7 Détail de la jointure entre madriers et poteaux.



8 La base d'un poteau avec entaille et mortaise.

exclusivement de chênes (*Quercus sp.*) à croissance rapide, qui ont poussé dans un milieu correspondant à une plaine alluviale. La date d'abattage des bois de cette construction est fixée aux environs de 1115 apr. J.-C. (1115 ± 5 ans).

Les dates d'abattage obtenues pour les poteaux situés dans la partie sud de la fouille, également en chêne, sont moins précises, en raison de l'état de conservation médiocre des bois. Plusieurs phases sont mises en évidence, entre 1125 apr. J.-C. (au plus tôt) et 1155 ± 10 ans. Ces aménagements sont donc postérieurs à la structure de madriers.

Interprétation des structures

Les alignements de poteaux : des renforts de berge du 12^e siècle

Des structures de bois en bordure de cours d'eau peuvent être de différentes natures : les types d'aménagement les plus simples sont les renforts de berge et les digues, consistant en alignements de pieux plus ou moins espacés, parfois renforcés par des pierres.

L'association de plusieurs types de structures en un lieu particulier du rivage est connue et s'explique par la nécessité de tirer parti de conditions d'aménagement favorables en milieu fluvial. On peut ainsi trouver associés des renforts de berge, servant aussi de points d'accostage, des moulins, des pêcheries, etc. A cet égard, le fleuve Charente, du bassin aquitain, a fourni d'importants vestiges archéologiques⁴.

Les pêcheries sont généralement constituées de deux alignements de poteaux disposés en V,

pointe vers l'aval. Elles permettent de canaliser le poisson, grâce à la force du courant, vers la pointe du V où est disposée une nasse. Les alignements de poteaux servent de support à un clayonnage suffisamment fin pour empêcher le poisson de passer au travers. Des pierres peuvent être disposées le long de ces parois afin d'en renforcer la base. Parmi les nombreux exemples connus, signalons les vestiges d'une pêcherie située dans l'ancien cours de la Thielle (Neuchâtel)⁵.

Les rangées de pieux mises au jour sur le site de Carouge ne présentent apparemment pas une telle complexité d'organisation. On peut en effet distinguer deux alignements presque parallèles (FIG 3 E et FIG 3 F). Les datations obtenues sur les bois, peu nombreuses en raison du mauvais état de conservation, indiquent que ces aménagements sont effectués à partir de 1125 apr. J.-C. au plus tôt, et jusqu'aux environs de 1155 apr. J.-C. La répartition spatiale de ces datations met en évidence un développement du nord vers le sud de ces aménagements, que l'on interprète comme des renforts de berge.

La présence de dispositifs destinés à protéger les rives ou à maîtriser les eaux de l'Arve est par ailleurs attestée par les textes depuis le 13^e siècle et jusqu'au 18^e siècle. Ils consistaient en alignements de pieux parallèles au rivage ou éventuellement perpendiculaires⁶. On peut rappeler à ce propos les découvertes archéologiques effectuées autour de la place d'Armes à Carouge en 1932, en 1981-1982, puis en 1997. Les vestiges de pieux alors mis au jour — dont certains pourraient avoir constitué des aménagements de rives — dataient du 1^{er} siècle av. et du 1^{er} siècle apr. J.-C.⁷



9 Alignement de poteaux méridional, vu vers l'ouest.

La grande structure (madriers et poteaux) : un pont du début du 12^e siècle

Plusieurs hypothèses concernant la fonction de cette structure en bois ont été examinées. Celle d'un moulin hydraulique manque d'éléments probants. Aucune trace de roue ni de pales, vestiges généralement présents à proximité d'anciens moulins, n'a été décelée⁸. L'emplacement même de la structure ne semble pas approprié : elle se situait en effet probablement en dehors du cours de la rivière, ou en bordure, lors de sa construction. Or l'absence de dispositif d'alimentation en eau (bief, retenue, digue, etc.) n'aurait pas facilité son fonctionnement. L'installation d'un moulin sur un cours d'eau tel que l'Arve, dont le lit devait être ici assez large et le cours fluctuant, aurait été réalisée plutôt au milieu du lit, soit sur pilotis, soit en association avec une pile de pont, situation connue ailleurs⁹.

La possibilité d'une digue est également à prendre en compte, notamment si l'on se réfère aux constructions mentionnées au 17^e siècle, consistant en caissons faits d'un réseau de madriers horizontaux combinés à des poteaux verticaux¹⁰. Dans notre cas, on peut cependant invoquer l'absence de système pour fermer la structure du côté du cours d'eau, sachant que ce type d'assemblage visait à constituer un « caisson » rempli de matériaux pierreux¹¹. En l'état, une telle structure ne serait pas à même de remplir la fonction de digue efficacement.

Autre hypothèse à évoquer, celle de l'aménagement d'un passage à gué. Ce type de traversée

des rivières est de loin le plus répandu jusqu'à la généralisation des ponts au 19^e siècle¹². Il nécessite, pour des raisons évidentes, la présence d'un haut-fond et semble avoir, dès la fin de l'âge du Bronze, attiré d'autres activités (pêcheries, moulins, etc.). Si de tels dispositifs sont connus, surtout en pierre, de sérieux doutes subsistent quant à l'aménagement de passages à gué en bois, concept hérité de l'archéologie du 19^e siècle¹³.

Les structures mises au jour à Carouge semblent correspondre en revanche aux vestiges d'un pont. Les techniques mises en œuvre dans la construction des ponts jusqu'au 19^e siècle l'étaient déjà en partie à l'époque romaine. Des traités rédigés aux 18^e et 19^e siècles sur le sujet présentent un grand intérêt pour la recherche archéologique¹⁴.

On distingue trois principaux types de ponts : ceux en pierre, ceux en bois et les ponts mixtes (piles en pierre et tablier en bois). Ces trois types d'ouvrages ont été bâtis à toutes les époques (dès l'époque romaine pour les ponts en pierre) et ne peuvent servir de critère de datation.

L'emploi d'une technique plutôt que d'une autre dépend de facteurs divers. La durabilité de la pierre est généralement avancée comme argument principal en faveur des ponts maçonnés, malgré un coût plus important, alors que la vulnérabilité du bois aux conditions climatiques limite la durée de vie de l'ouvrage à quelques dizaines d'années, rendant nécessaire un entretien régulier, voire un remplacement pur et simple. Le surcoût que représente le choix d'un pont en pierre a probablement été considéré comme un investissement à long terme. Le bois semble, en revanche, offrir plus de souplesse dans sa mise en œuvre. L'absence d'arches notamment, remplacées par des travées dans les ponts mixtes ou en bois, représente un gros avantage.

Quel que soit le type d'ouvrage, l'utilisation de bois dans les fondations des piles de ponts est largement attestée. Les piles en maçonnerie utilisent des pieux de bois lorsque le sol à disposition n'est pas suffisamment stable. Ces derniers supportent en général la maçonnerie par l'intermédiaire d'un réseau de madriers horizontaux formant une sorte de radier¹⁵.

De la même manière, les piles de ponts en bois ont recours à des pieux pénétrant dans le sol, technique déjà attestée dans nos régions à l'époque de La Tène¹⁶. Les piles consistent en de simples rangées de poteaux disposant de renforts latéraux à chaque extrémité, un modèle simple encore en usage durant

le Haut Moyen Age et le Moyen Age, notamment en Europe du Nord ou de l'Est¹⁷.

Dès l'époque romaine, outre les rangées simples, les piles sont souvent constituées de plusieurs rangées de poteaux, couvrant un plan rectangulaire¹⁸, et parfois munies d'un « avant-bec » triangulaire destiné à protéger la pile en déviant tout objet flottant. C'est un élément que l'on retrouve aussi dans l'architecture de pierre, jusqu'aux constructions les plus récentes.

Dans les cas où la nature du sol le permet, par exemple sur le rocher, sur une couche d'argile compacte ou sur du sable, les constructeurs ont pu choisir la « fondation superficielle », c'est-à-dire une structure horizontale simplement posée sur le sol¹⁹.

Les fondations superficielles des piles de pont en bois utilisent des madriers posés horizontalement sur le sol, seuls ou en réseau, comme supports des éléments verticaux. Un ancrage léger dans le substrat peut être recherché à l'aide d'éléments pénétrants.

Mentionnons enfin un type de fondation particulier: le caisson, simplement posé ou fixé dans le sol au moyen de pieux. Fait d'un assemblage de parois en bois maintenues par des éléments verticaux et destiné à être rempli par un blocage de pierre, il sert de base tant à des piles maçonnées qu'à des structures en bois²⁰.

La carrière de Hemington sur la rivière Trent (Leicestershire, Angleterre), fouillée entre 1993 et 1998, offre de bons exemples de ce type de construction. Trois ponts médiévaux successifs y ont été mis au jour: le plus ancien (pont I, fin 11^e - début 12^e siècle) comportait deux piles fondées sur des caissons en bois de chêne, de plan losangique, comblés au moyen de pierres. Un troisième élément, retrouvé basculé entre les deux caissons, renforçait la

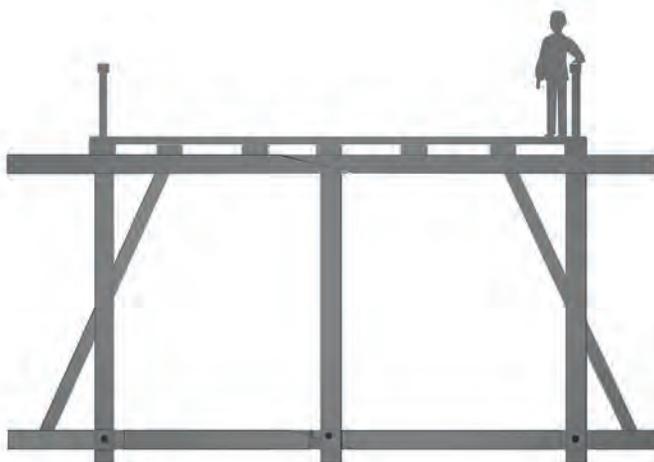
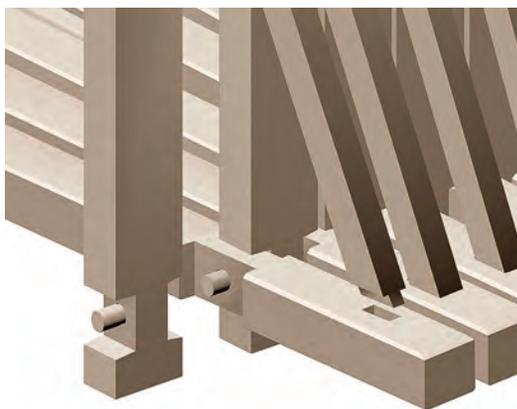
travée: un tréteau, dont subsistait même une bonne partie de la superstructure²¹. On retrouve ici, en version réduite, les principaux éléments constitutifs de la grande structure de Carouge: un long madrier de chêne servant d'assise à deux poteaux, insérés dans des mortaises et bloqués par un épaulement aménagé à environ 1,50 m de leur extrémité en pointe. Deux renforts latéraux, fixés près des deux extrémités du madrier, assuraient une meilleure stabilité des poteaux. Ils étaient joints à la poutre de base par des mortaises et des chevilles et aux poteaux par des embrèvements, des mortaises et des tenons²².

Le système mis en œuvre à Carouge est équivalent mais comporte des variations: sept rangées de deux madriers constituent la base de cette fondation superficielle, sur laquelle prennent appui les poteaux. Ceux-ci ne sont pas insérés dans les madriers, mais entre les madriers, qui étaient donc parfaitement jointifs afin d'assurer l'assise (**FIG 10**). Au lieu de deux poteaux, six rangées de trois poteaux constituent la structure de Carouge.

Les renforts latéraux, ou bras de force, sont attestés par la présence de mortaises aux extrémités des poutres (**FIG 3 A11**, **FIG 6** en bas, **FIG 10**). En revanche, la distance réduite d'environ 90 cm entre ces mortaises et les poteaux nécessite une configuration différente. Le troisième pont de Hemington (pont III, milieu du 13^e siècle), pont mixte, comportait des supports intermédiaires en bois entre les piles de pierre, sous la forme de tréteaux assez similaires à celui du premier pont: large madrier supportant deux poteaux et renforts latéraux²³. La distance entre la base des renforts et les poteaux étant là aussi réduite, la solution retenue

10 Reconstitution 3D. Bord oriental de la structure, assemblage madrier-poteaux et bras de force fixés sur les madriers au moyen d'un système mortaise-tenon.

11 Coupe transversale de la structure, d'après la reconstitution 3D.





12 Reconstitution 3D de la pile de pont, avec renfort longitudinal sur l'axe central.

est celle de renforts traversant les poteaux pour s'appuyer soit sur le poteau opposé, dans une version « haute », soit sur la poutre horizontale supportant le tablier, dans une version « basse »²⁴, qui semble la plus adaptée au cas de notre structure **FIG 11**. Elle est par ailleurs largement attestée dans la construction des ponts de châteaux en Grande-Bretagne²⁵, dont de nombreux exemples parfois très bien conservés sont connus.

Les restes d'un pont en bois mis au jour dans les années 1950 sur la rivière Cashen, dans le comté de Kerry en Irlande, révèlent une construction composée d'une suite de tréteaux bâtis selon un même principe : un large madrier servant de base à quatre poteaux supportant le tablier. Les madriers étaient également « accrochés » au sol par trois pieux longs d'un peu plus d'un mètre les traversant par des mortaises. Ils étaient par ailleurs partiellement recouverts de pierres, afin d'améliorer encore leur adhérence au lit de la rivière²⁶.

Les structures de Hemington, comme celles de la rivière Cashen, étaient implantées dans le lit du cours d'eau. Comme elles étaient soumises au courant et à l'érosion, il n'est pas surprenant que les constructeurs aient cherché à améliorer la stabilité de leurs fondations au moyen d'un accrochage au sol. L'absence d'un tel dispositif à Carouge suggère que la pile, construite sur

une plage en bordure de la rivière, était hors de l'eau et échappait ainsi aux contraintes du courant. La surface couverte par les madriers et le poids considérable de la structure représentent en outre un facteur important de stabilité.

Bien que son système d'assemblage reste indéterminé, la structure à organisation radiale **FIG 3 A7** semble se trouver en position secondaire, suite à un probable effondrement. Sa fonction n'est pas assurée, mais la plus grande pièce **FIG 3 A8**, nettement courbée, évoque les renforts présents dans certains ponts de châteaux²⁷. La structure pourrait être à l'origine un renfort longitudinal placé dans l'axe central de la pile. Elle aurait basculé vers l'est lors de l'effondrement du pont. Il semblerait d'ailleurs logique que les alignements de poteaux est et ouest de la pile aient également disposé chacun d'un renfort longitudinal. Rien ne permet cependant de l'affirmer avec certitude.

Si l'on admet sa fonction de renfort longitudinal, la longueur de cette structure fournit un indice sur la hauteur possible du tablier, en l'absence de tout élément appartenant à la superstructure de la pile : on peut alors supposer que le tablier du pont s'élevait ici à environ 5 m de hauteur **FIG 12**²⁸.

Synthèse et conclusion sur les structures en bois

Cet examen détaillé des vestiges de bois découverts à Carouge et leur comparaison avec des sites connus confortent leur identification à la fondation d'une pile de pont en bois.

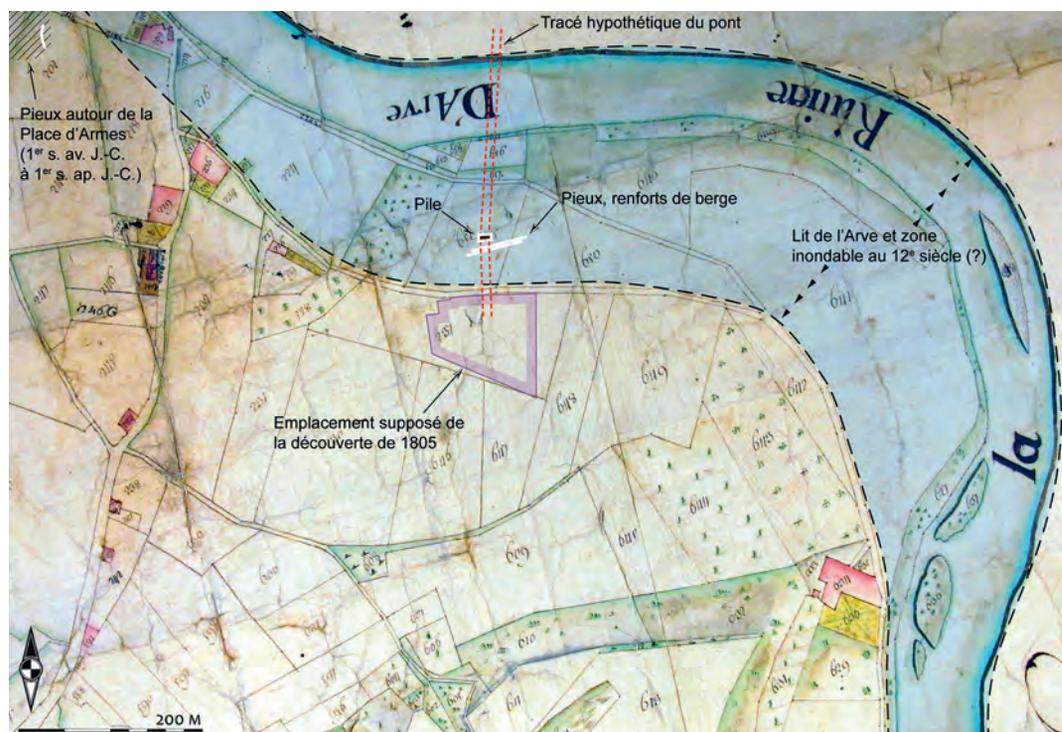
La nature sableuse du terrain a justifié l'utilisation d'un dispositif superficiel sans élément pénétrant. L'avantage est de toute évidence la facilité de mise en œuvre, en comparaison avec une fondation nécessitant de planter des pieux de grande taille profondément dans le sol. La surface importante couverte par l'ensemble des madriers, qui garantit une bonne répartition du poids total de la structure, devait assurer une certaine stabilité à l'ouvrage.

Les dimensions sont imposantes : la largeur de la pile atteignant environ 9 m en considérant les madriers, et 8 m d'après les poteaux, le tablier, dont l'élévation a été restituée à environ 5 m, présentait vraisemblablement une largeur de 8 à 9 m. La longueur de la pile est en revanche plus délicate à restituer en raison de l'affaissement général subi par la structure. Le plan de la fondation n'étant pas tout à fait régulier, on peut penser qu'un léger changement d'axe du pont s'opérait à cet emplacement.

Ces dimensions, de même que l'emplacement de la pile, suggèrent une construction d'une longueur importante. La distance à franchir ne semble cependant jamais avoir constitué un obstacle dans l'édification des ponts en bois et des exemples d'une étendue considérable sont attestés²⁹. La pile de Carouge, construite vers 1115 apr. J.-C., probablement sur une plage hors des eaux de l'Arve, ne constitue sans doute que l'un des nombreux supports de ce pont, dont les détails techniques ne pourront être précisés qu'avec la découverte et l'étude d'autres vestiges lui appartenant.

La mention la plus ancienne d'un pont sur l'Arve date du milieu du 13^e siècle³⁰. Bien qu'aucune source historique ne parle d'un ouvrage à cet emplacement au 12^e siècle, la mémoire d'une telle construction semble bien s'être perpétuée jusqu'au 19^e siècle. Plusieurs témoignages racontant la découverte, en 1805, de deux blocs inscrits et d'éléments architecturaux d'époque romaine signalent l'emplacement comme celui menant à un ancien pont sur l'Arve³¹. On apprend également que le lieu de cette découverte se situe dans la propriété Turin³², que l'on peut localiser au carrefour de la rue de la Fontenette et de la route de Veyrier **FIG 2**. Vers 1865, l'historien et architecte Jean-Daniel Blavignac évoquait quant à lui la mise

13 Carte de 1730, sur laquelle ont été reportés l'emplacement des vestiges découverts à Carouge et le tracé du pont tel qu'on peut le restituer.



2. Un pont médiéval et le forum de Nyon en pièces détachées à Carouge

au jour des ruines d'une tête de pont et de deux inscriptions³³. Louis Blondel a considéré ce passage du récit de Blagnac comme une mauvaise interprétation de la mention par Salverte de la découverte de 1805, où il est fait mention d'un ouvrage détruit en 1564³⁴. Quoi qu'il en soit, la pile mise au jour en 2012 se situait entre les berges de l'Arve et la propriété Turin, à l'emplacement de laquelle aurait pu se trouver la tête de pont **FIG 13**.

C'est probablement à la suite d'une violente crue de l'Arve et d'un déplacement progressif de son lit vers le sud que le pont a été détruit. Les vestiges mis au jour éclairent l'événement : désolidarisation des madriers, affaissement de l'ensemble en direction du nord à la suite d'une forte érosion du terrain autour de la structure. Les éventuels renforts longitudinaux auraient été

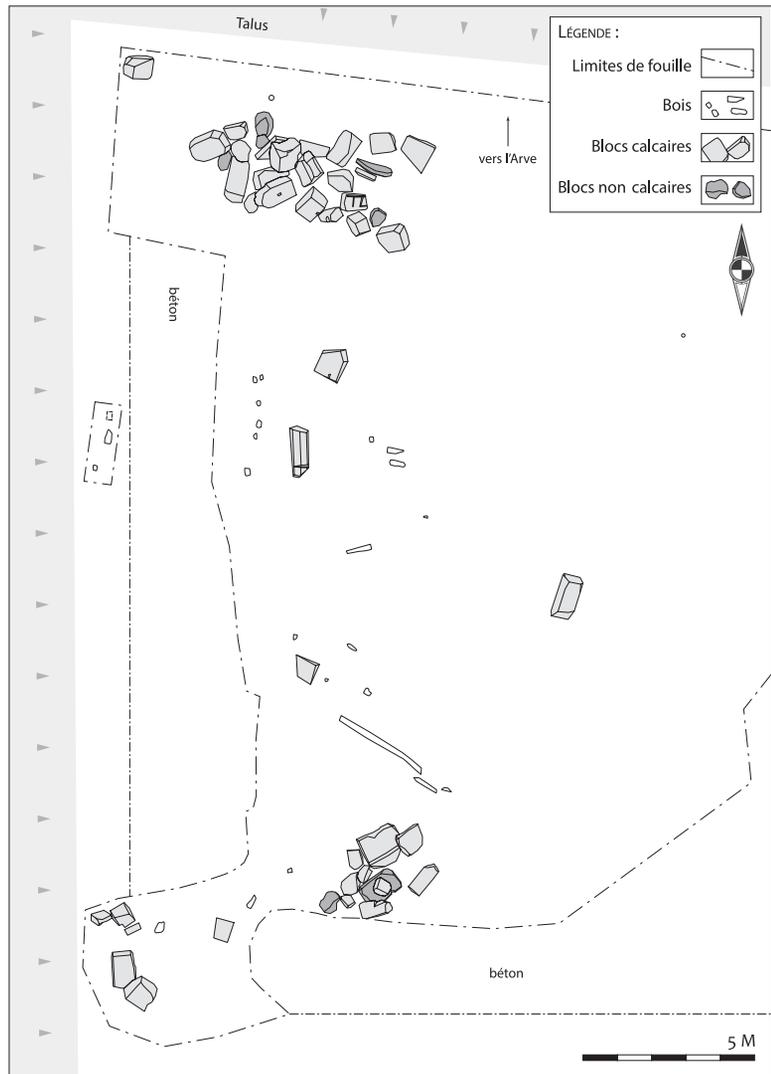
emportés à ce moment-là, un seul serait resté sur place après s'être effondré.

Entre 1125 et 1155 apr. J.-C., soit au plus tôt dix ans après la construction du pont, des pieux sont installés, en deux phases successives, en renfort de la rive menacée par les eaux. Les vestiges de la pile encore en place se sont alors trouvés immergés, soumis à une forte érosion, puis recouverts progressivement par d'abondants dépôts fluviaux.

C'est à une date plus tardive que de nouveaux aménagements de berge seront effectués au moyen de blocs d'époque romaine récupérés. Ces installations, réparties du nord des vestiges de la pile de pont jusqu'au sud de la parcelle fouillée, mais également à l'emplacement de la découverte de 1805 dans la propriété Turin, témoignent du caractère encore très mouvant du cours de l'Arve.

14 Vue de la fouille; à l'arrière-plan, les blocs déplacés à la pelle mécanique.

15 Plan de la zone fouillée et des tas de blocs encore *in situ*.



Les aménagements de berge et les blocs de remploi

Comme nous l'avons vu plus haut, la pile de pont et les autres constructions en bois remontent au 12^e siècle et l'examen de la stratigraphie a bien montré que les aménagements réalisés sur la berge de la rivière avec des éléments de remploi étaient postérieurs à cette époque, sans qu'il soit possible d'en préciser la date dans une large fourchette comprise entre le 13^e siècle et le début du 17^e siècle.

Un peu plus de la moitié des blocs d'époque romaine a été dégagée à la pelle mécanique avant l'intervention archéologique, puis les blocs ont été déplacés par les aménageurs, avant d'être entreposés en bordure de l'excavation **FIG 14**. En dehors de quelques pièces isolées, l'autre moitié des pierres, restée en place, était concentrée en deux principaux groupes au nord et au sud de la zone terrassée **FIG 15**. Elles étaient amoncelées sans ordre apparent sous la forme de tas allongés. Leur position stratigraphique, au-dessus des vestiges du pont médiéval, et la manière dont ils ont été simplement basculés les uns sur les autres montrent que ces blocs de remploi ne peuvent guère appartenir qu'à des enrochements destinés à renforcer les berges de la rivière.

L'ensemble lapidaire

L'ensemble lapidaire comprend en tout 148 blocs **FIG 16**. Treize sont des blocs erratiques constitués de roches dures d'origine alpine. Tous les autres sont taillés, voire sculptés. La majorité est taillée dans un calcaire urgonien blanc. Un calcaire brun-jaune plus tendre, de type hauterivien, a également été utilisé. Quelques blocs sont en molasse ou en grès. Trente blocs portent un décor sculpté et des moulures ou présentent une forme très particulière. Les autres sont majoritairement des carreaux ou des boutisses parallélépipédiques, souvent caractérisés par une taille fine, des cadres d'anathyrose sur les faces de joint latérales, des trous de louve, des mortaises de bardage ou des logements de crampons **FIG 17**.

Un fragment de frise porte une guirlande composée de motifs végétaux non identifiables (fleurs, fruits, feuilles?) et accrochée à un clou **FIG 18**; deux banderoles ornent l'extrémité de la guirlande. Ses dimensions et son motif permettent de lui attribuer une origine nyonnaise et de le rapprocher de plusieurs autres fragments d'une frise

ornée de guirlandes et de bucranes trouvés à Nyon et à Genève et attribués au portique de l'*area publica* du forum de Nyon³⁵.

De nombreux autres blocs sont caractéristiques de l'architecture monumentale du Haut Empire, mais ils ne peuvent pas encore être attribués de manière définitive à un site ou à un monument précis à ce stade de l'étude. La majorité d'entre eux pourrait toutefois provenir du forum de Nyon, à l'image du fragment de frise qui vient d'être décrit et de la base inscrite publiée ci-dessous. Parmi les éléments marquants, on mentionnera une base de colonne de type attique sur un dé **FIG 19**, ainsi que plusieurs fûts de colonne de diamètres égaux ou supérieurs à 50 cm, des architraves, dont l'une forme un angle **FIG 20**, plusieurs claveaux d'une grande archivolte à trois fasces **FIG 21**, un linteau et des éléments de jambages. Des traces de mortier, en particulier dans les moulures de la base de colonne et sur différentes faces des blocs, montrent que ces derniers ont été remployés dans une maçonnerie sans égard pour leur destination originelle ni pour leur forme.

Deux blocs **FIG 22** présentent une face avant à plusieurs facettes ornées de bossages rectangulaires peu proéminents. Leur forme implique que le monument dont ils sont issus était de plan polygonal. Le recours à ce type de plan est limité dans l'architecture monumentale et on peut assez logiquement penser à un tombeau ou éventuellement à un temple. Dans le premier cas, on évoquera les monuments funéraires circulaires ou plus rarement polygonaux de

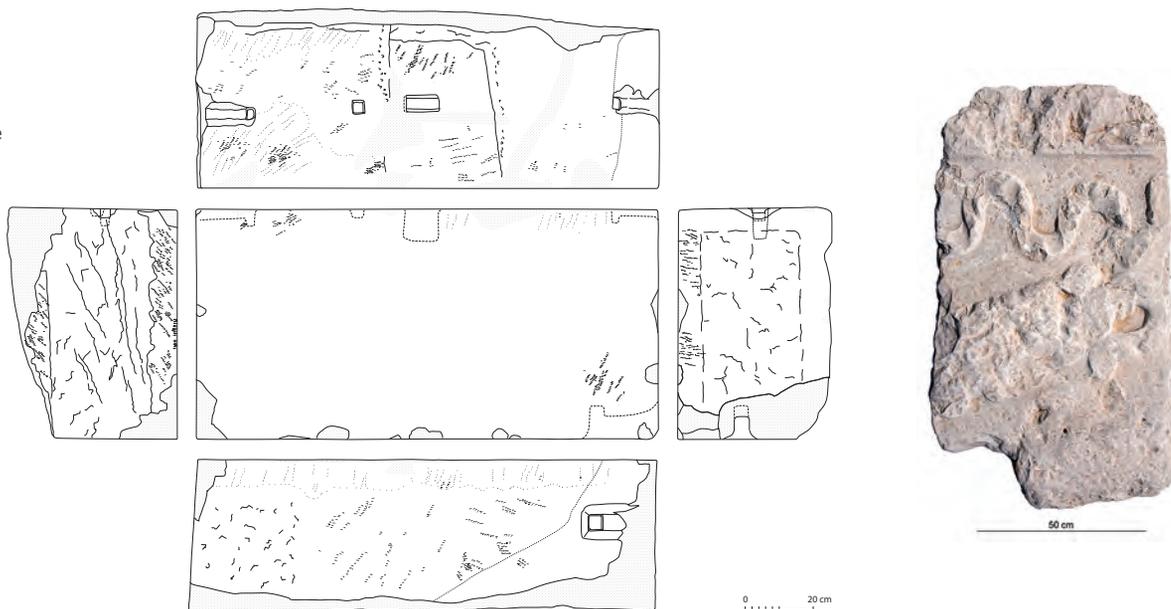
16 L'ensemble lapidaire entreposé momentanément pour étude dans le cimetière de Carouge.



2. Un pont médiéval et le forum de Nyon en pièces détachées à Carouge

17 Grand carreau, caractérisé par des cadres d'anathyrose, trou de louve et mortaise de bardage.

18 Fragment d'une frise ornée de guirlandes et de bucranes originaire de Nyon.



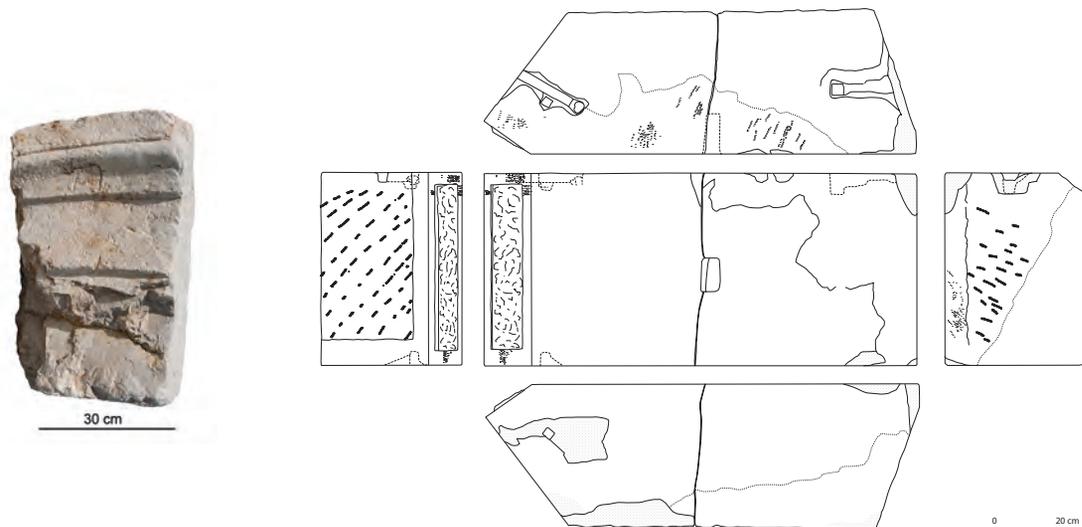
19 Base de colonne sur un dé.

20 Architrave d'angle.



21 Claveau d'archivolte à trois fasces.

22 Bloc appartenant à la base d'un monument polygonal, calcaire jaune hauterivien.



l'Occident romain³⁶. S'il s'agit d'un temple, la meilleure comparaison régionale serait alors le péristyle dodécagonal du temple rond d'Avenches³⁷, qui s'intègre dans une série de *fana* aux plans circulaires ou polygonaux bien attestée dans les provinces gauloises³⁸. Le calcaire brun-jaune de type hauterivien dans lequel les deux blocs ont été taillés n'est pas attesté dans les monuments du forum de la *colonia Iulia Equestris*³⁹, ce qui laisse ouverte la question de leur provenance, soit Genève ou sa périphérie, soit Nyon ou ses environs. Sur le premier bloc, la face avant principale a été ravalée, puis finement dressée et percée d'un trou de louve en son centre. Ces transformations témoignent sans ambiguïté d'un remploi à l'intérieur d'un monument à l'architecture encore soignée.

Une nouvelle dédicace de la colonie de Nyon à l'empereur Elagabal

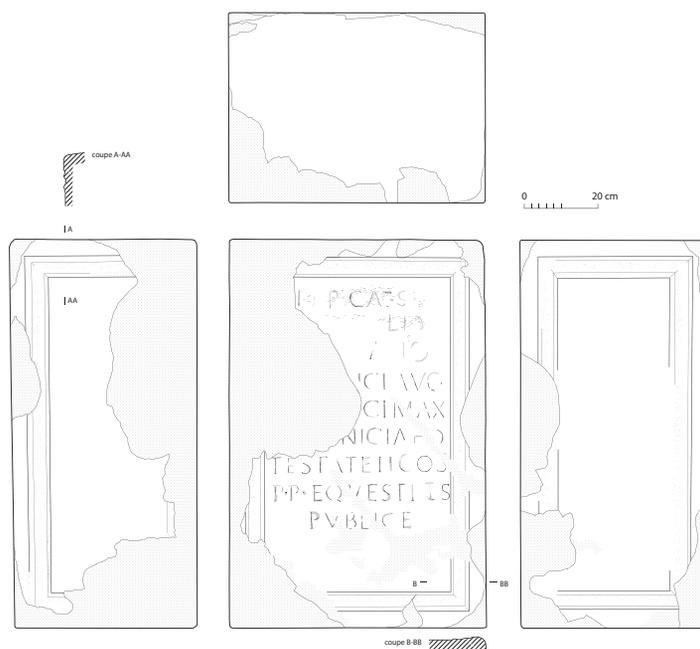
Une dédicace latine inédite a été découverte parmi les blocs du chantier de Carouge **FIG 23**. Adressée à l'empereur Elagabal (218-222), elle émane de la cité des Equestres (*colonia Iulia Equestris*), dont le chef-lieu est occupé par l'agglomération moderne de Nyon⁴⁰. Sa lecture conforte l'idée qu'une grande partie de notre ensemble lapidaire provient de cette ville antique qui fut d'abord rattachée sous le Haut Empire à la Gaule Belgique, puis, à partir du règne de Domitien, à la Germanie supérieure. Tout en

complétant nos connaissances sur les honneurs adressés sur place à Elagabal, elle donne un nouvel exemple d'inscription errante déplacée de Nyon à Genève⁴¹.

La dédicace est gravée sur un bloc de calcaire urgonien blanc soigneusement dressé dont la hauteur, la largeur et l'épaisseur mesurent 104, 70 et 51 cm **FIG 24**. Son support constituait une base qui a pu être surmontée d'une statue, à condition de supposer que celle-ci était associée à une plinthe, car le lit d'attente de notre monument est lisse. Il est orné sur chacune de ses faces latérales de cadres moulurés d'environ 84 cm de haut sur 50 cm de large. La face inscrite, très effacée, est endommagée à gauche, à la fois dans les angles et dans la moitié supérieure du bloc, où elle présente une large cavité semi-circulaire. Elle porte la marque de nombreuses brisures et éraflures, dont certaines sont dues au déplacement récent de la pierre. On décèle aussi, sur toute la hauteur des lettres de la ligne 1 et dans la partie supérieure des lettres de la ligne 2, des petites traces d'impact qui paraissent résulter d'un martelage aujourd'hui fortement érodé. En dépit de ces altérations, l'inscription est entièrement restituable. Gravée de manière régulière en lettres à empattements hautes de 4 cm, elle court sur neuf lignes sans occuper l'ensemble du champ délimité par le cadre mouluré. Le texte est centré aux lignes 1 et 9. Les mots et les abréviations devaient être séparés par des points tels ceux qui sont encore visibles à la ligne 8.

23 Dédicace de la colonie de Nyon à l'empereur Elagabal.

24 Base portant la dédicace de la colonie de Nyon à l'empereur Elagabal.



[[[m]p(eratori) C[æ]s(ari)]
 [[M(arco) Aure]l[i]o]]
 [[Antonin]o]]
 4 [Pio Fel]ici Aug(usto)
 [pontifi]ci max(imo)
 [tribu]nicia po-
 testate II co(n)s(uli)
 8 p(atr) p(atr)iae Equestr[es]
 publice.
 vac.

Traduction: «A l'empereur César Marcus Aurélius Antonin, Pieux, Fortuné, Auguste, grand pontife, investi de la puissance tribunicienne pour la deuxième fois, consul, père de la patrie, les Equestres, à frais publics.»

D'après la titulature de l'empereur, la dédicace a été affichée entre le 10 et le 31 décembre 218. Les dédicants, désignés sous le nom des *Equestres*, sont les citoyens de la *colonia Iulia Equestris*, colonie de droit romain répondant également au nom de *Noviodunum* (dont dérive l'actuel nom de Nyon). La colonie a vraisemblablement été fondée par César entre 50 et 44 av. J.-C. sur l'un des territoires enlevés aux Helvètes. Les pierres de ses monuments publics ont souvent été remployées à Genève après l'abandon relatif de la ville, généralement mis en relation avec le passage des Alamans vers 260 apr. J.-C. La formule finale, *Equestres publice*, souligne le caractère public, officiel et collectif de l'hommage rendu par la colonie de Nyon à l'empereur régnant.

La nouvelle inscription de Carouge doit être rapprochée d'une dédicace gravée sur un bloc semblable au nôtre **FIG 25**⁴². Cette inscription, publiée dès le milieu du 16^e siècle, a elle aussi été apportée

25 Base portant une dédicace de la cité de Nyon à l'empereur Elagabal, trouvée au 16^e siècle vers la Corraterie à Genève et conservée au Musée d'art et d'histoire de Genève.



de Nyon à Genève, à une époque indéterminée. Elle a été trouvée en remploi dans le quartier de la Corraterie, puis elle a été revue dans un mur de la cathédrale Saint-Pierre, avant d'être transportée au Musée d'art et d'histoire de Genève (inventaire épigraphique n° 21). Le bloc mesure actuellement 110 cm de haut sur 60 cm de large, pour une longueur maximale conservée de 30 cm. Les lettres ont une hauteur comprise entre 4,5 et 5 cm. La plupart des faces ont fait l'objet de retailles; malgré cela, il est sûr que les deux bases, portant chacune une dédicace à Elagabal, devaient paraître semblables au 3^e siècle apr. J.-C. L'inscription du Musée d'art et d'histoire présente elle aussi des traces de martelage. Elle diffère un peu de celle de Carouge, à la fois dans la titulature d'Elagabal, caractéristique de la période comprise entre le 14 juillet et le 9 décembre 218, et dans la nomenclature de la cité des Equestres, qualifiée de *civitas Equestrium*. Sans être à proprement parler des inscriptions jumelles, les deux dédicaces du Musée de Genève et de Carouge témoignent donc de la même intention, affichée par les citoyens de Nyon, d'honorer Elagabal dans la seconde moitié de l'année 218. Elles constituent ensemble un hommage de circonstance, banal et renouvelé, envers le jeune prince originaire de la cité syrienne d'Emèse qui venait de revêtir la pourpre impériale.

Les trouvailles de Carouge jusqu'en 1805

Avant les travaux récents effectués sur les bords de l'Arve, d'autres blocs antiques ont été relevés dans le même secteur. Parmi ces derniers, trois inscriptions latines passent pour provenir de Carouge même: *ILN Vienne* 825, 866 et 877. Le contexte de leur découverte a conduit à les attribuer à la cité de Vienne, dont le vaste territoire englobait notamment Genève et Carouge sous le Haut Empire.

La première (*ILN Vienne* 825), conservée au Musée d'art et d'histoire de Genève (inventaire épigraphique n° 4), a été trouvée en 1651 sur la rive gauche de la rivière, près du chemin de Vessy, vraisemblablement entre le lieu de découverte de 2012 et l'actuel pont du Val-d'Arve situé un peu en amont⁴³. Le contexte de la découverte n'est pas précisément connu, si ce n'est qu'elle a eu lieu après une crue de l'Arve.

Les deux autres (*ILN Vienne* 866 et 877), exposées à l'entrée de la mairie de Carouge, ont été trouvées ensemble en 1805 dans la propriété Turin, à l'angle de l'actuelle route de Veyrier et du chemin du Centurion, soit à moins de 70 m au sud de la parcelle fouillée en 2012 **FIG 2**⁴⁴. Elles étaient accompagnées d'autres

blocs, dont les descriptions anciennes donnent à penser qu'ils formaient un lot semblable, par sa composition et sa disposition, à celui qui a été exhumé en 2012. En 1806, Jean-François Albanis Beaumont avait déjà lié leur présence aux aménagements des berges de l'Arve⁴⁵. Mais la plupart des commentateurs y ont vu les vestiges monumentaux d'un établissement gallo-romain ou d'une nécropole qui se trouvait sur place, à l'instar de Jean-Louis Grillet⁴⁶.

La proximité géographique et la composition des deux ensembles permettent de réfuter l'hypothèse longtemps retenue d'une nécropole comprenant au moins un grand mausolée en pierre de taille. Les blocs découverts en 1805 correspondent sans aucun doute à d'autres enrochements destinés à renforcer les berges de la rivière, comme Jean-François Albanis Beaumont l'avait reconnu dès 1806. Il est probable que l'inscription *ILN Vienne* 825, trouvée plus tôt dans la même zone, soit elle aussi issue d'enrochements réalisés à l'aide de matériaux de démolition antiques.

Si l'on s'attache maintenant au contenu des inscriptions retrouvées à Carouge, force est de constater que l'on a affaire à un lot disparate dont la provenance exacte reste indéterminée. Le fragment d'autel d'*ILN Vienne* 825 porte la brève dédicace de deux frères à Jupiter. Aucun élément ne laisse soupçonner qu'il a été déplacé de près ou de loin. *ILN Vienne* 866 **FIG 26** est l'épithaphe de M. Carantius Macrinus, centurion de la première cohorte urbaine, dont toute la carrière militaire s'est déroulée dans le même corps de troupes en Lyonnaise entre l'an 73 et le règne de Nerva (96-98) et dont rien ne garantit, même si cela reste possible, qu'il était originaire de la cité de Vienne ni que son tombeau s'élevait près de Genève ou à Carouge. Quant à

ILN Vienne 877 **FIG 27**, il s'agit de l'épithaphe de D. Julius Modestinus, dont l'inscription dans la tribu Voltinia assure l'origine genevoise ou viennoise au sens large. Dans l'ensemble, l'examen des trois textes corrobore l'idée d'un mélange de blocs d'origines diverses dans le secteur de Carouge.

Blocs architecturaux, fossés et autres structures en bois de Carouge: interprétations et réinterprétations

La découverte d'un nouveau lot de pierres remployées sur les berges de l'Arve fournit l'occasion de réexaminer brièvement, d'une part, les questions relatives au déplacement de matériaux de construction de Nyon à Genève à partir du Bas-Empire et, d'autre part, l'hypothèse longtemps admise de la présence d'un important établissement gallo-romain puis burgonde à Carouge.

L'origine des blocs: de Nyon à Carouge, en passant par Genève

Il ressort clairement de ce qui précède qu'une partie des blocs trouvés à Carouge provient de Nyon et plus précisément du démantèlement des monuments du forum. Au vu des calcaires utilisés, c'est peut-être même la plupart des grands blocs de construction et des éléments sculptés qui viennent de cette ville. Il faut toutefois admettre une autre origine pour la petite série de blocs en calcaire brun-jaune appartenant à un édifice de plan polygonal, vraisemblablement un monument funéraire ou religieux de la périphérie de Nyon ou

26 Epithaphe de M. Carantius Macrinus (*ILN Vienne* 866).

27 Epithaphe de D. Julius Modestinus, de la tribu Voltinia (*ILN Vienne* 877).



50 cm



50 cm

2. Un pont médiéval et le forum de Nyon en pièces détachées à Carouge

de Genève, et certainement aussi pour quelques autres blocs, par exemple ceux en molasse ou en grès. L'inscription funéraire de D. Julius Modestinus (*ILN Vienne 877*, **FIG 27**), dont l'origine dans la région genevoise est difficile à nier, met d'ailleurs bien en évidence la disparité du dossier épigraphique et, par conséquent, celle des différents ensembles lapidaires de Carouge.

Si l'origine d'une partie des blocs est connue assez précisément, il reste à savoir comment ces pierres sont arrivées jusque sur la rive gauche de l'Arve à Carouge. A Genève même, les plus importants lots de blocs provenant de Nyon sont ceux qui forment le premier rempart urbain,

généralement daté du Bas Empire, en particulier sur le flanc oriental de la colline où s'élève la cathédrale Saint-Pierre **FIG 28**⁴⁷. D'autres blocs de Nyon sont signalés dans le quartier des Rues basses (digue et enceinte du Bas Empire)⁴⁸, sous la cathédrale Saint-Pierre⁴⁹ ou par des trouvailles anciennes isolées⁵⁰.

On l'a vu, de très nombreux blocs présentent des traces de mortier sur plusieurs de leurs faces, en particulier sur les parties sculptées ou les faces avant, ce qui montre qu'ils ont été remployés dans une ou plusieurs maçonneries avant d'être transportés au bord de l'Arve. L'hypothèse la plus vraisemblable est que les blocs trouvés à Carouge aient d'abord été intégrés dans un tronçon du rempart de la ville de Genève, vraisemblablement celui du Bas Empire, essentiellement constitué de blocs du Haut Empire d'origines diverses, avant d'être éventuellement remployés dans un rempart médiéval. Ces blocs auraient ensuite été déplacés à Carouge au moment du démantèlement ou du déplacement de la ligne de fortification. On pourrait alors penser aux remparts du flanc sud ou sud-ouest de la ville, par exemple au secteur proche de la Corraterie, où la première dédicace à Elagabal a été trouvée au 16^e siècle.

Il est plus difficile de déterminer quand le transfert des blocs de Genève à Carouge a été effectué. Tout au plus peut-on dire que l'opération a été réalisée après le 12^e siècle, puisque les vestiges de pont recouverts par lesdits blocs datent de cette époque. L'épaisse couche de dépôts fluviatiles recouvrant les blocs exhumés en 2012 et les découvertes, en 1645-1656, puis en 1805, de séries de blocs qui n'étaient pas visibles auparavant empêchent par ailleurs d'y voir un aménagement de berge contemporain des importants travaux de développement réalisés à Carouge à partir de la seconde moitié du 18^e siècle.

L'établissement gallo-romain et burgonde de Carouge

La question de l'existence d'un établissement gallo-romain à Carouge s'est posée dès le début du 19^e siècle, en 1805, avec la découverte d'un premier lot de blocs à proximité de l'angle des routes de Veyrier et de la Fontenette, dans la propriété Turin. Contrairement à Jean-François Albanis Beaumont, qui avait émis dès 1806 l'idée d'un déplacement de matériaux de construction destinés à endiguer l'Arve, tous les commentateurs ont considéré que la présence des deux

28 Plan de l'enceinte réduite du Bas Empire de Genève.

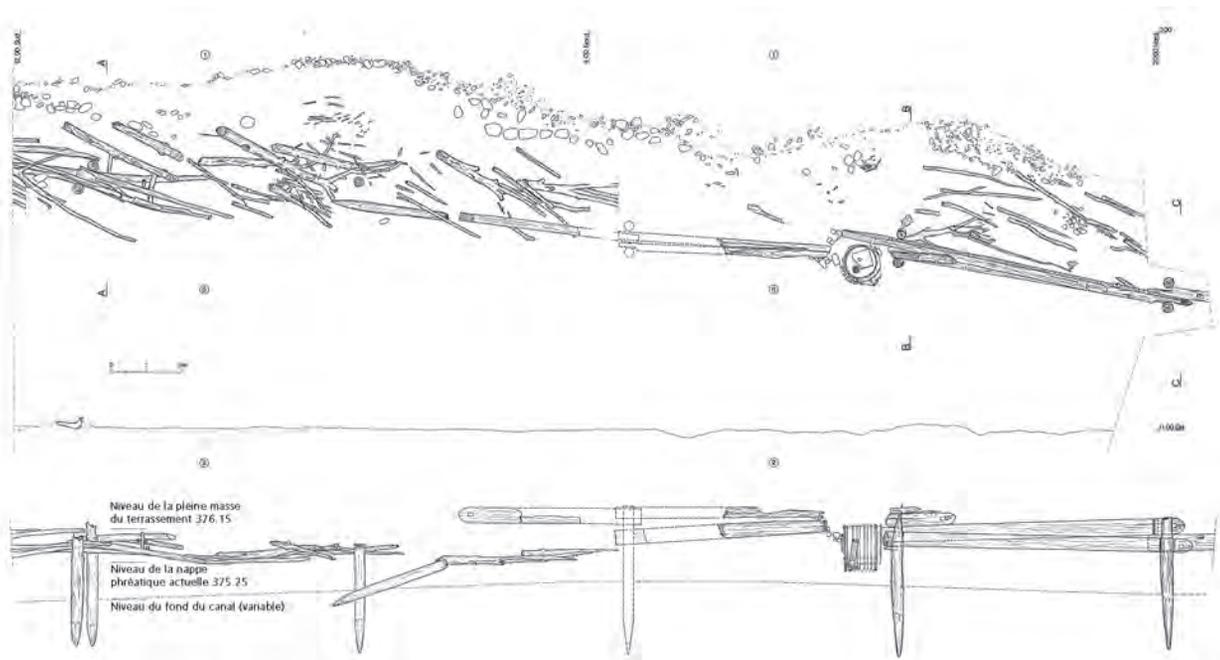


inscriptions funéraires *ILN Vienne* 866 et 877 parmi les vestiges repérés sur place révélait l'existence d'une nécropole comprenant au moins un mausolée monumental, voire des temples.

La question a été relancée au cours du 20^e siècle par la découverte de nouveaux vestiges à Carouge. En 1932, Louis Blondel a mis au jour, sous la place d'Armes, les restes de pieux de bois et de planches latérales qu'il a associés à un ancien système de fossés repérable en divers points de la ville. Cette trouvaille l'a conduit à postuler l'existence d'un établissement gallo-romain assez étendu, qui se serait maintenu durant une partie du Haut Moyen Age, à l'intérieur de remparts et de fossés, et qui aurait même constitué l'un des sièges de la royauté burgonde⁵¹. Louis Blondel, comme d'autres avant et après lui, pensait pouvoir s'appuyer sur l'étymologie du nom de Carouge, parfois rapporté de manière discutable au substantif latin *quadruvium*, « carrefour ». Il considérait en outre que le site de Carouge pouvait correspondre à celui de la *villa* de *Quadruvium* ou *Quatruvium*, située à proximité de Genève, où Sigismond avait été proclamé roi des Burgondes vers 505-506⁵². Selon son hypothèse, les blocs trouvés au début du 19^e siècle auraient appartenu à des constructions romaines, en particulier à une grande *villa* associée à un sanctuaire, qui aurait occupé l'intérieur du futur périmètre enclos par les fossés de la *villa* fortifiée burgonde.

Cette vision des choses a considérablement influencé l'interprétation de nouveaux vestiges en bois — pieux verticaux et palissades, fossés ou canaux — fouillés à Carouge dans les années 1980-1990 (place d'Armes, propriété Kunz et rue des Allobroges) et identifiés à des lignes défensives successives composées de fossés **FIG 29**⁵³. Il faut pourtant reconnaître qu'aucun habitat n'a pu être associé à ces installations. Les datations fournies par la dendrochronologie lors des derniers travaux attestent d'aménagements faits entre 14 et 11 av. J.-C. et entre 73 et 80 apr. J.-C.⁵⁴. Seule une très faible quantité de céramique du 3^e et du 7^e siècle a été trouvée dans le comblement de l'un des fossés fouillés⁵⁵. Ces nouveaux éléments de datation ont conduit les archéologues à reculer la fortification du secteur de Carouge dans la période qui a suivi l'annexion de la Narbonnaise par Rome et à postuler son maintien jusqu'au Haut Moyen Age. Toutefois, les surfaces circonscrites par les installations en bois semblent vides de constructions et le très rare mobilier céramique trouvé durant les fouilles ne plaide pas non plus en faveur de l'identification de zones proches d'un habitat occupé de manière permanente. Il faut donc voir dans ces installations — dont l'aspect défensif n'est pas évident — des aménagements liés à un usage spécifique des bras et des berges de l'Arve et dont les fonctions restent à définir (renforts de berges, canaux, éventuellement

29 Plan et élévation des vestiges en bois trouvés lors de la fouille de la propriété Kunz en 1981.



pour alimenter des moulins ou des pêcheries, quais ou autres installations portuaires, passerelles ou ponts et têtes de ponts, etc.), plutôt que les vestiges d'un établissement fortifié gallo-romain ou burgonde.

En somme, au-delà de l'aménagement des berges d'un ou plusieurs bras de l'Arve dans un but encore indéterminé, l'existence à Carouge d'un établissement habité de manière permanente à l'époque gallo-romaine, puis au cours du Haut Moyen Age, reste du ressort de l'hypothèse dans l'état actuel de la documentation archéologique.

Julien Aliquot

CNRS, UMR 5189 HISOMA
MAISON DE L'ORIENT ET DE LA MÉDITERRANÉE
5/7, RUE RAULIN
F-69365 LYON CEDEX 07, FRANCE
julien.aliquot@mom.fr

Denis Genequand Philippe Ruffieux

SERVICE CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE
4, RUE DU PUIITS-SAINT-PIERRE
1204 GENÈVE
denis.genequand@etat.ge.ch
philippe.ruffieux@etat.ge.ch

REMERCIEMENTS

L'intervention était placée sous la responsabilité de Philippe Ruffieux qui a bénéficié de l'aide de Michelle Joguín Regelin et Anne De Weck, archéologues. Le transport des blocs vers leur lieu d'entreposage a été supervisé par Denis Genequand, puis par Gionata Consagra. Celui des pièces de bois vers le laboratoire de conservation a été organisé par Pierre Corboud. Nous avons profité de la collaboration des entreprises Cuénod Constructions SA et Rampini & Cie SA. Nous les en remercions vivement et exprimons également notre gratitude envers la direction du chantier, notamment M. Jacques Guglielmetti, architecte.

Il nous faut également remercier ici très vivement Marion Berti, qui a pris en charge les dessins et les photographies de l'ensemble des blocs sculptés, ainsi que Philippe Bridel et Daniel Paunier, avec qui nous avons eu l'occasion d'échanger idées et informations à propos de l'ensemble lapidaire.

NOTES

- 1 L'ensemble de ce dossier a déjà fait l'objet d'une présentation plus détaillée dans une revue scientifique, sous la forme de deux articles : Ruffieux 2014 et Genequand/Aliquot 2014.
- 2 A ce sujet, voir Brunier 2007, pp. 166-167.
- 3 Les analyses ont été confiées au Laboratoire Romand de Dendrochronologie, référence : Jean-Pierre Hurni, Jean Tercier, Christian Orcel, Rapport d'expertise dendrochronologique. Fouilles route de Veyrier 37 A, CH Carouge (GE). Moudon, 12 septembre 2012. LRD12/R6716.
- 4 Dumont/Mariotti 2013.
- 5 Plumettaz 2000, pp. 211-213.
- 6 De La Corbière 2013, p. 5.
- 7 Blondel 1933, p. 28; Bonnet 1982, pp. 19-25; Bonnet 1992, p. 15; Bonnet 1998, pp. 22-23.
- 8 Berthier/Benoît 2006; Plumettaz 2000, pp. 213-214.
- 9 Dumont/Mariotti 2013, pp. 102 et 104, fig. 78; Bonnamour 2006, p. 94, fig. 6.
- 10 Dumont/Mariotti 2013, p. 90, fig. 68.
- 11 Dumont/Mariotti 2013, p. 88, fig. 66; p. 89.
- 12 Bonnamour/Dumont 2006, p. 87.
- 13 Dumont/Bonnamour 2011, p. 591.
- 14 Voir notamment l'ouvrage d'Henri Gautier (1660-1737), architecte, ingénieur et inspecteur des ponts et chaussées du Royaume (Gautier 1716).
- 15 Gautier en donne un exemple dans son traité (Gautier 1716, pl. XX). Voir aussi Klein 2011, p. 269; Vos 2011, pp. 116-121.
- 16 Schwab 2000; Pillonel/Reginelli Servais 2011.
- 17 Wilke 2011; Poláček 2011.
- 18 Dumont 2010, pp. 205-206; Fehr 1981.
- 19 Mesqui 1986, p. 233 et fig. 247; Burnouf/Guilhot/Mandy *et al.* 1991, pp. 129-130.
- 20 Prell 2011.
- 21 Ripper/Cooper 2009, pp. 31-35.
- 22 Ripper/Cooper 2009, p. 32, fig. 25.
- 23 Ripper/Cooper 2009, pp. 53-89.
- 24 Ripper/Cooper 2009, p. 72, fig. 55.
- 25 Rigold 1975, notamment pp. 56-59 et fig. 17x.
- 26 O'Kelly 1961, p. 138, fig. 1 J-L; pp. 140-141; pl. VIII L; usage de pierres : p. 143, fig. 2.
- 27 Voir dans la classification de Rigold les supports de type III : Rigold 1975, p. 57, fig. 17; p. 59; voir également p. 79, fig. 31; p. 81, fig. 32.
- 28 La reconstitution 3D est basée sur les éléments mis au jour pour la fondation et la partie inférieure de la pile. La restitution de la superstructure est hypothétique et s'inspire d'analogies dans les constructions en charpente ou les ponts.
- 29 Dumont 2010, p. 205; Prell 2011, p. 112.
- 30 De La Corbière 2013, p. 4.
- 31 Voir notamment Grillet 1807, p. 3.
- 32 Blondel 1940, p. 61.
- 33 Blavignac 1985, p. 34.
- 34 Blondel 1940, p. 60.
- 35 Saint-Pierre 1982, p. 21 (n° 27); Bossert 2002, pp. 44-45 (nos 29a, 29b, 29c, 29d et 29e); Hauser 2012, pp. 137, 144 et 152 (nos 1, 8 et 18).
- 36 Gros 2001, pp. 422-435; Moretti/Tardy (éd.) 2006, *passim*.
- 37 Morel 1993.
- 38 Fauduet 1993, pp. 41, 52, 54, 59, 72.
- 39 Communication personnelle de Philippe Bridel. A Genève, les ensembles lapidaires d'époque romaine sont trop disparates et encore insuffisamment étudiés pour que l'on puisse déterminer si l'on a eu recours ou non à certains types particuliers de calcaire.
- 40 Sur la *colonia Julia Equestris*, son histoire, ses institutions et ses relations avec Genève, voir en dernier lieu Frei-Stolba *et al.* 1999, pp. 32-53; Frei-Stolba 2004; Frei-Stolba 2011; Brunetti/Henry 2012, pp. 76-81.
- 41 Sur ce phénomène bien connu et compliqué par les rapports étroits entre la colonie

- Equestre et *Genava* (Genève), vicus des Allobroges, puis de la cité de Vienne, en Gaule Narbonnaise, on peut se reporter aux observations de Frei-Stolba *et al.* 1999, pp. 40-41, et de Frei-Stolba 2011, ainsi qu'aux remarques de F. Wiblè dans le volume des *ILN Vienne* consacré à la ville et au canton de Genève, en particulier aux pages 201 et 205 et sous les numéros 846, 848, 852, 856-859, 862-863. A propos de l'inscription *ILN Vienne* 869, découverte à Genève, identifiée à un fragment du *senatus consultum de Cn. Pisone patre* et réattribuée de manière plausible à Nyon, voir désormais Bartels 2009 (*AE* 2009, 839).
- 42 *CIL* XIII, 5004; Walser 1979, p. 86, n° 39, avec une photo; Maier 1983, p. 77, n° 53. Contrairement au *CIL*, ni Walser ni Maier ne signalent le martelage de l'inscription, pourtant manifeste aux lignes 1 et 3.
- 43 *CIL* XII, 2591.
- 44 Albanis Beaumont 1806, pp. 326-328; Grillet 1807, pp. 3-5.
- 45 Albanis Beaumont 1806, p. 326.
- 46 Grillet 1807, pp. 3-4, qui part du principe que tous les blocs appartiennent à un seul et même monument restituable d'après les éléments sculptés les plus caractéristiques.
- 47 Blondel 1929; Deonna 1929; Bonnet 2009, pp. 126-128. Sur la date ambiguë de ce rempart, voir aussi De La Corbière 2010, pp. 93-102, en particulier pp. 101-102.
- 48 Bonnet *et al.* 1989, pp. 6-7.
- 49 *Saint-Pierre* 1982, pp. 21-22, nos 27-29.
- 50 Deonna 1924, pp. 55-56; Blondel 1924, pp. 85-88. Les blocs trouvés au pied de la tour de l'île, longtemps tenus pour romains et provenant de Nyon (Blondel 1937, p. 93; Blondel 1956, p. 33), sont plus probablement médiévaux et appartiennent au « charmur » du 13^e siècle (Broillet/De La Corbière 1997, pp. 221-222 n. 5).
- 51 Blondel 1940; repris par Corboz 1965.
- 52 *Chronique de Frédégaire*, III, 33, éd. Krusch 1888, p. 104. Sur ces événements, voir Favrod 1997, pp. 163, 373-376.
- 53 Bonnet 1982, 1992, 1998.
- 54 Bonnet 1992, p. 17; Bonnet 1998, p. 22.
- 55 Bonnet 1992, p. 18.
- BIBLIOGRAPHIE**
- AE*. *L'Année épigraphique*, dans la *Revue archéologique*, 1888-1961, puis sous la forme de volumes indépendants. Paris 1962 ->.
- Albanis Beaumont 1806**. J.-Fr. Albanis Beaumont, *Description des Alpes grecques et cottiennes, ou Tableau historique de la Savoie. Deuxième partie* II. Paris 1806.
- Bartels 2009**. J. Bartels, Der Tod des Germanicus und seine epigraphische Dokumentation: Ein neues Exemplar des *senatus consultum de Cn. Pisone patre* aus Genf. *Chiron* 39, 2009, pp. 1-9.
- Berthier/Benoît 2006**. K. Berthier et P. Benoît, Chapitre 4: Les sites fluviaux, 3. Les moulins hydrauliques. In: A. Dumont (dir.), *Archéologie des lacs et des cours d'eau*. Paris 2006, pp. 95-100.
- Blavignac 1985**. J.-D. Blavignac, *Histoire de Carouge, d'après le manuscrit inédit de Jean-Daniel Blavignac et les notes de Louis Cottier, publiée par les soins d'Adrien A.F. Pétrier*. Genève 1985.
- Blondel 1924**. L. Blondel, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1923. *Genava* 2, 1924, pp. 83-93.
- Blondel 1929**. L. Blondel, Remarques sur la construction de l'enceinte romaine, rue de l'Hôtel de ville, Genève. *Genava* 7, 1929, pp. 135-137.
- Blondel 1933**. L. Blondel, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1932. *Genava* 11, 1933, pp. 27-37.
- Blondel 1937**. L. Blondel, La tour et le château de l'île. *Genava* 15, 1937, pp. 92-99.
- Blondel 1940**. L. Blondel, Carouge, villa romaine et burgonde. *Genava* 18, 1940, pp. 54-68.
- Blondel 1956**. L. Blondel, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*. Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève 8, Genève 1956.
- Bonnamour 2006**. L. Bonnamour, Chapitre 4: Les sites fluviaux, 2. Les pêcheries. In: A. Dumont (dir.), *Archéologie des lacs et des cours d'eau*. Paris 2006, pp. 93-95.
- Bonnamour/Dumont 2006**. L. Bonnamour et A. Dumont, Chapitre 4: Les sites fluviaux, 1. Les sites de franchissement. In: A. Dumont (dir.), *Archéologie des lacs et des cours d'eau*. Paris 2006, pp. 87-93.
- Bonnet 1982**. Ch. Bonnet, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1980 et 1981. *Genava* n.s. 30, 1982, pp. 5-27.
- Bonnet 1992**. Ch. Bonnet, Aux origines de Carouge. In: J.-P. Santoni (dir.), *Carouge*. Petite bibliothèque carougeoise, Carouge 1992, pp. 13-20.
- Bonnet 1998**. Ch. Bonnet, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1996 et 1997. *Genava* n.s. 46, 1998, pp. 11-24.
- Bonnet 2009**. Ch. Bonnet, *Les fouilles de la cathédrale Saint-Pierre de Genève. Le centre urbain de la protohistoire jusqu'au début de la christianisation*. Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève 64, Genève 2009.
- Bonnet et al. 1989**. Ch. Bonnet, G. Zoller, P. Broillet, M.-A. Haldimann, C.-A. Baud, C. Kramar, C. Simon, C. Olive et Y. Billaud, Les premiers ports de Genève. *as*. 12/1, 1989, pp. 2-24.
- Bossert 2002**. M. Bossert, *Die figürlichen Skulpturen von Colonia Iulia Equestris* (CSIR Schweiz I, 4). Cahiers d'archéologie romande 92, Noviodunum 4, Lausanne 2002.
- Broillet/De La Corbière 1997**. P. Broillet et M. De La Corbière, Le château de l'île (XIII^e-XV^e siècle). In: P. Broillet (dir.), *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Genève I. La Genève sur l'eau*. Bern 1997, pp. 221-225.
- Brunetti/Henny 2012**. C. Brunetti et Chr. Henny, *Recherches sur l'area publica de la Colonia Iulia Equestris. Les basiliques (Nyon, canton de Vaud)*. Cahiers d'archéologie romande 136, Noviodunum 5, Lausanne 2012.
- Brunier 2007**. I. Brunier, Un ouvrage défensif peu connu: l'éphémère fort d'Arve (1589-1596). *Genava* n.s. 55, 2007, pp. 159-168.
- Burnouf/Guilhot/Mandy et al. 1991**. J. Burnouf, J.-O. Guilhot, M.-A. Mandy *et al.*, *Le Pont de la Guillotière. Franchir le Rhône à Lyon*. Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes 5, Lyon 1991.
- CIL XII**. O. Hirschfeld (éd.), *Corpus inscriptionum latinarum* XII. *Inscriptiones Galliae Narbonensis latinae*. Berlin 1888.
- CIL XIII**. O. Hirschfeld et K. Zangemeister *et al.* (éd.), *Corpus inscriptionum latinarum* XIII. *Inscriptiones trium Galliarum et Germaniarum latinae*. Berlin 1899-1933.
- Corboz 1965**. A. Corboz, Les fossés burgondes de Carouge en 1783. *Genava* n.s. 13, 1965, pp. 129-140.
- De La Corbière 2010**. M. De La Corbière, Les fortifications médiévales. In: M. De La Corbière, I. Brunier, B. Frommel, D. Ripoll, N. Schätti et A. Winiger-Labuda (éd.), *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Genève III. Genève, ville forte*, Bern 2010, pp. 93-210.
- De La Corbière 2013**. M. De La Corbière, *Les ponts d'Arve au Moyen Âge*. Rapport historique. Département de l'urbanisme, Office du patrimoine et des sites, inventaire des monuments d'art et d'histoire (non publié).
- Deonna 1924**. W. Deonna, Collections lapidaires. *Genava* 2, 1924, pp. 55-57.
- Deonna 1929**. W. Deonna, Fragments architecturaux provenant du mur de l'enceinte romaine de Genève. *Genava* 7, 1929, pp. 120-134.
- Dumont 2010**. A. Dumont, Franchir les fleuves: le pont, point de passage obligé. L'exemple de la Loire à l'époque gallo-romaine. In: J.-P. Le Bihan

2. Un pont médiéval et le forum de Nyon en pièces détachées à Carouge

et J.-P. Guillaumet (dir.), *Routes du Monde et passages obligés de la Protohistoire au haut Moyen Âge. Actes du colloque international d'Ouessant, 27 et 28 septembre 2007, centre de recherche archéologique du Finistère*. Quimper 2010, pp. 193-221.

Dumont/Bonnamour 2011. A. Dumont et L. Bonnamour, Du pont de bois au pont mixte en Gaule. In: G. Barruol, J.-L. Fiches et P. Garmy (dir.), *Les ponts routiers en Gaule romaine. Actes du colloque du Pont du Gard, octobre 2008*. Revue archéologique de Narbonnaise suppl. 41, Montpellier-Lattes 2011, pp. 589-613.

Dumont/Mariotti 2013. A. Dumont et J.-F. Mariotti, *Archéologie et histoire du fleuve Charente. Taillebourg-Port d'Envaux: une zone portuaire du haut Moyen Âge sur le fleuve Charente*. Dijon 2013.

Fauduet 1993. I. Fauduet, *Les temples de tradition celtique en Gaule romaine*. Paris 1993.

Favrod 1997. J. Favrod, *Histoire politique du royaume burgonde (443-534)*. Bibliothèque historique vaudoise 113, Lausanne 1997.

Fehr 1981. H. Fehr, Eine Rheinbrücke zwischen Koblenz und Ehrenbreitstein aus der Regierungszeit des Claudius. In: H. Fehr, E. Mensching et F.-D. Schieferdecker et al., *Römische Rheinbrücke Koblenz*. Archäologie an Mittelrhein und Mosel 2, Sonderabdruck aus Bonner Jahrbücher 181, Koblenz 1981, pp. 287-300.

Frei-Stolba 2004. R. Frei-Stolba, Une grande famille équestre originaire de la *colonia Iulia Equestris* (Nyon) et de *Genava* (Genève). *Latomus* 63, 2004, pp. 340-369.

Frei-Stolba 2011. R. Frei-Stolba, Réflexions sur les relations entre le vicus de *Genava* et la *colonia Iulia Equestris*. In: C. Deroux (éd.), *Corolla Epigraphica. Hommages au professeur Yves Burnand* 1. Collection Latomus 331, Bruxelles 2011, pp. 135-147.

Frei-Stolba et al. 1999. R. Frei-Stolba, A. Bielman et H. Lieb, Recherches sur les institutions de Nyon, Augst et Avenches. In: M. Dondin-Payre et M.-Th. Raepsaet-Charlier (éd.), *Cités, Municipales, Colonies. Les processus de municipalisation en Gaules et en Germanie sous le Haut Empire romain*, Paris 1999, pp. 29-95.

Gautier 1716. H. Gautier, *Traité des ponts*. Paris 1716.

Genequand/Aluquot 2014. D. Genequand et J. Aluquot, Une nouvelle inscription latine de la *colonia Iulia Equestris* et un ensemble de blocs architecturaux romains trouvés à Carouge GE. *Annuaire d'Archéologie Suisse* 97, 2014, pp. 121-136.

Grillet 1807. J.-L. Grillet, *Dictionnaire historique, littéraire et statistique des départements du Mont-Blanc et du Léman*, tome 2. Chambéry 1807.

Gros 2001. P. Gros, *L'architecture romaine du début du III^e siècle av. J.-C. à la fin du Haut Empire 2. Maisons, palais, villas et tombeaux*. Paris 2001.

Hauser 2012. P. Hauser, Présentation des blocs d'architecture. In: C. Brunetti et Chr. Henny, *Recherches sur l'area publica de la Colonia Iulia Equestris. Les basiliques (Nyon, canton de Vaud)*. Cahiers d'archéologie romande 136, Noviodunum 5, Lausanne 2012, pp. 136-156.

ILN Vienne. B. Rémy (dir.), *Inscriptions latines de Narbonnaise (I.L.N.) V*, 1-3. Vienne. Gallia suppl. 44, Paris 2004-2005.

Klein 2011. U. Klein, Archäologische Untersuchungen an der Weidenhäuser Brücke in Marburg/Lahn. In: M. Prell (éd.), *Archäologie der Brücken*. Bayerische Gesellschaft für Unterwasserarchäologie, Regensburg 2011, pp. 264-270.

Krusch 1888. Br. Krusch, *Chronicarum quae dicuntur Fredregarii Scholastici libri IV cum Continuationibus. Monumenta Germaniae Historica, Scriptorum rerum Merovingicarum 2*. Hannover 1888, pp. 18-193.

Maier 1983. J.-L. Maier, *Genavae Augustae. Les inscriptions romaines de Genève*. Genève 1983.

Mesqui 1986. J. Mesqui, *Le pont en France avant le temps des ingénieurs*. Paris 1986.

Morel 1993. J. Morel, Un nouveau temple rond gallo-romain à Avenches VD. Présentation des recherches et premiers résultats. *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie* 76, 1993, pp. 161-168.

O'Kelly 1961. M. J. O'Kelly, A wooden bridge on the Cashen river, Co. Kerry. *The Journal of the Royal Society of Antiquaries of Ireland* 91, 1961, pp. 135-152.

Pillonel/Reginelli Servais 2011. D. Pillonel et G. Reginelli Servais, Eisenzeitliche Pfahljochbrücken über die Zihl und die Broye (Schweiz). Zeichnerische Dokumentation und Bauweisen. In: M. Prell (éd.), *Archäologie der Brücken*. Bayerische Gesellschaft für Unterwasserarchäologie, Regensburg 2011, pp. 23-30.

Plumettaz 2000. N. Plumettaz, Aménagements des 10^e s.-12^e s. dans un ancien lit secondaire de la Thielle. In: L. Bonnamour (dir.), *Archéologie des fleuves et des rivières*, Paris 2000, pp. 210-215.

Poláček 2011. L. Poláček, Ninth Century Bridges of Mikulčice (Czech Republic). In: M. Prell (éd.), *Archäologie der Brücken*. Bayerische Gesellschaft für Unterwasserarchäologie, Regensburg 2011, pp. 178-184.

Prell 2011. M. Prell, Die römische Donaubrücke bei Stepperg. Eine Brücke bislang unbekannt Typs?, In: M. Prell (éd.), *Archäologie der Brücken*. Bayerische Gesellschaft für Unterwasserarchäologie, Regensburg 2011, pp. 110-115.

Rigold 1975. S. E. Rigold, Structural Aspects of Medieval Timber Bridges. *Medieval Archaeology* 19, 1975, pp. 48-91.

Ripper/Cooper 2009. S. Ripper et L. P. Cooper, *The Hemington Bridges. The excavation of three medieval bridges at Hemington Quarry near Castle Donington, Leicestershire*. Leicester Archaeology Monograph. 16, Leicester 2009.

Ruffieux 2014. Ph. Ruffieux, Un pont en bois du 12^e siècle à Carouge GE. *Annuaire d'Archéologie Suisse* 97, 2014, pp.137-151.

Saint-Pierre 1982. *Saint-Pierre, cathédrale de Genève. Un monument, une exposition. Musée Rath, Genève, 10 juin-10 octobre 1982*. Genève 1982.

Schwab 2000. H. Schwab, Ponts et ports celtiques et romains de la Broye et de la Thielle (Suisse). In: L. Bonnamour (dir.), *Archéologie des fleuves et des rivières*, Paris 2000, pp. 216-220.

Vos 2011. A. D. Vos, Several Phases of Roman Bridge Building on the River Meuse at Maastricht (Netherlands). A Pre-disturbance Survey. In: M. Prell (éd.), *Archäologie der Brücken*. Bayerische Gesellschaft für Unterwasserarchäologie, Regensburg 2011, pp. 116-121.

Walser 1979. G. Walser, *Römische Inschriften in der Schweiz, für den Schulunterricht ausgewählt, fotografiert und erklärt* 1. Westschweiz. Bern 1979.

Wilke 2011. G. Wilke, Mittelalterliche Brücken im nordwestlichen Teil Polen im Lichte der archäologischen Quellen. Möglichkeiten der Rekonstruktion und ihre Beschränkungen. In: M. Prell (éd.), *Archäologie der Brücken*. Bayerische Gesellschaft für Unterwasserarchäologie, Regensburg 2011, pp. 171-177.

CRÉDITS DES ILLUSTRATIONS

SCA, Ph. Ruffieux (fig. 1-9, 13-15); Ph. Ruffieux, M. Joguín Regelin et A. De Weck (fig. 3); M. Berti (fig. 10-12, 17-28); D. Genequand (fig. 16); A. Peillex (fig. 29).

Les fouilles de la place Simon-Goulart en 2012 : sanctuaire antique et défenses de la ville médiévale

Denis Genequand

3.

LES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE SIMON-GOULART EN 2012 ONT OFFERT L'OCCASION DE COMPLÉTER LES OBSERVATIONS ARCHÉOLOGIQUES À LA PÉRIPHÉRIE DU TEMPLE DE SAINT-GERVAIS ET DES ÉDIFICES MÉDIÉVAUX, GALLO-ROMAINS ET PRÉ-HISTORIQUES QUI L'ONT PRÉCÉDÉ. PLUSIEURS MOIS DE FOUILLES, D'AVRIL À SEPTEMBRE, ONT PERMIS DE DOCUMENTER DES VESTIGES REMONTANT À LA PRÉ-HISTOIRE, AU DEUXIÈME ÂGE DU FER, À L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE ET AU MOYEN ÂGE. ILS APPARTIENNENT AUX MÊMES AMÉNAGEMENTS QUE CEUX TROUVÉS SOUS LE TEMPLE ET LEUR INTERPRÉTATION EST FORTEMENT TRIBUTAIRE DES RÉSULTATS DES FOUILLES MENÉES ENTRE 1987 ET 2004.

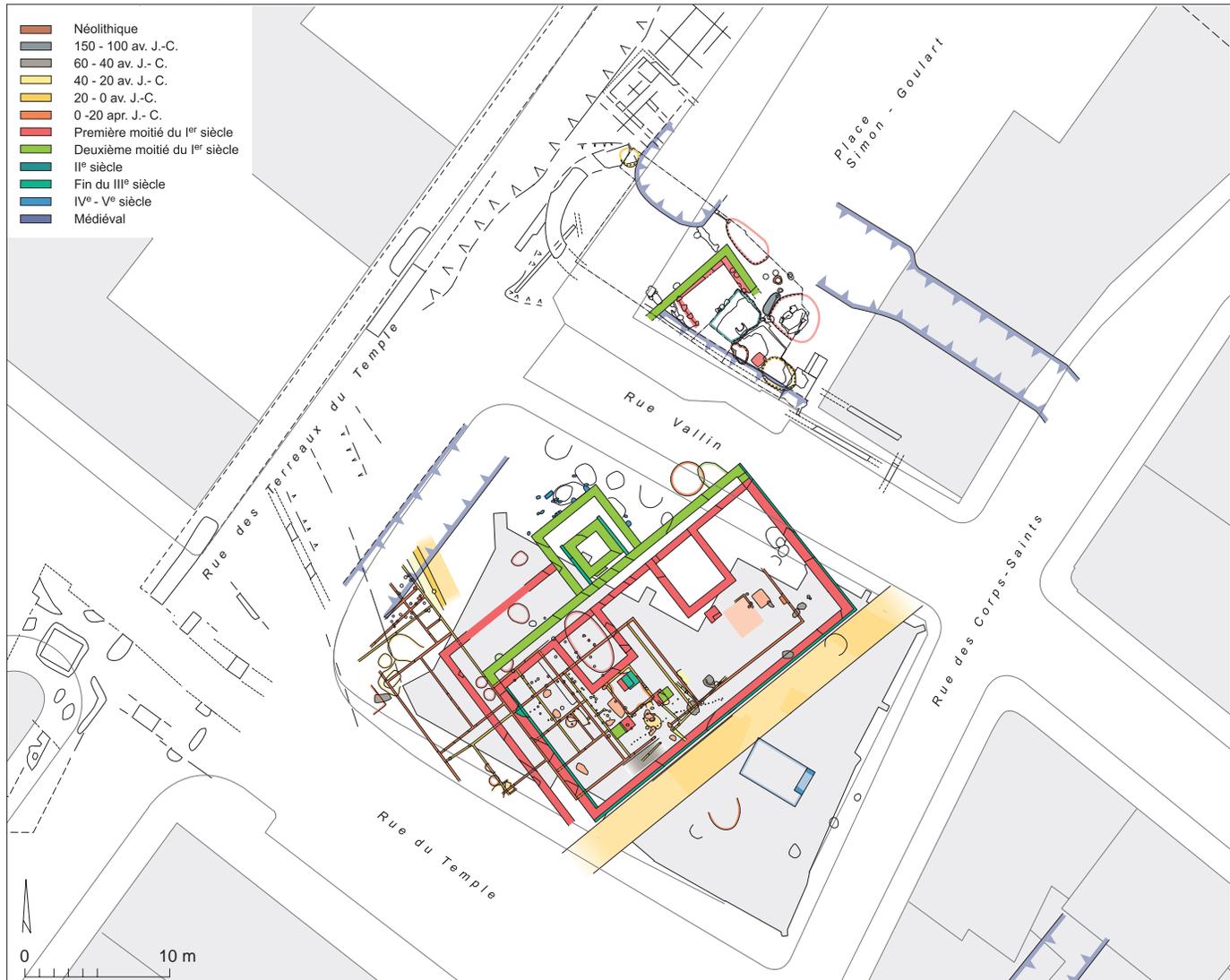
Le réaménagement de la place Simon-Goulart par la Ville de Genève a nécessité une intervention du Service cantonal d'archéologie. Une surface de 160 m² a été explorée dans sa partie sud, le long de la rue Vallin, du 23 avril au 12 septembre 2012 **FIG 1** et **2**. La densité et le nombre important des structures nécessitaient un dégagement assez fin. La fouille de l'ensemble de la surface n'était pas achevée lorsque le chantier a été interrompu.

Des recherches avaient déjà été effectuées entre 1987 et 2004 par le Service cantonal d'archéologie sous le temple de Saint-Gervais et aux alentours afin d'accompagner la restauration de cet édifice de la première moitié du 15^e siècle. Ces

1 Vue d'ensemble de la fouille sur la place Simon-Goulart.



3. Les fouilles de la place Simon-Goulart en 2012: sanctuaire antique et défenses de la ville médiévale



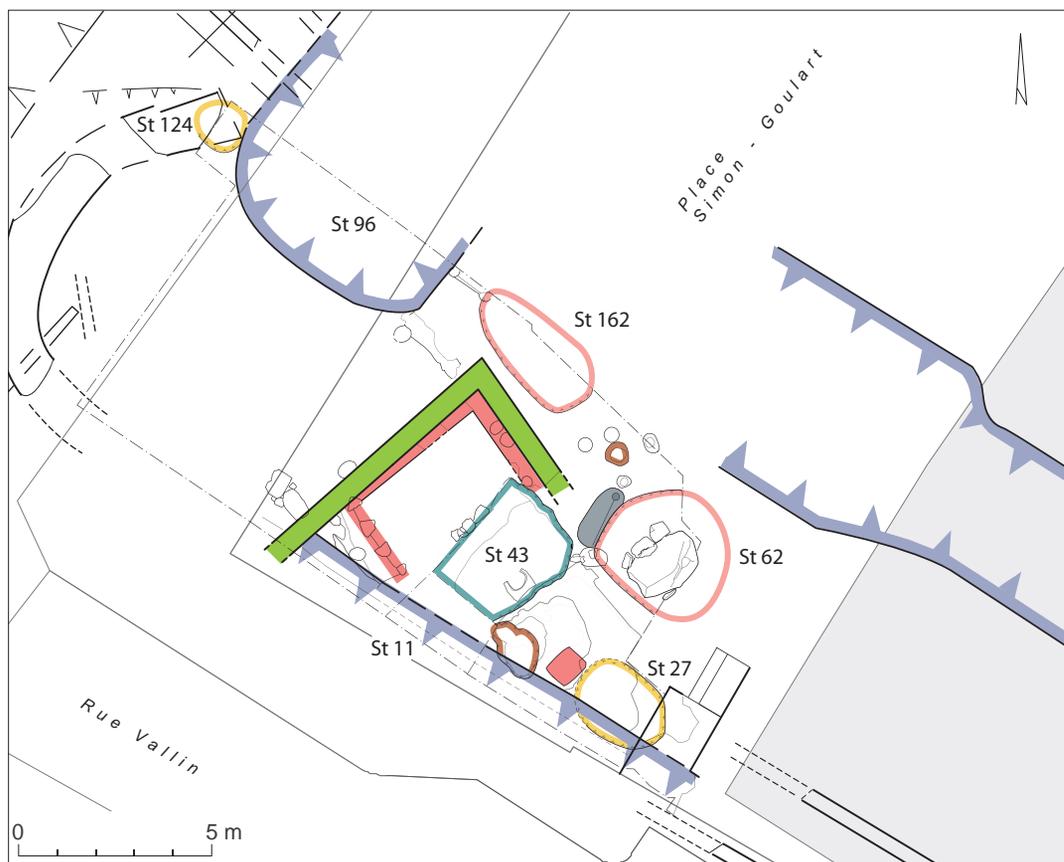
2 Plan du quartier de Saint-Gervais et emplacement de la fouille sur la place Simon-Goulart.

fouilles, dirigées par Béatrice Privati, ont apporté de précieux renseignements sur les origines du bourg et le développement de la rive droite, jusque-là relativement mal connus¹. Elles ont montré en particulier l'importance de la terrasse située non loin du pont, qui a sans doute franchi très tôt le Rhône. Après une occupation préhistorique marquée par un alignement de pierres dressées (Néolithique moyen, 4^e millénaire av. J.-C.), le site a été abandonné. Un important sanctuaire gallo-romain s'est ensuite développé entre 40 av. J.-C. et le 3^e-4^e siècle apr. J.-C. Un mausolée, puis une église funéraire paléochrétienne lui ont succédé au même emplacement. Une grande partie de ces vestiges sont actuellement conservés dans le site archéologique aménagé sous le temple de Saint-Gervais.

C'est donc sans surprise que la fouille menée en 2012 au sud de la place a révélé des vestiges qui se rattachent à ces différentes phases d'occupation, à l'exception notable du Haut Moyen Age **FIG 3**. Il s'agit par ailleurs d'une zone occupée jusqu'au début du 20^e siècle par des bâtiments de la fin du Moyen Age et de l'époque moderne, mais dont aucun n'était excavé, préservant ainsi les vestiges archéologiques plus anciens.

Les vestiges préhistoriques

Sous la place Simon-Goulart, les vestiges les plus anciens appartiennent vraisemblablement au Néolithique moyen (4^e millénaire av. J.-C.) et sont matérialisés par deux fosses ou foyers. La plus grande,



de forme assez irrégulière, mesure environ 1,20 m de diamètre, pour une profondeur conservée de 0,40 m **FIG 4**. Son remplissage comprenait de nombreuses pierres, la plupart posées sur le fond, et un sédiment cendré de couleur gris-noir. La seconde, nettement plus petite (diamètre de 0,60 m), était remplie d'un sédiment de même type, mais ne comptait qu'une seule pierre posée au fond.

C'est probablement à la même époque que remonte un mégalithe trouvé basculé dans une fosse à vocation culturelle du sanctuaire gallo-romain (St. 62, **FIG 7**). Ce bloc, de forme allongée, faisait sans doute partie d'un alignement de pierres dressées, dont d'autres éléments ont été mis au jour sous le temple de Saint-Gervais. Ces alignements sont généralement considérés comme des aménagements en lien avec des lieux de culte ou de rassemblement, fonction dont la pérennité à Saint-Gervais est clairement indiquée par l'évolution ultérieure du site. Au vu de sa taille et sa position dans la fosse, le mégalithe devait être dressé au même emplacement, mais il n'a pas été possible de mettre en évidence sa fosse d'implantation.

L'âge du Fer

Une unique sépulture de la fin du Deuxième âge du Fer (La Tène D1, 150-80 av. J.-C., ou La Tène D2, 80-20 av. J.-C.) a été mise au jour : elle atteste d'une réoccupation funéraire de la zone avant ou

3 Plan de la fouille.

4 Fosse ou foyer d'époque préhistorique.



5 Sépulture de La Tène finale.

en marge de la construction du premier sanctuaire gallo-romain. Il s'agit d'une inhumation d'un individu adulte, déposé en décubitus dorsal selon une orientation nord-sud, la tête redressée vers la poitrine et les bras repliés sur cette dernière **FIG 5**. Il sera nécessaire d'effectuer une analyse radiocarbone pour préciser la date de cette sépulture, mais plusieurs arguments archéologiques permettent déjà de la cerner. Un fragment de céramique – une jatte carénée à bord en bourrelet – est issu du sédiment comblant la fosse. Il fournit un *terminus post quem* de 170 av. J.-C. pour l'inhumation. La jatte est du type de celles trouvées dans l'atelier de potier fouillé à la rue du Cloître, daté entre 150 et 100 av. J.-C.². D'autre part, la tombe est recoupée par l'une des fosses à vocation cultuelle du sanctuaire gallo-romain, celle où un mégalithe a été basculé et dont l'abondant mobilier est datable du 1^{er} siècle apr. J.-C.

Le sanctuaire gallo-romain

La plus grande partie des vestiges trouvés sous la place appartient au sanctuaire gallo-romain. Il s'agit, d'une part, de plusieurs fosses, réparties sur l'ensemble de la surface fouillée, interprétées comme ayant une fonction cultuelle. Elles sont liées

aux états anciens du sanctuaire (seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C. - 1^{er} siècle apr. J.-C.). Leur remplissage est caractérisé par des dépôts de faune et de céramique fragmentaire attestant d'un tri et relevant de pratiques rituelles. C'est dans l'une de ces fosses qu'un mégalithe a été basculé vers le milieu du 1^{er} siècle apr. J.-C. D'autre part, des sous-bassements en pierre pour des parois en matériaux légers (terre et bois) et des murs de pierre marquent les deux états successifs d'un petit bâtiment quadrangulaire, qui pourrait constituer un quatrième temple inclus dans le sanctuaire. Une base rectangulaire, faite de galets et placée en avant du bâtiment, indique peut-être l'emplacement d'un autel. Toutes ces structures sont très proches les unes des autres et se succèdent très rapidement durant le 1^{er} siècle apr. J.-C.

Fosses à vocation cultuelle

Quatre fosses à vocation cultuelle ont été mises en évidence **FIG 3**. Les deux premières, St. 27 et St. 62, se trouvent au sud et au sud-est de la fouille. Elles ont pu être étudiées et fouillées de manière détaillée. La troisième, St. 124, a été identifiée dans l'angle nord, en limite de l'excavation. Seul un quart ou un tiers de sa surface a pu être exploré (voire même une surface inférieure au quart s'il s'agit d'une fosse allongée). La quatrième, St. 162, prend place le long de la berme nord de la fouille. Pour des questions de temps, elle n'a été que partiellement vidée de manière assez expéditive, d'abord à la truelle, puis à la pioche.

St. 27

Cette fosse est la seule dont le diamètre complet a pu être mis en évidence. Elle a une forme plus ou moins ovale, longue de 2,60 m et large de 1,90 m, pour une profondeur de 1,14 m **FIG 6**. L'étude minutieuse de son comblement a montré qu'il s'est fait en plusieurs étapes. Un premier remblai – ou plus exactement une série de remblais d'épaisseurs et de colorations différentes – a rempli près des deux-tiers de la fosse. Puis un autre remblai a été installé, non seulement pour combler le reste de la fosse, mais aussi pour égaliser le terrain alentour. Le tout a été scellé par plusieurs couches d'argile verdâtre, dont l'une porte des traces de rubéfaction extrêmement importantes à sa surface.

Le mobilier céramique contenu dans la fosse couvre tout le 1^{er} siècle av. J.-C et indique que le comblement a été effectué à l'extrême fin de ce siècle.



6 Vue en coupe de la fosse augustéenne St. 27.

St. 62

Cette fosse n'a été que partiellement fouillée – environ la moitié ou les deux-tiers –, le reste ayant été détruit par l'implantation d'une citerne à mazout. Elle a un diamètre approximatif minimum de 3,30 m, pour une profondeur de 1,04 m. Son comblement est complexe et c'est là qu'un mégalithe a été trouvé **FIG 7**. On ne sait pas avec certitude si ce dernier a été basculé en premier, laissant un surplomb important sous une partie du bloc, au nord, ou si la fosse a d'abord été partiellement comblée avant le basculement. La première solution paraît toutefois la plus vraisemblable. Dans tous les cas, le comblement de la fosse s'est fait en plusieurs étapes, par des remblais

clairement différenciés et alternant parfois avec de fines couches plus argileuses. Il est très clair aussi que la dernière couche de remblai ne remplissait pas complètement la fosse et laissait visible la surface plane du mégalithe couché.

Le matériel céramique issu du comblement de la fosse se situe entre 30 et 60 apr. J.-C., mais ne permet pas de proposer des dates plus précises pour chacun des différents remblais identifiés lors de la fouille. Parmi les restes de faune, il faut remarquer en particulier une hémi-mandibule de bœuf posée sur le fond de la fosse, sous le mégalithe. Cet élément ne manque pas de rappeler d'autres trouvailles similaires dans des contextes culturels ou en lien avec des pratiques rituelles, en particulier à Vandœuvres, près de Genève, et à Yverdon-les-Bains³.

7 Fosse St. 62, comblée vers le milieu du 1^{er} s. apr. J.-C. et dans laquelle un mégalithe a été basculé.



St. 124

La surface fouillée de cette fosse est limitée et il est difficile de savoir s'il s'agit d'une petite fosse de près de 1,40 m de diamètre ou de l'extrémité d'une fosse allongée beaucoup plus grande. Sa profondeur minimale est de 0,76 m. Son remplissage est constitué de deux couches. La plus profonde est assez organique, la seconde beaucoup plus argileuse, mais il ne s'agit pas d'une couche d'argile scellant la fosse comme on l'observe dans St. 27.

Le mobilier permet de dater le comblement de cette fosse assez précisément à l'époque augustéenne, entre 20 av. J.-C. et 10 apr. J.-C. Deux



8 Murs appartenant à un bâtiment quadrangulaire, vraisemblablement un temple.

9 Radier rectangulaire formé de galets; il s'agit probablement d'une base pour un autel.

hémi-mandibules de bœuf ont également été trouvées dans la couche supérieure.

St. 162

De forme allongée, cette fosse n'a été que partiellement fouillée de manière assez rapide. Elle est longue de 3,70 m, pour une largeur minimum de 1,10 m et une profondeur de 0,80 m. Son remplissage est scellé par une couche d'argile verdâtre et contient de la céramique datable des années 20 à 40 apr. J.-C.

Constructions en terre et bois et maçonneries

Le centre de la zone fouillée est occupé par un bâtiment comprenant deux états. Du premier, seuls des solins formant trois côtés de l'édifice sont conservés. Le quatrième côté a été détruit lors du



creusement d'une grande fosse artisanale. Il faut sans doute restituer un plan carré de 4,50 m de côté à ce bâtiment. Deux murs, ou plus exactement leurs fondations maçonnées, appartiennent au deuxième état. Ils forment un angle droit et s'appuient contre une partie des solins du premier état en les englobant dans la nouvelle construction **FIG 8**. Le plan de cette dernière devait être rectangulaire, d'au moins 7,50 x 4 m, allongé en direction du sud-ouest.

Il est important de relever que les deux états de ce bâtiment ont exactement la même orientation que le sanctuaire fouillé sous l'église du 15^e siècle. Tous ces édifices appartiennent vraisemblablement au même ensemble religieux et on verrait volontiers un quatrième temple dans le bâtiment carré du premier état. Cette interprétation est d'ailleurs renforcée par la présence d'une base rectangulaire (0,86 x 0,74 m) environ 2 m en avant de l'emplacement présumé de la façade sud-est du premier état du bâtiment, parfaitement centrée sur ce dernier. L'étude de la stratigraphie montre que les deux structures sont contemporaines. Cette base est constituée d'un radier de galets soigneusement aménagés et pourrait avoir supporté un autel, à l'instar de celles découvertes en avant des *cellae* de la première moitié du 1^{er} siècle apr. J.-C. mises au jour sous l'église⁴ **FIG 9**.

Au vu des rares éléments de chronologie disponibles – la fouille au nord et nord-ouest des murs n'a pas été terminée – les deux états se succèdent rapidement entre 40 et 60 apr. J.-C.

Sol en mortier

Un sol en mortier relativement épais a aussi été mis en évidence au sud-est du bâtiment qui vient d'être décrit. Il recouvre une des fosses à vocation culturelle et la base d'autel, et n'est directement lié à aucune

maçonnerie reconnue. Il est toutefois vraisemblable qu'il soit contemporain ou légèrement postérieur au deuxième état décrit précédemment.

Fosse artisanale

La fouille a révélé l'existence d'une autre fosse (St. 43), beaucoup plus grande, dont la fonction est peut-être artisanale et qui a recoupé le sol en mortier lors de son creusement. Cette fosse a une forme allongée et seule une partie de sa surface a pu être fouillée, le reste étant détruit par des perturbations modernes ou se trouvant au-delà de la limite de l'excavation. Elle est profonde de 1,30 m, pour une largeur de 2,40 m et une longueur minimum de 3,20 m. Son remplissage est constitué d'une alternance de couches argileuses verdâtres et de couches cendreuses. Toutes contiennent un grand nombre de scories métalliques et de fonds de creusets, ainsi que des fragments de fer.

Cette fosse comprend aussi un four construit à l'aide de fragments de tuiles et de briques, de quelques pierres et d'argile **FIG 10**. Il n'était pas posé sur le fond de la fosse, mais sur une première série de remblais de comblement. Son plan présente une forme plus ou moins quadrangulaire à l'extérieur et semi-circulaire à l'intérieur (diamètre approximatif de 0,46 m). Sa hauteur conservée est de 0,48 m et il ne devait guère être plus haut à l'origine. Dans un second temps, il a été englobé dans un massif de maçonnerie plus irrégulier, constitué de beaucoup d'argile, de galets et de fragments de terre cuite (fragments de tuiles et tessons d'amphores de type Gauloise 4). La forme du four rappelle celle des foyers domestiques, notamment des cuisines d'époque gallo-romaine⁵. Toutefois, son emplacement au fond d'une fosse dont le rôle ne semble pas être domestique (son remplissage contient de très nombreuses scories de fer et fonds de creusets ainsi que des couches cendreuses) tend plutôt à suggérer une fonction artisanale. Il pourrait s'agir du four d'un atelier de forge semi-enterré. Il faut cependant remarquer qu'aucun élément de tuyère n'a été découvert à proximité. L'étude détaillée des scories et du reste du matériel trouvé dans la fosse permettra peut-être de préciser sa fonction.

L'abondant mobilier céramique trouvé dans la fosse indique un comblement postérieur à 60 apr. J.-C. S'il est clair que cette structure coupe le sol en mortier, sa relation avec les murs du deuxième état du petit temple n'est pas connue. Elle peut avoir complètement détruit le côté sud-est de celui-ci, mais peut aussi se trouver à l'intérieur d'un espace beaucoup plus grand.

Les fossés médiévaux

La phase du Haut Moyen Age, contemporaine de l'église funéraire fouillée sous le temple de Saint-Gervais, n'est pas représentée dans la fouille, mais deux tronçons de fossés remontant au Moyen Age ont été dégagés et partiellement vidés. Ils appartiennent probablement aux défenses du bourg médiéval et peuvent être en partie reliés à ceux qui avaient été fouillés par Louis Blondel puis par Béatrice Privati.

Le premier (St. 11) a une orientation nord-ouest/sud-est et a été repéré en limite de fouille, le long de la rue Vallin. Sa largeur et sa profondeur restent inconnues. La céramique qui en est issue permet de placer son comblement assez tardivement, dans une fourchette comprise entre le 13^e et le 14^e siècle.

Le second fossé (St. 96) se trouve au nord de la fouille. Il s'agit plus exactement de l'extrémité arrondie d'un fossé qui devait être parallèle à la rue des Terreaux-du-Temple. Une tranchée creusée perpendiculairement a mis en évidence ses parois et son fond **FIG 11**. Il présente un profil en U, avec une largeur de 6,40 m et une profondeur d'au moins 1,80 m. Il n'a pas pu être suivi en amont sous la place Simon-Goulart et on ne sait pas avec certitude comment il se prolongeait. Quelques observations ponctuelles pourraient faire penser qu'il longeait une grande partie de la place, mais il est aussi possible qu'il ait obliqué peu après la limite de fouille et ait rejoint le fossé perpendiculaire repéré par Louis Blondel sous les immeubles bordant la place au sud-est⁶. Il faut encore relever que son orientation le place dans l'axe d'un autre fossé, fouillé sous le parvis du temple⁷.

Un très abondant mobilier céramique est issu du comblement de ce second fossé. Dans son immense

10 Fosse à vocation artisanale et four installé au fond.



majorité, ce matériel remonte à l'époque romaine et provient de sédiments archéologiques déplacés et utilisés lors du remblaiement. Néanmoins, quelques rares tessons appartiennent à l'époque médiévale et indiquent un comblement qui ne serait pas antérieur aux 13^e-14^e siècles. La date de creusement de ce fossé est plus difficile à établir. Dans la zone fouillée, il ne fait que recouper des structures beaucoup plus anciennes qui ne permettent pas d'en préciser la date. Le seul argument de datation pertinent pour le moment est la comparaison avec le fossé de même orientation dégagé sous le parvis du temple. En effet, ce dernier coupe des tombes en dalles de molasse datées des 7^e-9^e siècles, ce qui fournit un *terminus post quem* pour son creusement⁸. S'il s'agit bien du même fossé, on peut alors retenir un creusement et une utilisation entre le 10^e et le 12^e siècle et un comblement aux 13^e-14^e siècles ou peu après.

Il faut voir dans ces fossés des éléments de défense du bourg médiéval de Saint-Gervais qui sont soit parallèles soit perpendiculaires aux lignes de remparts plus tardives situées approximativement sous la rue des Terreaux-du-Temple. L'interruption du fossé sud-ouest/nord-est dans une partie de la zone fouillée en 2012 indique sans doute l'emplacement d'une porte ou d'un dispositif d'entrée, peut-être partiellement encadré par d'autres fossés. L'hypothèse

d'un fossé quadrangulaire d'époque carolingienne entourant complètement l'église de Saint-Gervais et son quartier, émise par Louis Blondel et reprise par la suite⁹, est par contre encore insuffisamment étayée et ne semble pas devoir être retenue.

Bâtiments de la fin du Moyen Age et de l'époque moderne

Des bâtiments de la fin du Moyen Age et de l'époque moderne occupaient la plus grande partie de la place, le long des Terreaux-du-Temple, jusqu'à leur destruction au début du 20^e siècle. Ils sont documentés, dans des états différents, par les plans Billon (1726-1728), Céard (1837-1840) et Grange (1896-1911). Les murs de fondation d'une façade et les vestiges d'un escalier de cave ont été documentés dans l'angle sud de la fouille. Il s'agit sans doute de la façade arrière de la maison qui faisait l'angle entre la rue des Corps-Saints et le cimetière du temple, puis de la rue Vallin qui l'a remplacé.

Mobilier

Un mobilier relativement riche a été trouvé lors de la fouille, en particulier dans les niveaux gallo-romains. Outre la céramique qui est très abondante, on peut mentionner ici un exceptionnel service à vin comprenant une œnochoé et une passoire en bronze¹⁰, un fourreau miniature pour un couteau, également en bronze, une tête féminine en ivoire et un fragment de meule de moulin hydraulique.

Douze monnaies ont également été trouvées¹¹. Deux pièces d'époque augustéenne proviennent de remblais liés aux phases anciennes du sanctuaire (M4 et M12). Trois autres, du 1^{er} siècle apr. J.-C., et une du 4^e siècle, sont issues des couches profondément perturbées par les travaux du 20^e siècle sur la place Simon-Goulart (M1, M2, M3 et M11). Toutes les autres monnaies du 2^e et du 4^e siècle apr. J.-C. ont été découvertes dans le comblement du grand fossé médiéval (M5-M8 et M10), à l'exception d'une pièce issue de la tranchée de récupération du mur du deuxième état du temple (M9).

11 Tranchée creusée perpendiculairement à un fossé médiéval comblé.



Denis Genequand

SERVICE CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE
4, RUE DU PUIITS-SAINT-PIERRE
1204 GENÈVE
denis.genequand@etat.ge.ch

REMERCIEMENTS

La fouille était placée sous la direction de l'auteur, assisté de Marion Berti pour les relevés et les plans, ainsi que d'Isabelle Plan (direction du chantier en août 2012). L'équipe de fouille a compté de un à trois ouvriers selon les moments : Pinto De Jesus, Marcial Limeres, Boris Paquet, Antonio Trillo, Vítor Pinto et José Teixeira de l'entreprise Cuénod Constructions SA ont pris part aux travaux. Il nous revient de remercier ici Alexandre Adami (F. Bernasconi & Cie SA), Greg Bussien (ADR Architectes), Ralph Duvanel (Ville de Genève) et Bernard Ott (Ott & Uldry Sàrl, ingénieurs civils) pour leur collaboration et la coordination des travaux archéologiques avec le chantier de réaménagement de la place, ainsi que José Léal (Cuénod Constructions SA) pour l'intendance et l'organisation du chantier. La céramique a été examinée avec Marc-André Haldimann, que nous remercions. La restauration de l'œnoché et de la passoire en bronze trouvées durant la fouille a été effectuée au sein de la Haute Ecole Arc à Neuchâtel par Sandra Gillioz et Laurane Michellod, sous la direction de Valentin Boissonnas. Que tous trois trouvent ici l'expression de nos remerciements.

NOTES

- 1 Sur cette fouille, qui a duré longtemps et a fait l'objet de nombreuses présentations préliminaires, voir en dernier lieu Privati *et al.* 2008.
- 2 Bonnet 2009, pp. 46-49 : zone artisanale créée vers 150-120 av. J.-C. ; four abandonné vers 100 av. J.-C. Pour la date de ces formes, voir surtout Haldimann 2014, pp. 86-89 et Brunetti *et al.* 2007, p. 173 (Jc 8).
- 3 Genequand/Studer 2009, pp. 28-29 ; Brunetti *et al.* 2007, pp. 509-521.
- 4 Privati *et al.* 2008, fig. 4.
- 5 Voir, parmi de nombreux exemples, Desbat 2013, p. 35 et fig. 50.
- 6 Blondel 1928, pp. 29-32 ; Blondel 1941, pp. 197-199. Il faut toutefois remarquer que la documentation concernant les fossés repérés par L. Blondel n'est guère détaillée et que de nombreuses questions subsistent quant à l'interprétation qui en a été faite.
- 7 Bonnet 1996, pp. 35-36.
- 8 Communication personnelle de Béatrice Privati. Ce même fossé contient aussi du matériel céramique datable du 13^e siècle.
- 9 Blondel 1928, pp. 29-32 ; Blondel 1941, pp. 197-199 ; Bonnet 1996, p. 36 ; Bonnet/Privati 2001 ; Broillet 2001.
- 10 Ces deux objets ont été restaurés en 2013 au sein de la Haute Ecole Arc à Neuchâtel par Sandra Gillioz et Laurane Michellod ; ils feront l'objet d'une publication indépendante.
- 11 Les monnaies de la fouille ont été identifiées par Matteo Campagnolo, Cabinet de numismatique du Musée d'art et d'histoire ; voir sa contribution dans ce volume, pp. 87-91.

BIBLIOGRAPHIE

Blondel 1928. L. Blondel, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1927. *Genava* 6, 1928, pp. 26-32.

Blondel 1941. L. Blondel, La villa carolingienne de Saint-Gervais. *Genava* 19, 1941, pp. 187-201.

Bonnet 1996. C. Bonnet, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1994 et 1995. *Genava* 44, 1996, pp. 25-42.

Bonnet 2009. C. Bonnet, en collaboration avec A. Peillex, *Les fouilles de la cathédrale Saint-Pierre de Genève I. Le centre urbain de la protohistoire jusqu'au début de la christianisation*. Genève, 2009.

Bonnet/Privati 2001. C. Bonnet et B. Privati, L'établissement du Haut Moyen Âge : les structures archéologiques. In : A. Winiger-Labuda *et al.*, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Genève II*. Genève, Saint-Gervais : du bourg au quartier. Berne, 2001, p. 15.

Broillet 2001. P. Broillet, Le développement du bourg aux XIII^e-XIV^e siècles. In : A. Winiger-Labuda *et al.*, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Genève II*. Genève, Saint-Gervais : du bourg au quartier. Berne, 2001, pp. 16-19.

Brunetti et al. 2007. C. Brunetti *et al.*, *Yverdon-les-Bains et Sermuz à la fin de l'âge du Fer*. Cahiers d'archéologie romande 107, Lausanne 2007.

Desbat 2013. A. Desbat, Les foyers culinaires du « sanctuaire de Cybèle » et la question des cuisines à Lugdunum. *Gallia* 70/1, 2013, pp. 27-37.

Genequand/Studer 2009.

D. Genequand et J. Studer, La fouille du parking de Vandœuvres : nouvelles données sur l'âge du Fer dans la campagne genevoise. *as.* 32.2009.2, pp. 25-31.

Haldimann 2014. M.-A. Haldimann, *Des céramiques aux hommes. Étude céramique des premiers horizons fouillés sous la cathédrale Saint-Pierre de Genève (1^{er} millénaire av. J.-C. – 40 apr. J.-C.)*. Cahiers d'archéologie romande 148, Mémoires et documents SHAG 66, Lausanne, 2014.

Privati 2008. B. Privati, avec la collaboration de C. Bonnet et une contribution de D. Genequand, Saint-Gervais (GE) : un lieu de culte, un quartier. *as.* 31.2008.1, pp. 2-13.

CRÉDITS DES ILLUSTRATIONS

SCA, M. Berti (fig. 1, 3, 11) ;
D. Genequand (fig. 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10).

4.

Evelyne Broillet-
Ramjoué

L'esplanade de Saint-Antoine – un complément essentiel à la connaissance du développement du flanc oriental de la cité

1 Etablissement gallo-romain
installé sur un vide sanitaire
(seconde moitié du 1^{er} s. apr.
J.-C.) retrouvé dans la partie
sud-ouest du chantier.



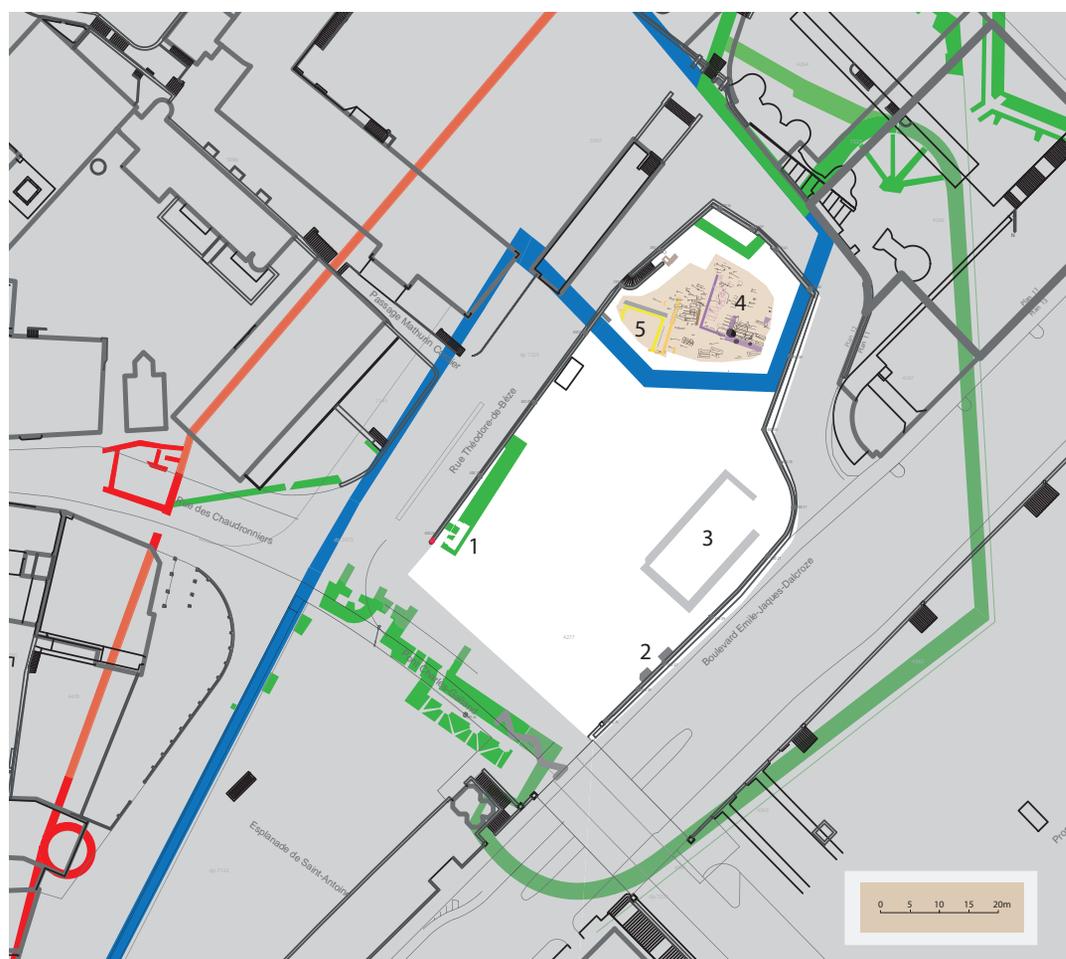
LES FOUILLES MENÉES DEPUIS MAI 2012 SUR L'ESPLANADE DE SAINT-ANTOINE ONT PERMIS LA DÉCOUVERTE DES VESTIGES DES FORTIFICATIONS DE LA VILLE DU 16^e SIÈCLE MAIS AUSSI CEUX D'UNE ÉGLISE FUNÉRAIRE REMONTANT AUX 6^e-7^e SIÈCLES DE NOTRE ÈRE, ANTÉRIEURE À L'ÉDIFICE MÉDIÉVAL, CONNU SOUS LE VOCABLE DE SAINT-LAURENT. LE DÉVELOPPEMENT DU BÂTIMENT SE PRÉCISE ET ÉCLAIRE DE FAÇON TOUT À FAIT NOUVELLE L'HISTOIRE DE CE QUARTIER. UN ÉTABLISSEMENT GALLO-ROMAIN ATTESTE, ENFIN, L'ANCIENNETÉ DE L'OCCUPATION DANS CE SECTEUR DE LA CITÉ.

Dans le cadre de leur article sur les quartiers est de la cité genevoise paru en 2011¹, Marc-André Haldimann et Jean Terrier reconsidéraient la topographie du plateau des Tranchées à la lumière des fouilles archéologiques menées tant à la promenade de Saint-Antoine qu'à l'ancienne prison du même nom. Cette synthèse intégrait

également les résultats des interventions antérieures, réalisées sur l'ensemble du secteur par Louis Blondel puis par le Service cantonal d'archéologie, ainsi que les trouvailles fortuites apparues de façon dispersée et remontant pour la plupart aux 17^e-18^e siècles².

C'est dans ce contexte historico-archéologique providentiel, complexe mais fort bien documenté, que s'est inscrit le projet de réaménagement public de l'esplanade de Saint-Antoine **FIG 2**, déposé par la Ville de Genève. Bâtie sur les anciennes fortifications de la cité à la fin du 18^e siècle, la place a tout d'abord fait, en 2010, l'objet de sondages de repérage qui ont permis de reconnaître la trace du fossé qui s'étendait au-devant des remparts médiévaux, ainsi que les vestiges du flanc nord du bastion de Saint-Antoine, construit en 1560 (**FIG 2**, en vert)³. De nombreux témoins archéologiques attestent également d'une occupation antique; ils étaient mêlés à des restes humains assurant, pour leur part, la présence d'une aire funéraire.

2 Plan des quartiers de Saint-Antoine et de Saint-Laurent. En rouge: remparts, tours et porte du Moyen Age; en bleu: «mottet» de Saint-Laurent de 1537 et courtine du début du 16^e siècle; en vert: bastion de Saint-Antoine de 1560.



4. L'esplanade de Saint-Antoine – un complément essentiel à la connaissance du développement du flanc oriental de la cité



3 Casemate voûtée du flanc sud du bastion de Saint-Antoine de 1560.

4 Culée de la passerelle de 1726.



De fait, les fouilles de sauvetage initiées en mai 2012 sur l'esplanade devaient en premier lieu vérifier l'existence d'un ouvrage bastionné particulier, le « mottet » de Saint-Laurent (FIG 2, en bleu), édifié en 1537 aux abords de la porte de Saint-Antoine et dont le point d'accroche avec l'ancienne courtine venait d'être constaté dans la cour du Collège Calvin⁴.

Les travaux ont premièrement ramené à la lumière une casemate voûtée (FIG 2, n° 1 et FIG 3), permettant à la garnison de rejoindre

secrètement les chambres de tir aménagées dans le flanc sud du bastion de Saint-Antoine, remis en valeur dans l'actuel parking du même nom. Cette imposante construction à orillons semble avoir originellement englobé le mottet précédemment évoqué, alors transformé en « cavalier » en amont des profonds fossés défensifs creusés aux alentours.

Par ailleurs, des ouvrages ultérieurs ont pu être repérés sur l'étendue de la place. Ainsi, les piles de l'ancienne culée de la passerelle de Saint-Antoine,

6 Extension de la fouille sur l'extrémité nord de l'esplanade, mai 2013.



construite en 1726 en lien avec l'expansion orientale du bastion au 18^e siècle, ont été reconnues (**FIG 2**, n° 2 et **FIG 4**)⁵. De même, les fondations peu profondes de l'ancienne école enfantine de Saint-Antoine, de 1856, qui restituent un bâtiment rectangulaire d'environ 20 m sur 30 m, ont également pu être observées⁶ (**FIG 2**, n° 3).

Une aire funéraire ancienne

Parallèlement, à mesure que la mise au jour du mottet de Saint-Laurent se vérifiait sur la partie nord de l'esplanade, la découverte fortuite d'une tombe en dalles double (T 045-046) laissa pressentir, à l'intérieur de l'enceinte fortifiée en question, la persistance d'une aire funéraire remontant aux 6^e-7^e siècles de notre ère.

L'extension de la zone excavée révéla par la suite la présence d'un édifice religieux d'époque mérovingienne, installé en terrasse sur le flanc nord de la colline menant au lac et entouré d'une nécropole (**FIG 2**, n° 4 et **FIG 6**). Cette église, dans laquelle il faut certainement reconnaître la chapelle de Saint-Laurent, est attestée par les sources écrites dès le 12^e siècle et n'avait, jusqu'ici, jamais été repérée.

Grâce au soutien des autorités cantonales et municipales, un cadre d'intervention plus large a été octroyé aux investigations archéologiques qui ont pu, dès la fin 2012, s'étendre sur l'extrémité nord de la place. Le plan de l'église des 6^e-7^e siècles a ainsi pu être précisé. Il s'agit d'une imposante construction, orientée et partiellement conservée, dont les proportions d'origine devaient probablement avoisiner 20 m de largeur pour 30 m de longueur. Les parties occidentale et méridionale de sa nef ont été retrouvées, à l'arrière d'un portique à colonnade agrémentant sa façade ouest. Une annexe semble avoir été ajoutée, dans un second temps, le long de son flanc sud, pour être reliée ensuite à une nouvelle galerie occidentale restituant probablement une circulation continue autour l'édifice principal. Parmi les quelque 220 inhumations découvertes sur le site à la fin 2013, différents types d'aménagements ont été distingués. Une première série de tombes, suivant un axe nord-est/sud-ouest, est illustrée par des coffres monumentaux ou de simples fosses, qui apparaissent de manière sporadique sous les murs de l'église ou sous le cimetière des 6^e-7^e siècles. Elle atteste l'existence d'une nécropole de la fin de l'Antiquité, probablement située en marge d'un premier sanctuaire funéraire,

dont les traces n'ont pas été identifiées dans la zone investiguée. Le deuxième groupe de sépultures est constitué par les coffres en dalles de l'ensemble mérovingien, particulièrement bien préservé **FIG 7**. Une paroi d'un de ces coffres (T 219) comporte une inscription remployée (voir *infra*, pp. 53-56). Ces tombes sont parfois accompagnées de leur pierre tombale, dont l'une porte une inscription funéraire caractéristique du 6^e siècle⁷. Ces vestiges restituent le niveau de marche à l'intérieur de l'édifice paléochrétien et fournissent un témoignage extrêmement précieux pour la compréhension d'un tel complexe funéraire, qui a pu rester en usage, dans nos régions, jusqu'au 9^e siècle.

Le troisième ensemble d'inhumations correspond à des fosses bordées de pierres de calage (probablement associées à des éléments en bois), aménagements attestés dans des sépultures des 10^e-12^e siècles. Il faut associer à ce groupe quelques ensevelissements multiples, vraisemblablement réservés à des victimes d'épidémies. Ces tombes recouvrent surtout le secteur nord-ouest de l'établissement mérovingien, prouvant la ruine de cette partie du bâtiment, qui se voit progressivement envahi par l'extension du cimetière **FIG 8**.

On ignore si ce constat implique l'abandon complet ou partiel de l'édifice primitif au tournant du 1^{er} millénaire. Toujours est-il qu'au 12^e siècle, les textes mentionnent une chapelle de Saint-Laurent et non une *ecclesia*, ce qui parlerait plutôt en faveur d'une

7 Ensemble de tombes en dalles de la galerie sud de l'église de Saint-Laurent.



4. L'esplanade de Saint-Antoine – un complément essentiel à la connaissance du développement du flanc oriental de la cité

8 Cimetière ouest de l'église de Saint-Laurent avec les tombes en fosse des 10^e-12^e siècles, retrouvées à l'arrière du mur de la galerie ouest de l'église de Saint-Laurent. On observe également, dans la galerie, l'important ensemble des dalles de rappel des tombes qui y sont installées.



reconstruction plus modeste, qui n'a malheureusement pas été reconnue sur le terrain.

Enfin, en limite occidentale du chantier, les traces miraculeusement épargnées d'un établissement gallo-romain ont été mises en évidence au-dessus d'un spectaculaire vide sanitaire. Cette structure, unique en son genre à Genève, réutilise des amphores à huile originaires d'Espagne, datant de la seconde moitié du 1^{er} siècle apr. J.-C. L'habitat confirme ainsi l'ancienneté de l'urbanisation sur le flanc oriental de l'antique *Genava* (FIG 2, n° 5 et FIG 1).

Les investigations archéologiques se sont poursuivies en 2014, en lien avec un projet de mise en valeur *in situ* des vestiges dans le cadre d'un site aménagé.

Evelyne Broillet-Ramjoué

SERVICE CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE
4, RUE DU PUIITS-SAINT-PIERRE
1204 GENÈVE
evelyne.broillet@etat.ge.ch

REMERCIEMENTS

Placé sous la responsabilité de l'auteur, ce chantier a bénéficié de la collaboration d'A. de Weck, archéologue (SCA), et de G. Consagra, technicien de fouille (SCA), ainsi que de G. Perréard Lopreno, anthropologue et de M.-A. Haldimann, céramologue. Nous savons gré à la Ville de Genève de son soutien, en particulier à R. Pagani, alors maire de la ville, à C. Lavy, architecte-paysagiste et à V. Stutz, ingénieur. Nous exprimons notre gratitude à M. Cronel et R. Dauphin, ingénieurs chez Giacomini & Jolliet, directeurs des travaux. Nous remercions chaleureusement l'entreprise SCRASA pour son aide durant l'année 2012, en particulier D. Carlier, contremaître, et son équipe, et J.-Ch. Mugnier, technicien, sous l'égide sympathique de D. Bel, son directeur. Nous sommes enfin extrêmement reconnaissante à l'entreprise Cuénod SA pour l'appoint efficace qu'elle a apporté à l'ensemble du projet: J. Léal, contremaître, et toute son équipe, notamment M. Limeres, D. Peter et B. Paquet. Nous tenons enfin à exprimer notre reconnaissance à F. Longchamp, alors en charge du Département de l'urbanisme, et à J. Terrier, archéologue cantonal, pour leur appui sans faille.

NOTES

- 1 Haldimann/Terrier 2011.
- 2 Blondel 1919, pp. 64-65, pl. 1.
- 3 Terrier 2010; les fortifications repérées au nord de la place avaient été dans un premier temps attribuées au « mottet » de Saint-Laurent, édifié quelques décennies avant le bastion de Saint-Antoine. Les observations ultérieures autorisent désormais leur identification au flanc nord de cette dernière construction.
- 4 Voir notice 5, Cour du Collège Calvin, *infra*, p. 98.
- 5 De La Corbière 2010, p. 276, fig. 277; p. 287, fig. 340; p. 337. Traversant l'ancienne rue des Casemates, ce pont fut probablement détruit entre 1862 et 1867 lors de l'élargissement du boulevard Emile-Jaques-Dalcroze.
- 6 Blondel 1946, p. 120. D'après l'auteur, cette école aurait été transférée du bastion Royal (Cornavin) à l'esplanade de Saint-Antoine en 1856.
- 7 On peut y lire: [H]IC REQUIESCIT IN PACE BONAE MEMORIAE FAMOLA DEI [?] ASSARA. «Ici repose en paix de bonne mémoire la servante de Dieu [?]assara». L'inscription doit encore faire l'objet d'une étude approfondie qui sera publiée ultérieurement.

BIBLIOGRAPHIE

- Blondel 1919. L. Blondel, *Les Faubourgs de Genève au XV^e siècle*. Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, série in-4o, 5, Genève 1919.
- Blondel 1946. L. Blondel, *Le développement urbain de Genève à travers les siècles*. *Cahiers de Préhistoire et d'Archéologie* III, Genève-Nyon 1946.
- De La Corbière 2010. M. De La Corbière (dir.) *et al.*, *Genève, ville forte*. Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Genève, III, Berne 2010.
- M.-A. Haldimann et J. Terrier. *L'archéologie à l'est de la cité*. *Genava* n. s. 59, 2011, pp. 93-100.
- Terrier 2010. J. Terrier, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève*. *Genava* n. s. LVIII, pp. 154-156.

CRÉDITS DES ILLUSTRATIONS

SCA, G. Consagra (fig. 1, 2, 6-8); E. Broillet-Ramjoué (fig. 3-4); A. de Weck (fig. 5).

Une dédicace votive à Mercure découverte à Saint-Antoine

Michel Aberson
Anne de Weck

5.

LE 6 FÉVRIER 2013, DANS LE CADRE DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES MENÉES À GENÈVE SUR L'ESPLANADE SAINT-ANTOINE (VOIR PP. 48-52), A ÉTÉ DÉCOUVERTE UNE PLAQUE DE CALCAIRE, PROBABLEMENT D'ORIGINE LOCALE, PORTANT UNE INSCRIPTION LATINE. DE FORME RECTANGULAIRE (54 X 41 X 8 CM). ELLE ÉTAIT REMPLOYÉE COMME PAROI ORIENTALE D'UNE TOMBE EN DALLES DU 6^e-7^e SIÈCLE APR. J.-C. (T 219). ELLE EST ACTUELLEMENT CONSERVÉE *IN SITU* FIG 1.

1 Ex voto dédié au dieu Mercure en remploi dans une tombe mérovingienne (6^e-7^e siècle).





2 Petit groupe de tombes, dont celle à l'ex-voto, situées au sud de l'église funéraire.

Cette sépulture fait partie d'un groupe bien distinct installé à l'extérieur de l'église funéraire, du côté sud **FIG 2**. La première tombe de cet ensemble, la plus proche de l'église, située au sud-est et installée selon une orientation sud-ouest/nord-est, est désaxée par rapport au mur sud de l'édifice (ouest-est). Les tombes suivantes s'égrainent vers l'est selon une disposition légèrement circulaire, en s'éloignant de l'église, comme si elles respectaient une limite disparue, marquant un possible cheminement – à moins qu'elles ne soient antérieures à l'église, ce qui expliquerait cette disposition singulière.

La tombe dont fait partie la plaque n'est que très partiellement conservée. Les dalles qui la constituaient

et les restes des deux individus qu'elle contenait ont été en grande partie détruits lors des travaux de construction, au 16^e siècle, d'imposants bastions destinés à défendre le flanc est de la ville, particulièrement vulnérable. La tranchée d'installation du premier bastion, dit « mottet » de Saint-Laurent, en 1537, a coupé la tombe, ne laissant debout que la dalle verticale est, portant l'inscription, ainsi que l'une des dalles verticales nord, en calcaire, dégrossie sur tous les côtés. Le matériau ainsi que les traces de travail montrent qu'il s'agit également d'un remploi. Du fond de la tombe, il ne reste qu'une dalle de molasse en partie brisée, sur laquelle reposaient le bas des jambes du deuxième individu, ainsi que quelques os de la première inhumation, réduite à l'extrémité de la tombe. La sépulture a été aménagée dans différents remblais romains composés principalement de démolition et de restes de faune, datés grâce au matériel céramique du 2^e siècle apr. J.-C. Elle a ensuite été scellée par un remblai contenant du matériel daté du 4^e siècle.

Pour l'ajuster aux autres dalles du coffre, la plaque a été disposée verticalement, l'inscription, orientée de 90° par rapport au sens de la lecture, se présentant sur sa face externe. L'arrière et les trois côtés aujourd'hui visibles sont grossièrement travaillés, alors que la face inscrite est soigneusement lissée. Le côté sur lequel était scellée la couverture de la tombe conserve encore des restes du mortier qui la liait aux dalles verticales. Dans ce processus de remploi, le haut de la plaque inscrite semble avoir été retailé, donnant à ce côté un aspect plus irrégulier que les autres, et son angle supérieur gauche a probablement été brisé au cours de ce travail.

Dans son état actuel, aucune délimitation du champ épigraphique n'est identifiable. Le texte, entièrement lisible, comporte quatre lignes soigneusement disposées **FIG 3** :

[[MERCVR]] · AVG ·
M · MASONIVS
M · F · MARCELLVS
EX · VOTO

Les lettres, régulières, sont de très bonne facture et très soigneusement gravées. Leur taille décroît régulièrement de la première à la dernière ligne : l. 1 : 6,5 cm (grand C et grand G : 8,2 cm) ; l. 2 : 5,6 cm ; l. 3 : 5,3 cm ; l. 4 : 5,1 cm.

L. 1 : le C de MERCVR est partiellement inscrit dans le V ; le V de AVG coupe le G, dans lequel il s'inscrit partiellement. L. 3 : le A de MARCELLVS



est dépourvu de haste horizontale¹ ; ligature LL en forme de T renversé².

À la l. 1, deux *hederae* sont placées après les deux abréviations ; une autre, plus grande, sépare les deux mots de la ligne 4. La première *hedera* de la l. 1 et celle de la l. 4 présentent des pédoncules plus longs. Les autres signes de séparation (l. 2 et 3) sont en forme de C renversé. La l. 2 conserve une légère trace de réglure entre le O et le N.

À la l. 1, les lettres MERCVR ont subi un martelage partiel, n'affectant que les sillons de gravure. Elles restent néanmoins bien lisibles. Les dernières lettres de la l. 3 sont légèrement endommagées sans qu'aucune trace de travail volontaire ne puisse être observée. Il s'agit donc plutôt d'une ébréchure due à une usure naturelle de la pierre à cet endroit.

Le texte de l'inscription peut être transcrit et traduit comme suit :

[[*Mercur(io)*]] *Aug(usto)*, / *M(arcus) Masonius* / *M(arci) f(ilius) Marcellus*, / *ex voto*.

« A Mercure impérial, Marcus Masonius Marcellus, fils de Marcus, (a consacré ceci) en acquittement d'un vœu ».

La dédicace, effectuée en acquittement d'un vœu antérieurement prononcé dont l'objet n'est pas connu, s'adresse à un Mercure associé au culte impérial³. Dans la mesure où nous avons affaire à une plaque – laquelle devait être fixée sur la façade d'un édifice, même de petites dimensions – et non à un simple autel, cela laisse supposer l'existence dans les environs d'un lieu de culte dédié à Mercure ou, au

moins, d'une petite chapelle (*aedicula*). Par ailleurs, sept autres dédicaces à Mercure ont été découvertes dans le périmètre de la Genève antique ou à proximité, ce qui souligne une fois de plus l'importance de cette divinité dans notre région⁴.

Le martelage du nom du dieu (l. 1) peut surprendre. Généralement, ce traitement affectait plutôt les noms des empereurs dont on souhaitait bannir la mémoire. On notera aussi que seules les lettres MERCVR ont été ainsi endommagées et non le qualificatif *Aug(usto)*, « impérial », qui les suit. Par ailleurs, le martelage n'a pas été réalisé sur l'ensemble de l'espace occupé par ce nom, mais uniquement en suivant les sillons des lettres. Comme ce geste n'a affecté que le nom du dieu, on peut penser qu'il a été réalisé lors du remploi de la plaque dans un contexte funéraire chrétien, où cette mention devait être jugée impropre. Toutefois, dans son ultime remploi, la plaque était enterrée et l'inscription n'était donc pas visible. Le martelage du nom de Mercure aurait alors répondu à une démarche de type symbolique, visant à condamner le nom du dieu païen sans qu'il soit besoin de le rendre réellement illisible. Il se peut aussi qu'avant ce remploi dans l'aménagement d'une tombe, l'inscription soit restée lisible un certain temps à une époque et à un endroit où la présence du nom du dieu païen était jugée inconvenante. On aurait alors, au moyen d'un martelage minimal, préparé la surface inscrite pour la recouvrir ensuite de stuc – dont il ne reste cependant pas trace.

Le dédicant porte les *tria nomina*. Bien que sa tribu – ce qui est fréquent – ne soit pas mentionnée, il s'agit très certainement d'un citoyen romain. On

3 La plaque en calcaire portant l'inscription.

rappellera que les citoyens de la colonie de Vienne, dont le *uicus* de Genève faisait partie, ont obtenu le droit de cité romain sous le règne de l'empereur Caligula, entre 37 et 41 apr. J.-C.

Le gentilice de ce personnage est attesté ailleurs dans la province de Narbonnaise, tant sous la forme *Masonius* qu'il revêt ici que sous celle de *Massonius/-a*⁵. Il est également connu ailleurs en Gaule et en Germanie (plutôt sous la forme *Massonius*), ainsi qu'en Italie et dans d'autres régions de l'Empire (plutôt sous la forme *Masonius*)⁶. Ce gentilice peut aussi bien dériver de l'ancien cognomen latin *Maso*, peut-être d'origine étrusque, fréquent dans le monde romain et porté déjà à l'époque républicaine par la lignée aristocratique des *Papirii Masones*, que d'un nom d'origine celtique, *Maso* ou *Masso*, dont la signification n'est pas connue⁷. Il

semble donc s'agir ici d'un nom dit « d'assonance », associant à une même succession de phonèmes des significations qui peuvent être très différentes dans les deux traditions linguistiques concernées⁸. Quant au cognomen de notre personnage, Marcellus, il est extrêmement fréquent dans le monde romain⁹.

L'onomastique du dédicant ainsi que la présence d'*hederae distinguentes* s'accordent avec les pratiques du Haut Empire (1^{er}- 2^e siècles apr. J.-C.) sans qu'une datation plus précise ne nous paraisse possible.

Michel Aberson

UNIVERSITÉS DE LAUSANNE ET DE GENÈVE
michel.aberson@unil.ch

Anne de Weck

SERVICE CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE
4, RUE DU Puits-SAINT-PIERRE
1204 GENÈVE
anne.deweck@etat.ge.ch

NOTES

- 1 Il s'agit sans doute d'un oubli du lapicide car les autres A de l'inscription ne présentent pas cette particularité. Peut-être a-t-on ensuite pallié cet oubli en traçant la haste manquante à la peinture rouge, dont il ne reste cependant aujourd'hui aucune trace.
- 2 On trouve plusieurs exemples de telles ligatures dans la région, voir *CIL* XII, 1921 (Vienne); XIII, 5135 (Avenches); *AE*, 1925, 2 (Payerne).
- 3 Sur cette épithète, voir le commentaire d'A. Pelletier et de B. Rémy dans Rémy *et al.* 2004, pp. 78-79; Rémy 1994, pp. 179-204. A Genève, Mercure est ainsi qualifié dans deux inscriptions (*CIL* XII, 2594 = *ILN* Vienne, 830; *ILN* Vienne, 831).
- 4 *CIL* XII, 2589 = *ILN* Vienne, 823 (prieuré de Saint-Victor); *CIL* XII, 2594 = *ILN* Vienne, 830 (cathédrale Saint-Pierre); *ILN* Vienne, 831 (Bel-Air); *CIL* XII, 5877 = *ILN* Vienne, 833 (Plainpalais); *ILN* Vienne, 834 (angle rue de l'Hôtel-de-Ville et Henri Fazy); *ILN* Vienne, 835 (boulevard Helvétique). A cette liste, on peut ajouter le petit autel dédié à Mercure provenant de Choulex (GE), *CIL* XII, 2595 = *ILN* Vienne, 832.
- 5 *Masonius*: *AE* 1971, 244 (Gonfaron, dép. du Var); *Massonia*: *CIL* XII, 2864 (Baron, dép. du Gard).
- 6 Voir Schulze 1904, pp. 189-190; Lőrincz 2000, p. 63, s. v. « *Masonius* » et « *Massonius* »; Kakoschke 2006, p. 264,

n°760; Delamarre 2007, p. 127. Voir aussi les attestations fournies par des recherches « *Masoni* » et « *Massoni* » dans la base de données épigraphiques en ligne Claus/Slaby (http://db.edcs.eu/epigr/epi_fr.php).

- 7 Nom latin: voir Schulze 1904, pp. 189-190; *CIL* VI, 200; 6804; 22277; 22321; IX, 465 (*Venusia*); X, 6041 (*Minturnae*); XI, 4487 (*Ameria*), etc. Origine étrusque: voir *CIE*, 67; 292. Nom celtique: voir Holder 1904, c. 453-455; Lőrincz 2000, p. 63, s. v. « *Maso* » et « *Masso* »; Kakoschke 2006, p. 94, n°1952; Kakoschke 2012, p. 509, n°1033; Delamarre 2007, p. 127; *CIL* III, 5623 (*Vorchdorf*, Haute-Autriche); XII, 1299 (*Vaison*); 2243 et 2259 (*Grenoble*); *AE*, 1958, 204 (*Cerlier/Erlach*, canton de Berne).
- 8 Sur ces noms, voir en dernier lieu Dondin-Payre 2011, pp. 19-21.
- 9 Voir Kajanto 1965, p. 39; 124; 127; 129; 132; 173; Lőrincz 2000, pp. 54-55, s. v.

BIBLIOGRAPHIE

AE. *L'Année épigraphique*, Paris, 1888 –.
CIE. *Corpus inscriptionum Etruscarum*, 2 vol., Leipzig/Firenze, 1853 –.
CIL. *Corpus inscriptionum Latinarum*, 17 vol., Berlin, 1863 –.
Delamarre 2007. X. Delamarre, *Nomina Celtica Antiqua Selecta Inscriptionum* (Noms de personnes celtiques dans l'épigraphie classique). Paris 2007.

Dondin-Payre 2011. M. Dondin-Payre, « Introduction ». In: M. Dondin-Payre (éd.), *Les noms de personnes dans l'Empire romain. Transformations, adaptation, évolution*, Bordeaux 2011, pp. 13-36.

Holder 1904. A. Holder, *Alt-celtischer Sprachschatz*. Vol. II, Leipzig 1904.

Kajanto 1965. I. Kajanto, *The Latin Cognomina*. Helsinki 1965.

Kakoschke 2006. A. Kakoschke, *Die Personennamen in den zwei germanischen Provinzen. Ein Katalog*. Bd. 1, Rahden (Westf.) 2006.

Kakoschke 2012. A. Kakoschke, *Die Personennamen in der römischen Provinz Noricum. Ein Katalog*. Hidesheim/Zürich/New York 2012.

Lőrincz 2000. B. Lőrincz, *Onomasticon provinciarum Europae Latinarum*. Vol. III, Wien 2000.

Rémy 1994. B. Rémy, Le culte de Mercure dans la cité de Vienne. In: *Mélanges offerts à Bernard Gasperrin*, Mémoires et Documents de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie XCVI, Chambéry 1994, pp. 179-204.

Rémy *et al.* 2004. B. Rémy *et al.*, *Inscriptions latines de Narbonnaise (I.L.N.)*. V. 1. Vienne. XLIV^e suppl. à Gallia, Paris 2004.

Schulze 1904. W. Schulze, *Zur Geschichte lateinischer Eigennamen*. Berlin 1904.

CRÉDITS DES ILLUSTRATIONS

SCA, Genève, G. Consagra

Corsier, une continuité d'occupation

Isabelle Plan **6.**

LES FOUILLES DE L'ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE CORSIER ET D'UNE PARTIE DU PRÉ ADJACENT ONT PERMIS DE FAIRE REMONTER L'OCCUPATION DU SITE À LA PRÉHISTOIRE RÉCENTE, DE CONFIRMER L'EXISTENCE D'UNE VILLA GALLO-ROMAINE RECONNUE DEPUIS LE MILIEU DU 19^e SIÈCLE ET DE MIEUX SAISIR LA CONTINUITÉ DE L'OCCUPATION DE CE LIEU JUSQU'À NOS JOURS.

1 L'église Saint-Jean-Baptiste de Corsier avec la cure adossée contre son flanc nord. Vue depuis le pré fouillé.



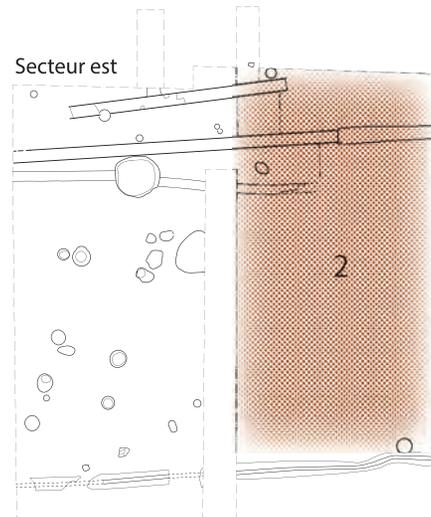
Historique des recherches

Avant 1847 déjà, la commune de Corsier est le théâtre de nombreuses découvertes archéologiques¹. Cette année-là, une *villa* gallo-romaine, reconnue grâce à des trouvailles fortuites survenues dans des propriétés privées aux abords de l'église, fait l'objet d'une présentation initiale à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève par Jean-Daniel Blavignac, puis à nouveau en 1877 par Hippolyte-Jean Gosse². De nombreux objets déposés entre 1873 et 1876 par les découvreurs au Musée archéologique, actuellement conservés au Musée d'art et d'histoire de Genève, témoignent de ces bâtiments antiques dont nous ne possédons par ailleurs aucun relevé. Dès 1858, une station lacustre est signalée par H.-J. Gosse

devant le débarcadère de Corsier, mais il faudra attendre le projet d'aménagement d'un port de plaisance pour que des fouilles archéologiques subaquatiques aient lieu, entre 1978 et 1981 ; elles mettent en évidence des villages littoraux s'échelonnant du Néolithique moyen au Bronze final³. Entre 1868 et 1876, c'est dans une gravière en exploitation au nord-ouest du village que sont apparues plusieurs tombes gauloises dont le mobilier a été collecté⁴. En 1896, après la mise au jour d'un objet romain, des sondages sont effectués dans le jardin de la cure sous la supervision de H.-J. Gosse. Son journal de fouilles fait état de vestiges modestes et compile des informations qui permettent de mieux situer les découvertes antérieures, plus spectaculaires⁵. En 1981, lors d'un réaménagement par le curé Bayer du cellier

2 Occupation du site avant l'époque romaine.

- 1 Mégalithes
- 2 Céramique de la Tène
- 3 Céramique augustéenne



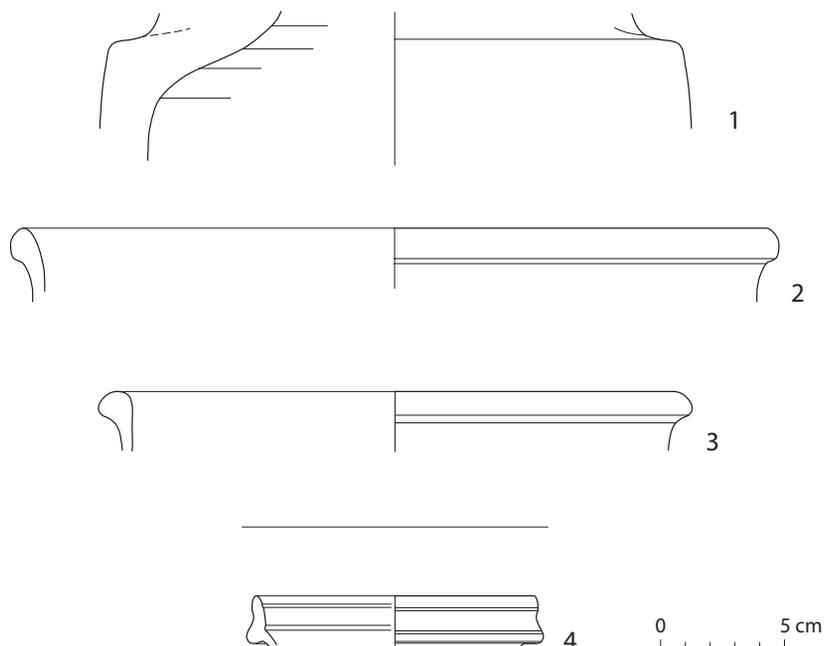
0 10 m



situé sous l'église, quelques observations et relevés sont effectués⁶. Le Service cantonal d'archéologie entreprend enfin deux campagnes de fouilles dans le pré de la cure (secteur est ; **FIG 1**) en 2009 et 2010, avant d'explorer en 2011-2012 la nef de l'église et une pièce du presbytère, à l'occasion de travaux de restauration et de transformations⁷.

Topographie et stratigraphie

Si l'existence d'une *villa* gallo-romaine est avérée, son emplacement reste cependant imprécis et son plan très partiel en dépit des investigations. Plusieurs facteurs peuvent l'expliquer. En premier lieu, il convient de noter que les surfaces fouillées par le Service cantonal d'archéologie sont très restreintes en regard des dimensions que peut atteindre un tel domaine⁸. Quant aux spectaculaires découvertes anciennes, elles n'ont fait l'objet d'aucun relevé connu⁹. Enfin, le sous-sol de l'église est largement perturbé par les très nombreuses inhumations qui se sont continuellement succédé à l'intérieur des édifices de culte; elles ne laissent subsister que très peu de couches archéologiques en place. Ce phénomène est amplifié par la création, au 13^e siècle, d'un espace semi-enterré sous le chœur, qui a restreint la zone de sépultures, qui dès lors se densifia. L'essentiel de la *pars urbana* de la *villa* pourrait par ailleurs se trouver plus à l'ouest,



sous le noyau ancien du village de Corsier, et les vestiges dégagés sous l'église actuelle en marqueraient la limite orientale.

Vestiges antérieurs à l'époque romaine

Des mégalithes

La découverte de six mégalithes sous l'église actuelle met en lumière l'ancienneté d'occupation du site. Proches les uns des autres et se chevauchant quelque peu, les mégalithes ont été trouvés sous l'actuelle chapelle de la Vierge, dans une disposition qui semble résulter d'un basculement intentionnel **FIG 2.1**. Parmi ces blocs erratiques issus du retrait du glacier du Rhône, le plus imposant en taille possède des cupules et des motifs gravés **FIG 3**. On ignore tout de leur emplacement initial et de leur fonction, car ils ont été retrouvés en position secondaire; ils ne sont associés à aucun mobilier ni aucune structure, rien qui permette de les ancrer dans le temps. Ce genre de découverte n'est pas unique dans notre région: les blocs erratiques sont courants dans le canton de Genève, même si les ensembles comprenant plusieurs exemplaires sont plus rares. Au parc de La Grange, ce sont six mégalithes qui ont été mis au jour, basculés intentionnellement avant l'installation de la *villa* gallo-romaine¹⁰. A

3 Mégalithes retrouvés basculés contre terre sous l'actuelle chapelle de la Vierge. L'un d'eux possède des cupules et des motifs gravés.

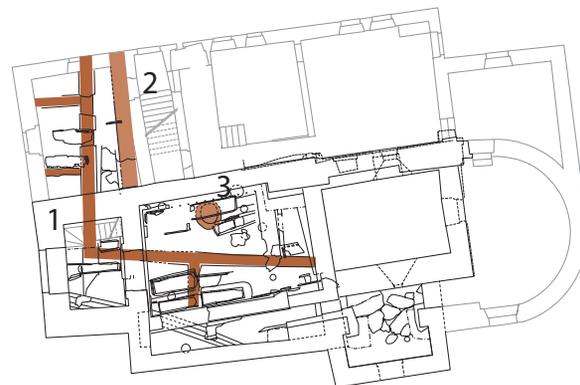
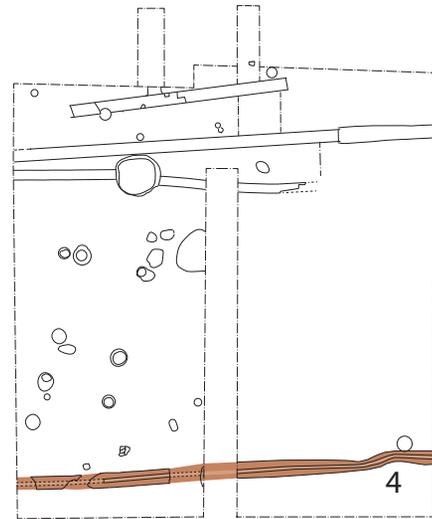
4 Céramique antérieure à l'établissement de la *villa*.

Epoque galloise (LTD 1, 120 – 70 av. J.-C.): Amphore (AMP): **1** (inv. 129-1) Amphore Dressel 1. Céramique grise fine (GFI): **2** (inv. 129-5) et **3** (inv. 129-6) Jattes carénées à lèvres éversées.

Période augustéenne (20 av. 10 apr. J.-C.)

TS italique (TS A): **4** (inv. 827-1) Coupelle Haltern 8.

- 1 Secteur d'habitation
- 2 Fossé
- 3 Fosse
- 4 Canalisation



0 10 m

5 Plan de la villa, état I.

Saint-Gervais, sept blocs marquaient le site avant la construction des temples gallo-romains qui ont précédé les églises, et au moins deux d'entre eux étaient originellement dressés¹¹. On peut raisonnablement penser qu'ils formaient des alignements mégalithiques. Ces structures, élevées entre le Néolithique et l'âge du Bronze, sont généralement considérées comme faisant partie de lieux de rassemblement ou de culte. Lorsque des établissements postérieurs s'installent sur les mêmes emplacements, les mégalithes sont basculés contre terre ou enterrés dans des fosses. La présence à Corsier-Port, à un peu plus d'un kilomètre à vol d'oiseau du village, d'un site d'habitat du Néolithique moyen laisse entrevoir un lien entre les deux occupations¹². Un fragment

d'herminette en roche verte retrouvé dans le secteur est de notre fouille constitue un témoin concret d'une présence néolithique aux abords des mégalithes¹³.

Fréquentations gauloise et augustéenne

Une fréquentation du site à l'époque gauloise est attestée par la présence ponctuelle de céramique de La Tène D1 (120-70 av. J.-C.), sans qu'aucune structure ne s'y rattache **FIG 2.2**. Il en va de même pour l'époque augustéenne **FIG 2.3**. Même si ce matériel est résiduel – il apparaît en faible quantité et ne peut être mis en relation avec aucune structure –, il permet de mettre en évidence une occupation humaine dès La Tène finale, occupation corroborée par une datation radiocarbone¹⁴ **FIG 4**.



La villa gallo-romaine

Les vestiges gallo-romains situés sous l'église et dans le secteur est sont conservés essentiellement sous forme de structures en creux : fondations ou fonds de tranchées de récupération de murs, comblements de fossés et fossés. Seules exceptions, les deux canalisations d'évacuation d'eau qui, en raison de leur nature souterraine, ont été préservées jusqu'à leur niveau de couverture. Une partie des structures appartient sans doute au secteur d'habitation de la villa. Les documents de H.-J. Gosse suggèrent de situer la *pars urbana* de la villa à l'ouest de l'église ; les structures sous cette dernière pourraient correspondre à la frange orientale de cette résidence antique. Trois états distincts sont perceptibles en dépit de l'exiguïté des surfaces fouillées.

Etat I

Deux tranchées de murs perpendiculaires se rejoignent à angle droit et constituent probablement les façades de deux ailes d'un même bâtiment. Des tranchées de fondations perpendiculaires aux premières indiquent sans doute des murs de refend ; elles suggèrent une succession de pièces **FIG 5.1**. Ces tranchées ont toutes une largeur de 50 cm et sont perturbées par de très nombreuses inhumations ; leurs comblements ne sont conservés que sur à peine 10 cm de profondeur. Le premier segment, préservé sur 7,30 m, est orienté approximativement est-ouest¹⁵ **FIG 6**.

Le second n'est observé que très ponctuellement, mais est reconnu sur une longueur de 9,70 m.

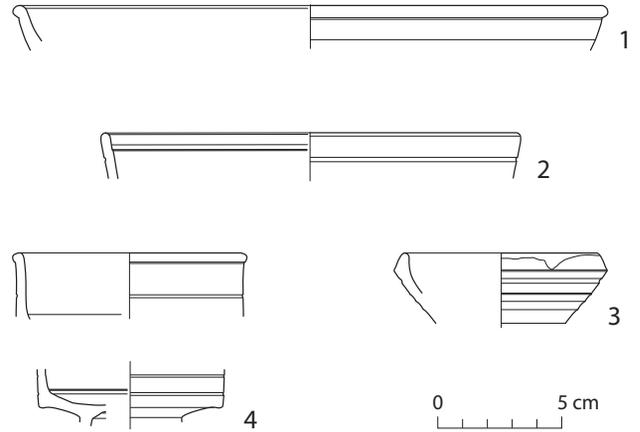
A l'est de l'aile occidentale du bâtiment, une structure longitudinale presque parallèle a été observée sur 5 m de longueur **FIG 5.2**. Le sondage effectué sur son tracé permet d'observer le profil partiel d'une structure en creux aménagée dans le substrat argileux. Son bord ouest est oblique et suggère un profil en V, dont le fond est situé 50 cm plus bas que toutes les autres structures, évoquant un fossé plutôt qu'une tranchée de récupération de mur **FIG 7**. Son utilisation est marquée par une couche constituée d'argile grise fortement chargée en matière organique, avec un peu de mobilier. Son comblement contient des matériaux de construction ainsi que de la céramique. Il est conservé sur une profondeur de 90 cm et sa largeur est supérieure à 1 m. Si son extension demeure inconnue, sa fonction est à mettre en relation avec la gestion des eaux de surface et leur évacuation.

Plus à l'est, faisant face aux deux ailes du bâtiment, une fosse circulaire d'environ 1,20 m de diamètre et contenant une importante quantité de céramique est conservée sur une trentaine de centimètres de profondeur **FIG 5.3**.

Dans le secteur est, une canalisation d'évacuation d'eau constituée d'un fond en *tegulae*, de murets maçonnés et d'une couverture de dalles irrégulières de schiste, a été dégagée **FIG 5.4** et **FIG 8**. Cette canalisation rectiligne suit la déclivité du terrain en direction de l'est, sans

6 Fond de la tranchée de récupération du mur principal de l'aile sud de la villa, état I. Vue en direction de l'ouest.

7 Coupe dans le fossé contemporain de l'état I, dont le comblement est scellé par l'angle nord-ouest de l'église gothique.



8 Canalisation d'évacuation d'eau, état I.

9 Mobilier datant de l'abandon de l'état I de la villa (vers 80 apr. J.-C.).

TS Gaule du Sud (TS E):
1 (inv. 686-1) Plat Drag. 18;
2 (inv. 687-1) Drag. 15/17;
3 (inv. 713A-1) Coupelle Hof. 9. Céramique claire fine (CFI); **4** (inv. 687-4) Coupelles à bord triangulaire vertical.

que l'on sache à quoi elle se raccordait. Les vestiges de « bains » découverts au 19^e siècle sont situés à plus d'une vingtaine de mètres au nord-est et ne peuvent donc avoir un quelconque lien avec cette structure.

Datation de l'état I

L'abandon de la première phase de la villa et le comblement du fossé sont contemporains. Le matériel céramique contenu dans ce dernier date essentiellement de la seconde moitié du 1^{er} siècle (80-120 apr. J.-C.), datation confortée par le résultat de l'analyse ¹⁴C effectuée sur un os de faune issu de la couche organique correspondant à son utilisation¹⁶. Les ensembles céramiques contenus dans les remblais de destruction de cette phase de la villa fournissent un *terminus ante quem* vers 80 de notre ère pour l'abandon des bâtiments **FIG 9**. Le comblement de la canalisation mise au jour dans le secteur oriental a

également livré du mobilier de la seconde moitié du 1^{er} siècle (40-70 apr. J.-C.)

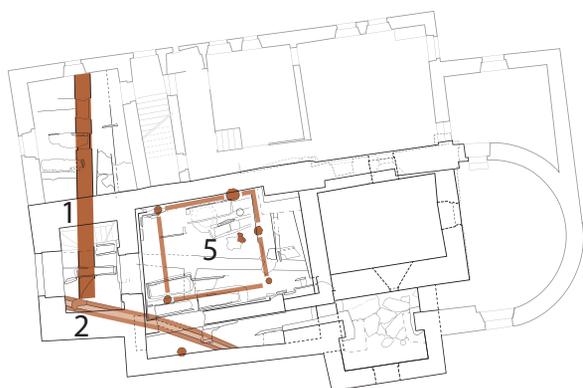
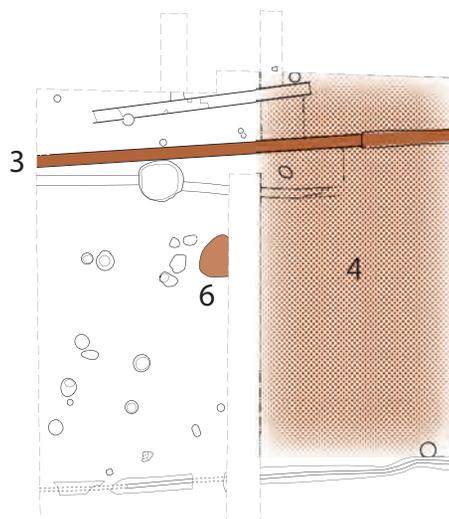
Etat II

L'état II est subdivisé en deux sous-phases (a et b) qui témoignent de transformations ponctuelles. Leur chronologie relative est claire mais l'absence généralisée de couches stratifiées liées aux vestiges architecturaux ne permet pas d'avoir une vue d'ensemble du développement de cette zone d'habitation. La situation est identique pour les structures mises au jour dans le secteur est, hors bâti de la *pars urbana*.

L'état IIa

Une maçonnerie est superposée au mur nord-sud de l'aile occidentale antérieure **FIG 10.1**. Ses fondations, de 9,70 m de longueur et de 0,70 m de largeur, sont conservées sur deux assises constituées de boulets et de blocs de schiste, disposés

- 1 Mur
- 2 Canalisation
- 3 Mur de séparation
- 4 Niveau de chantier
- 5 Construction en bois
- 6 Fosse



au fond d'une tranchée étroite et profonde d'une cinquantaine de centimètres. Ce mur est installé sur la destruction du premier bâtiment et scelle le fond de la tranchée de récupération de l'état I **FIG 11**. Aucun élément maçonné similaire n'a été observé à l'emplacement de l'aile sud, ce qui suggère un changement de plan entre le premier et le second état. Une canalisation d'évacuation d'eau est aménagée à l'extrémité méridionale du mur et descend en pente douce vers le sud-est **FIG 10.2**.

Le secteur oriental est traversé d'est en ouest par un mur, constitué de boulets et de moellons de schiste liés avec un mortier blanc, dégagé sur 20 m de long **FIG 10.3**. En fondation, les

pierres sont jetées en vrac dans une tranchée étroite creusée dans le terrain naturel argileux, sur une profondeur de 0,50 m **FIG 12**. Le niveau de chantier est marqué par des aires de débitage de schiste et de calcaire, de gâchage de mortier et par la présence de céramique sur une large surface de part et d'autre du mur **FIG 10.4**. Ce niveau de travail correspond au premier lit de mortier recevant l'élévation, parementée avec soin **FIG 13**. Aucun refend n'est appuyé contre ce mur qui suit la pente du terrain et se prolonge à l'extérieur du périmètre fouillé, tant à l'est qu'à l'ouest. Il ne s'agit pas d'un stylobate de portique, car aucune maçonnerie parallèle susceptible de constituer le mur de façade

10 Plan de la villa, états IIa et IIb.



11 Premières assises de fondation du mur de la villa, état IIa, scellant la tranchée de récupération de l'état I. Vue en direction du nord.

12 Fondation et élévation du mur de séparation à l'intérieur du domaine, état IIa. La stratigraphie permet d'observer l'épaisseur des remblais de destruction rendant compte des travaux intervenus ultérieurement dans la villa.

13 Mur de séparation (au premier plan), dont on perçoit une assise de fondation et le début de l'élévation, état IIa, et (à l'arrière-plan) mur en pierres sèches postérieur à l'abandon de la villa.

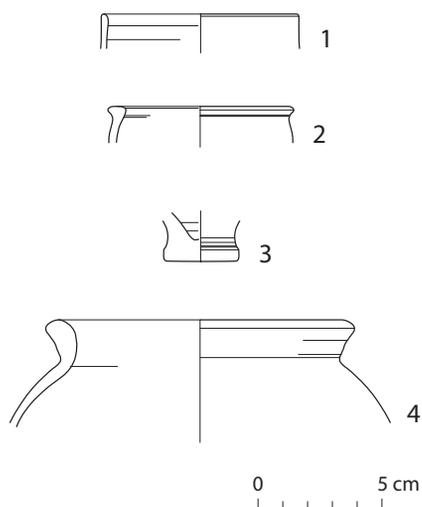


correspondant n'a été mise au jour dans les sondages effectués¹⁷. Il semblerait plutôt que l'on soit ici en présence d'un mur de séparation à l'intérieur même du domaine, isolant peut-être le secteur thermal – découvert au 19^e siècle et situé au nord-est de cette maçonnerie – de celui de l'habitation.

Un remblai argileux est déposé ultérieurement de part et d'autre du mur. Il contient une importante quantité de matériaux de construction de belle qualité (*tegulae*, *tubuli*, briquettes d'*opus spicatum*, fragments de moulures et placages de marbre, enduits peints etc.), un abondant mobilier céramique ainsi que quelques monnaies ; il rend compte de plusieurs phases de travaux dans la villa.

Datation de l'état IIa

Le mobilier associé au chantier de construction du second état de la villa fournit un *terminus post quem* de l'époque flavienne **FIG 9**. Le remblai de destruction qui est déposé ultérieurement et que l'on retrouve de part et d'autre du mur de séparation contient du mobilier céramique ainsi que des monnaies qui s'étendent du 1^{er} au 4^e siècle¹⁸. Ce remblai résulte sans doute de plusieurs transformations successives, mais sa nature est tellement homogène qu'il n'a pas été possible d'établir des distinctions à la fouille¹⁹. C'est sans doute à ce second état de la villa que l'on doit rattacher le fragment de chapiteau de pilastre décoré découvert en 1912 dans le village, à environ 150 m à vol d'oiseau, et daté stylistiquement de la première moitié du 2^e siècle²⁰.



L'état IIb, un petit bâtiment en bois

La construction d'un bâtiment en bois est marquée par une série de sept trous de poteaux de petites dimensions, à l'emplacement des vestiges de l'aile sud de l'état I de la villa. Cinq des trous de poteaux délimitent un espace quadrangulaire d'environ 4 m sur 5 **FIG 10.5**. L'exiguïté des surfaces fouillées ne permet cependant qu'une lecture partielle, et on ne peut exclure l'existence, sur un périmètre plus large, d'autres trous de poteaux marquant un bâtiment plus important.

Une fosse semi-circulaire d'un diamètre d'environ 1,80 m et d'une profondeur conservée de 0,45 m a pu être partiellement fouillée dans le secteur est **FIG 10.6**. Le mobilier issu de son comblement l'attribue à cette phase.

Datation de l'état IIb

Les six fragments de céramique collectés dans le comblement de deux trous de poteaux fixent un *terminus post quem* au 3^e siècle pour l'utilisation de ce bâtiment en bois, ce que confirme l'analyse radiocarbone d'un os de faune provenant du même contexte²¹. Dans le secteur est, le mobilier céramique retrouvé dans le comblement de la fosse est datable entre 250 et 350 apr. J.-C. **FIG 14**.

Etat III, un édifice sur radier

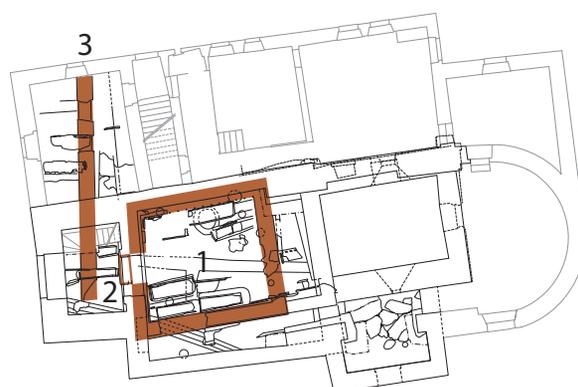
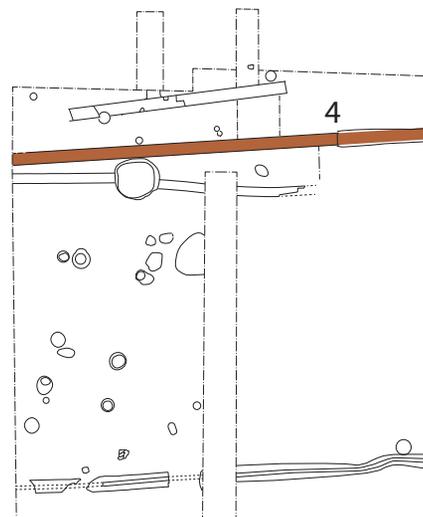
Sous la nef de l'église actuelle, tous les vestiges liés au secteur d'habitation de la villa (état I) ainsi que la série de trous de poteaux appartenant au petit bâtiment en bois (état IIb) sont recouverts par un édifice dont la fondation repose sur un radier (état III). Constitué d'une seule assise de pierres, celui-ci est large de 0,80 m, doté de parements soignés et d'un blocage interne irrégulier mélangé avec des fragments de *tegulae* **FIG 15**. Seuls les segments ouest et sud de ce radier sont entièrement conservés ; le segment oriental est seulement à moitié préservé tandis

14 Mobilier datant de l'état IIb de la villa (3^e - 4^e siècles apr. J.-C.). Céramique à revêtement argileux (CRA) : **1** (inv. 149-1) Coupelle Lamb. 3/8 ; **2** (inv. 149-3) Gobelet tulipiforme à bord horizontal ; **3** (inv. 149-4) Gobelet à base étroite. Céramique culinaire claire (CCL) : **4** (inv. 149-6) Pot ovoïde à lèvres éversées épaissies.

15 L'édifice sur radier, état III (coloré en orange). Vue en direction de l'ouest.



- 1 Édifice sur radier
- 2 Escalier d'accès
- 3 Mur de la villa
- 4 Mur de séparation



16 Plan de la villa, état III.

que celui du nord n'est attesté que par quelques pierres en place dans l'angle nord-ouest ainsi que par le fond de sa tranchée de récupération, qui a légèrement entamé le substrat naturel argileux. La construction ainsi définie est presque carrée (4,60 x 5,20 m dans l'œuvre ; **FIG 16.1**), mais son mur occidental est désaxé (nord-est/sud-ouest). Ce dernier conserve l'axe des vestiges romains, alors que les trois autres murs adoptent l'orientation donnée par le bâtiment en bois précédent, orientation qui perdurera jusqu'à nos jours au travers des différentes églises.

Le radier est partout recouvert d'une couche inégale de terre ; d'une épaisseur inférieure à 15 cm, elle a livré des fragments de céramique, du charbon de bois et une monnaie. Cette couche

est scellée par une maçonnerie liée au mortier qui reprend exactement le même plan, y compris le désaxement de la façade occidentale **FIG 17**. Les maçonneries sud et ouest sont conservées par endroits sur six assises : quatre de fondations, en tranchées étroites, et deux d'élévation, comme l'atteste la présence d'enduit dans l'angle sud-ouest. L'angle nord-ouest est conservé en fondation alors que le reste du mur nord a été récupéré. L'unique petit tronçon conservé du mur oriental s'aligne sur le chaînage d'angle sud-est. Le mur sud, le mieux conservé, permet d'observer une fondation montée en tranchée étroite de 60 cm de largeur et de 50 cm de hauteur, surmontée par une élévation sans ressauts. Grâce à une zone d'enduit conservé et au négatif d'un seuil visible dans



17 Une couche de terre sépare le radier de la maçonnerie du petit édifice, état III. Vue du mur sud.

18 Trou de poteau du petit bâtiment en bois, état IIb, dont le comblement est scellé par les pierres du radier de l'édifice maçonné, état III.

19 Mobilier datant de l'état III de la villa (postérieur à 350 apr. J.-C.).

Céramique à revêtement argileux (CRA):

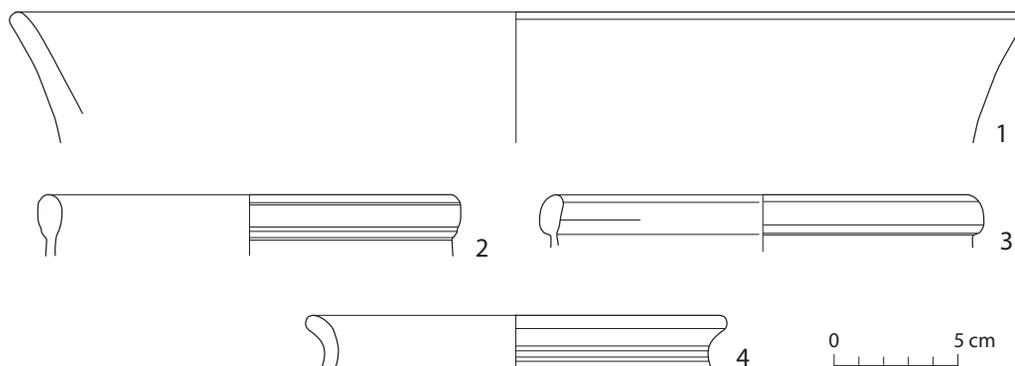
1 (inv. 314A-2) Plat Lamb. 10;

2 (inv. 314A-3) Lamb. 2/37;

3 (inv. 314A-4) Lamb. 1/3.

Céramique fumigée (FUM):

4 (inv. 314A-7) Pot à col cintré.



la façade occidentale, le niveau du sol de l'édifice est connu **FIG 15**. Un segment de mur nord-sud situé juste à l'extérieur de la façade occidentale, conservé sur 1,20 m de longueur et sur trois assises de hauteur, pourrait avoir rempli la fonction d'escalier d'accès **FIG 16.2**.

Une ou deux phases?

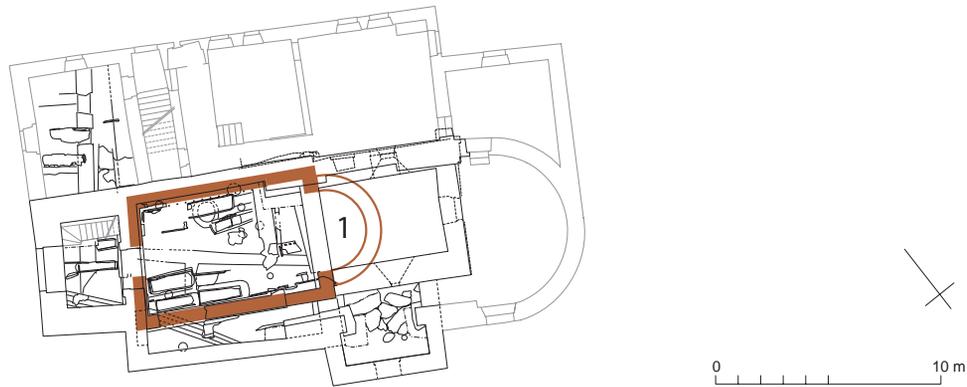
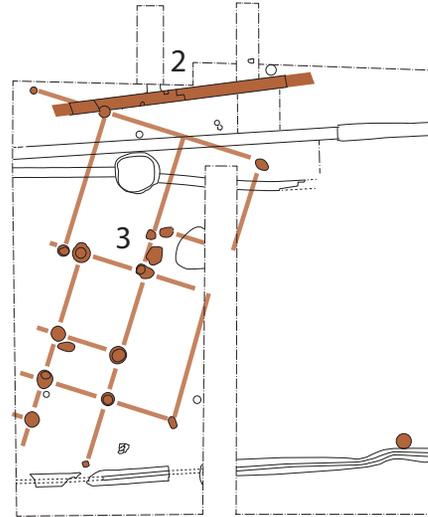
Le radier et la maçonnerie font-ils partie d'une même phase de construction, ou s'agit-il de deux phases distinctes? Le mobilier céramique suggère que l'on est en présence d'une seule phase, car il n'y a pas de distinction entre les fragments collectés dans la couche de terre scellant le radier et ceux retrouvés piégés dans et sous le radier lors de son installation.

Datation de l'état III

La stratigraphie montre clairement que l'édifice sur radier succède au bâtiment en bois **FIG 18**. La couche de terre associée à l'installation du radier recèle de la céramique postérieure à 350 apr. J.-C., ainsi qu'une monnaie (M 33) frappée en 353/360 **FIG 19**. L'analyse radiocarbone d'un charbon de bois provenant du même contexte corrobore ces datations²².

Cet édifice est construit alors que, selon toute vraisemblance, une partie au moins de la villa est encore en élévation, comme l'indique l'alignement parallèle de la façade occidentale de l'édifice et du mur de la villa, situé environ 1 m plus à l'ouest **FIG 16.3**. La céramique et les monnaies mises au jour dans les remblais déposés de part et d'autre du mur de séparation du secteur oriental attestent

- 1 Agrandissement vers l'est
- 2 Mur en pierres sèches
- 3 Bâtiments en bois



20 Plan de la première église et des constructions installées dans le secteur est après l'abandon de la *villa*.

en outre de transformations dans la *villa* jusqu'au milieu du 4^e siècle **FIG 16.4**.

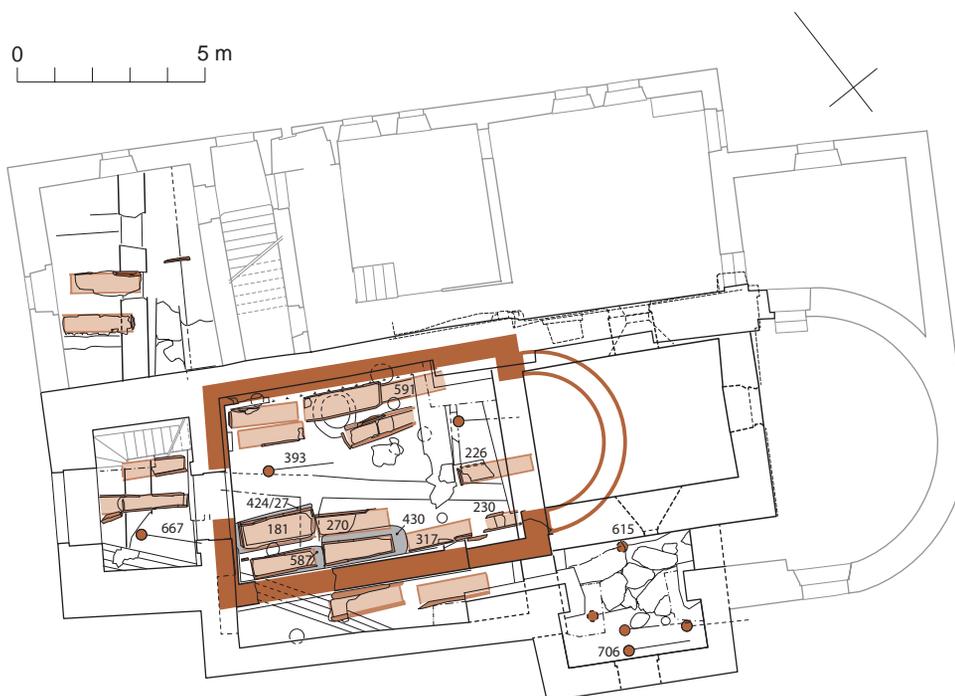
La première église: un espace funéraire

Le mur oriental de l'édifice sur radier est détruit pour permettre un agrandissement vers l'est. Le mur latéral sud, presque entièrement conservé en fondations, est prolongé d'environ 2 m avant de marquer un épaulement de 0,60 m vers le nord. Ce détail architectural, identifié comme l'amorce d'un chœur, est déterminant et marque un changement de fonction. On peut dès lors parler d'église. Le reste du bâtiment est

vraisemblablement maintenu en l'état. Par symétrie, on peut évaluer la largeur de ce chœur à environ 3 m dans l'œuvre, mais les vestiges conservés sont si partiels qu'il n'est guère possible d'en évaluer la profondeur ni d'établir s'il se terminait par une abside ou un chevet plat **FIG 20.1**. Il s'agit d'une église funéraire dont certaines sépultures, les plus aisément identifiables, sont des coffres de dalles. Leur niveau supérieur permet de restituer une altitude du sol identique à celui de l'édifice antérieur.

Les premières tombes

Au nombre de trois, les sépultures les plus anciennes reconnues sur le site de Corsier se trouvent dans l'angle sud-ouest de la nef,



scellées par des coffres de dalles. De ces premières inhumations (T424/427, T430 et T587) ne subsistent plus que les fonds des fosses, entamant le substrat argileux d'une quinzaine de centimètres **FIG 21**. Deux de ces fosses étaient vides alors que la troisième contenait un individu en place (T424) ainsi que la réduction de trois sépultures (T427)²³ **FIG 22**.

D'après la position de certains os de l'individu principal, ainsi que les effets de parois clairement observés au niveau de ses bras, il ne s'agissait pas d'une sépulture en pleine terre, mais d'une inhumation bénéficiant d'un aménagement protégeant le corps. La dalle latérale nord en molasse est en outre placée si proche de l'individu qu'elle n'aurait en aucun cas pu être installée en un second temps sans créer des perturbations au niveau du squelette. On comprend dès lors que l'individu principal a été déposé dans un coffre de dalles dénué de dalle de fond. La dalle latérale sud, probablement instable, a par la suite été couchée contre terre : elle scelle T424 et les réductions associées tout en constituant le fond d'une nouvelle inhumation (T181) **FIG 23**. On peut se demander si les autres tombes primitives, vidées, avaient également bénéficié d'aménagements en dalles ou si elles étaient d'un autre type.

Les tombes en dalles

Vingt tombes en dalles ont été mises au jour sur le site **FIG 21**. Douze se trouvent à l'intérieur de l'église alors que les autres prennent place à l'extérieur : deux au sud et six à l'ouest, dont trois dans l'axe de l'édifice, mettant en évidence l'existence d'un cimetière extérieur. Les douze tombes disposées à l'intérieur de l'église sont installées en rangées, dans l'axe de l'édifice, et se calent contre la façade occidentale. La zone centrale en est exempte, à l'exception d'une tombe sise juste en avant du chœur (T226). Trois sépultures sont clairement postérieures à la transformation de l'édifice en église : deux d'entre elles (T317 et T591) s'installent à l'emplacement du mur oriental de l'édifice sur radier, alors que la troisième (T230) vient s'appuyer sur les fondations de l'épaulement du chœur. Quant aux autres tombes, de par leur situation, on ne peut exclure qu'elles soient contemporaines du bâtiment antérieur, à commencer par les tombes primitives. La tombe T226, qui se trouve en avant du chœur de l'église, aurait alors été creusée à l'extérieur de ce bâtiment.

Les coffres ne sont pas tous identiques : ce sont des caissons en dalles de pierre, de plan rectangulaire ou trapézoïdal, plus ou moins larges, avec des parois constituées d'une plaque unique

21 Plan de la première église avec situation des tombes en coffres de dalles et des inhumations dont il est question dans le texte.



22 Individu de la sépulture T424 et les réductions associées (T427).

23 La dalle latérale sud de la sépulture T424, réutilisée comme fond pour la sépulture postérieure T181.

ou de multiples fragments, parfois jointoyés au mortier, le plus souvent dotés d'un fond, mais parfois sans. La plupart des dalles sont en molasse mais quelques plaques plus grossières sont en schiste.

La diversité des mises en œuvre, les recoupages et les réaménagements des tombes, de même que la présence de plusieurs réductions par sépulture montrent que ce mode d'inhumation en coffres de pierre a perduré pendant une longue période, ce que confirment les analyses ¹⁴C effectuées sur les squelettes²⁴. On note par ailleurs que certaines sépultures contemporaines sont d'un autre type, qui met en œuvre des aménagements en bois (T393 et T667).

Fonction de l'édifice sur radier

L'édifice sur radier marque indéniablement une étape de transition entre la *villa* gallo-romaine et la première église. La façade occidentale parallèle au mur nord-sud de la *villa* conserve l'orientation romaine alors que les autres murs se désaxent pour adopter une orientation qui est encore celle de l'église actuelle. Il semble en être allé de même pour la construction en bois qui l'a précédé. Si la fonction d'un tel bâtiment est difficile à préciser, on ne peut cependant pas manquer de s'interroger



sur la continuité dans laquelle il s'inscrit. Le petit édifice de plan presque carré, d'abord en bois puis maçonné, sera augmenté d'un chœur à l'est, formant ainsi une église. Dès lors, il apparaît raisonnable de penser que ce noyau pourrait être l'origine de la première église de Corsier.

Plusieurs questions restent cependant en suspens, par exemple celle de la situation de l'édifice sur radier par rapport à la *villa* ainsi que celle de sa fonction. Pour cette dernière, plusieurs hypothèses sont envisageables : il pourrait s'agir d'un oratoire, d'un mausolée ou encore d'un espace affecté à une tout autre utilisation. Il s'agit dès lors d'étudier soigneusement les rares indices archéologiques en lien avec la fonction de ce bâtiment, en particulier celle de mausolée.

Les sépultures les plus anciennes sont dans ce cas déterminantes. Leur situation géographique, dans l'angle sud-ouest du bâtiment, n'est pas un élément discriminant pour pouvoir les attribuer à l'une ou l'autre des constructions. En effet si l'édifice se développe vers l'est en se dotant d'un chœur, sa partie occidentale est constituée intégralement de l'édifice antérieur conservé en l'état. Les analyses ¹⁴C effectuées sur les ossements conservés livrent en revanche quelques éléments de réponse. Les datations obtenues permettent d'affirmer que

ce n'est pas pour abriter ces dépouilles que l'édifice sur radier a été érigé²⁵. S'il n'est pas possible d'attribuer une fonction funéraire à cette construction sur la base des éléments datants en notre possession, on ne peut pas non plus l'exclure totalement²⁶.

La plupart des sites genevois sur lesquels ont été implantées des *villae* ont connu une occupation continue ou discontinue jusqu'à nos jours et sont aujourd'hui souvent investis par des villages. Les exemples de Corsier et de Vandœuvres montrent quelques similitudes d'évolution remarquables. Dans les deux cas, une église est construite à proximité immédiate ou sur l'emplacement d'un édifice érigé au 4^e siècle dans le contexte tardif d'une *villa*. A Vandœuvres, ce passage a lieu vraisemblablement au début du 5^e siècle, ce qui autorise à considérer l'église comme étant « la plus ancienne église rurale du canton »²⁷. La fonction du bâtiment dont elle est issue n'est pas clarifiée à ce jour. C'est, là aussi, la pérennité du bâtiment dans la première organisation chrétienne qui parle en faveur d'une fonction religieuse, bien qu'il subsiste une ambiguïté quant à une attribution païenne ou chrétienne²⁸.

Datation de l'église

Quand l'édifice sur radier a-t-il été transformé en lieu de culte chrétien? Les éléments permettant de dater cette première église sont peu nombreux, les maçonneries associées à cette nouvelle phase ayant été presque totalement détruites à l'époque gothique. Cela est d'autant plus regrettable qu'il s'agit du cœur de l'édifice. Nous allons dès lors tenter d'aborder la chronologie par le biais des tombes.

Les coffres de dalles de molasse, bien reconnaissables et courants dans la région lémanique, sont communément datés entre le 6^e et le 8^e voire le milieu du 9^e siècle, grâce à leur typologie, mais aussi par le mobilier et le monnayage retrouvés en position primaire sur les défunts²⁹. Jusqu'à récemment, la recherche n'avait que rarement bénéficié d'analyses ¹⁴C permettant de fixer l'époque d'apparition et de disparition de ce type de tombes. A Corsier, quelques ossements retrouvés sur la dalle de fond d'un coffre de molasse situé dans la nef (T270) ont permis d'effectuer une analyse radio-carbone, laquelle a fourni une datation entre 650 et 780 apr. J.-C., datation qui s'inscrit parfaitement dans la fourchette usuelle. Le matériel osseux piégé dans le comblement des fosses primitives (T427, T430 et T587), scellé sous les dalles de fond des tombes postérieures, a également fait l'objet de

prélèvements afin d'obtenir un *terminus post quem* pour leur transformation-réutilisation. Les résultats obtenus fournissent une datation très large, comprise entre le début du 7^e siècle et la fin du 10^e siècle, ce qui laisse entrevoir que ce mode d'aménagement des tombes pourrait avoir perduré dans les espaces funéraires associés à des lieux de culte plus longtemps que dans les nécropoles dites « en plein champ »³⁰. L'abandon de ces dernières pourrait d'ailleurs être une conséquence de la création des paroisses et du regroupement des tombes autour de l'église de la communauté³¹.

Un peu de mobilier céramique ainsi que quelques objets, retrouvés en position secondaire dans les comblements de tombes de la partie occidentale de la nef, témoignent de cette période du Haut Moyen Age. On pense en particulier à une agrafe à double crochet de section circulaire dotée d'un décor annelé, au corps de laquelle est accrochée une chaînette en bronze d'une longueur conservée de 20 cm³² **FIG 24**. Ce type de mobilier est attesté dans les tombes dès la seconde moitié

24 Agrafe à double crochet en bronze et bracelet d'enfant, de type en bandeau découpé dans une tôle de bronze.



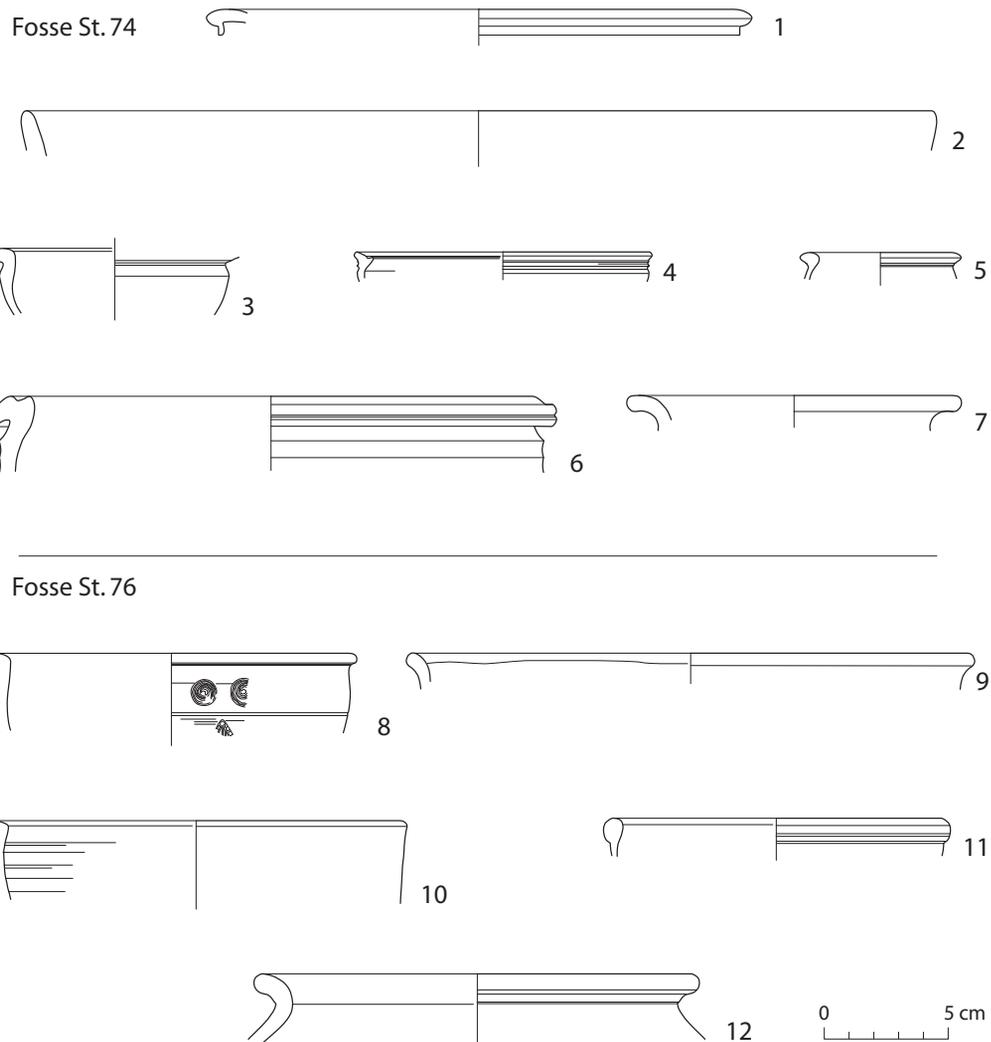
du 7^e siècle, ce qui est cohérent avec les résultats des analyses présentés plus haut³³. Deux bracelets en bronze ont été retrouvés dans des contextes similaires. Le premier, malheureusement trop fragmentaire pour qu'on puisse l'exploiter, ne serait cependant pas incongru à l'époque mérovingienne. Le second bracelet est décoré d'une ligne incisée soulignant son pourtour et ponctué de cercles pointés. Ce type, en bandeau découpé dans une tôle de bronze, est courant au 4^e siècle et perdure jusqu'au milieu du 5^e siècle³⁴ **FIG 24**. Le fait que la *villa* soit encore existante, du moins partiellement, au 4^e siècle ne permet pas de considérer avec certitude ce bracelet comme faisant partie d'un mobilier funéraire.

En conclusion, ces résultats permettent d'affirmer que le site de Corsier accueille des sépultures au moins depuis le début du 7^e siècle et que ces dernières sont à mettre en relation avec l'église plutôt

qu'avec l'édifice précédent. Aucun élément archéologique ne permet de faire remonter la datation de l'église avant le 7^e siècle. Si les sépultures en coffres de dalles sont indéniablement attestées dès 650, elles côtoient d'autres modes d'inhumation contemporains (T393 et T667)³⁵.

La fonction funéraire se perpétue, dans et autour de l'église

Aucun vestige architectural ne permet de mettre en évidence une phase intermédiaire entre la première église du Haut Moyen Age et celle de l'époque gothique dont il sera question plus tard. Les fondations du chœur de cette dernière sont établies si profondément qu'on ne peut toutefois exclure l'existence d'une telle phase. La nef semble, quant à elle, se maintenir telle quelle jusqu'à son élargissement à la fin du 15^e siècle. Il est vraisemblable que des inhumations



25 Mobilier datant de l'occupation tardive du secteur est (post 430 apr. J.-C.).

Fosse St. 74: Céramique à revêtement argileux (CRA):
1 (inv. 163-1) Assiette Lamb. 4/36; **2** (inv. 163-2) Plat Lamb. 10; **3** (inv. 163-3) Coupelle à marli Paunier 369; **4** (inv. 163-8) Coupelle carénée Paunier 375; **5** (inv. 163-9) Gobelet tulipiforme à lèvres éversées. Céramique de l'Eiffel; **6** (inv. 163-12) Jatte à marli cannelé. Céramique culinaire sombre (CSO); **7** (inv. 163-16) Pot à lèvres éversées arrondie.

Fosse St. 76: Dérivées de sigillées paléochrétiennes (DSP): **8** (inv. 167-3) Coupe Rigoir 8. Céramique à revêtement argileux (CRA): **9** (inv. 167-8) Jatte Paunier 393; **10** (inv. 167-7) Lamb. 45; **11** (inv. 167-10) Coupe Lamb. 1/3. Céramique culinaire sombre (CSO): **12** (inv. 167-14) Pot à lèvres éversées arrondie.

n'ont jamais cessé d'être pratiquées tant à l'intérieur de l'église qu'à l'extérieur. Une tombe partiellement prise sous les fondations du chœur gothique (T615) prouve l'existence d'un cimetière extérieur, au sud de l'église, avant le milieu du 13^e siècle, époque de la construction du chœur **FIG 21**. Un charbon de bois provenant du terrain encaissant cette sépulture fournit une datation de l'époque romane³⁶. Quelques mètres plus au sud, un denier de l'évêché de Genève (M43) frappé vers 1020 a été retrouvé dans le remplissage d'une tombe (T706), confirmant la datation obtenue par radiocarbone.

Dans le secteur oriental

La continuité d'occupation de ce secteur après l'abandon de la *villa* est attestée par la présence de mobilier céramique daté du Bas Empire au Haut Moyen Age, ainsi que par une succession de structures témoignant de plusieurs constructions successives: un mur en pierres sèches et des constructions en bois. En chronologie relative, ces occupations sont postérieures à la récupération du mur de séparation du domaine antique, et la structure en pierre semble antérieure à l'architecture de bois **FIG 20.2** et **13**. Le mur est repéré sur 12 m de long grâce à une première assise partiellement conservée et à sa tranchée de fondation, qui entame l'épais remblai de destruction antique. Les deux parements organisés avec soin encadrent un blocage interne et utilisent des pierres

de remploi non liées au mortier³⁷. L'axe de ce mur se rapproche de celui de l'église.

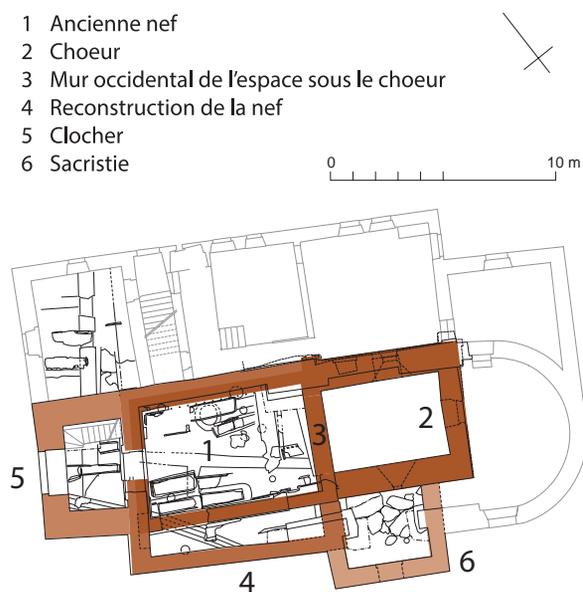
Au moins deux rangées de trous de poteaux s'étalant sur plus de 20 m de longueur témoignent de l'existence d'un ou de plusieurs bâtiments orientés nord-est/sud-ouest. A l'intérieur de fosses de 0,60 m de diamètre, quelques pierres de calage définissent l'emplacement de pieux d'une vingtaine de centimètres. La répartition des trous de poteaux suggère des constructions constituées d'au minimum deux travées, avec des poteaux verticaux de soutien à intervalles plus ou moins réguliers **FIG 20.3**. Les fonds des trous de poteaux recourent des dépressions irrégulières et peu profondes associées à du mobilier céramique dont l'élément le plus tardif est un fragment de dérivée de sigillée paléochrétienne (DSP, postérieur à 430 apr. J.-C.) **FIG 25**. L'absence de couches stratifiées liées aux vestiges n'autorise pas à proposer de datation pour ces constructions en bois qui constituent peut-être les restes d'une aire d'habitat. La céramique présente montre que cette zone a été occupée de manière continue durant tout le Moyen Age.

Un profond chœur voûté à chevet plat

Un profond chœur à chevet plat vient s'appuyer contre la nef existante et remplacer le chœur précédent **FIG 26.1** et **26.2**. Le plan de l'église est alors rectangulaire, avec un chœur presque aussi

26 Développement de l'église gothique et ses adjonctions postérieures.

27 L'espace semi-enterré sous le chœur gothique est doté dès l'origine d'une porte à l'est et de fenêtres latérales, dont celle du nord est transformée ultérieurement en porte. Sous le sol de terre battue, un drain assure l'évacuation des eaux de ruissellement.



vaste que la nef mais un peu moins large du fait de l'épaisseur de ses murs latéraux. Ces derniers, plus épais que le mur du chevet de 0,40 m, supportaient une voûte, alors que la nef restait charpentée. Ce chœur abrite, cas peu fréquent, un espace inférieur de dimensions identiques (3,50 x 5,25 m dans l'œuvre) aménagé dans la pente du terrain **FIG 27**. Le mur nord-sud à la jonction avec la nef n'est donc pas un mur de chaînage traditionnel pour l'arc triomphal mais tient lieu de mur de soutènement, ancrant ses fondations 1 m plus bas que celles de l'épaulement de la première église **FIG 26.3**.

Un espace accessible sous le chœur

La configuration du terrain sur lequel l'église s'est implantée, à l'extrémité de la terrasse qui accueille le village de Corsier, juste à la rupture de pente, impliquait nécessairement qu'un nouvel agrandissement vers l'est se fasse sur la déclivité. C'est cette configuration particulière qui a permis la création d'un espace sous le chœur, pour lequel il n'a pas été nécessaire de beaucoup excaver pour obtenir un local d'une hauteur de 2 m. Seuls les murs ouest et sud possèdent des fondations montées en tranchées étroites, les deux autres murs ont été visiblement construits hors terre dès la première assise et sans doute renforcés par des contreforts. L'espace construit sous le chœur est conservé sur toute sa hauteur et permet une analyse détaillée de ses élévations.

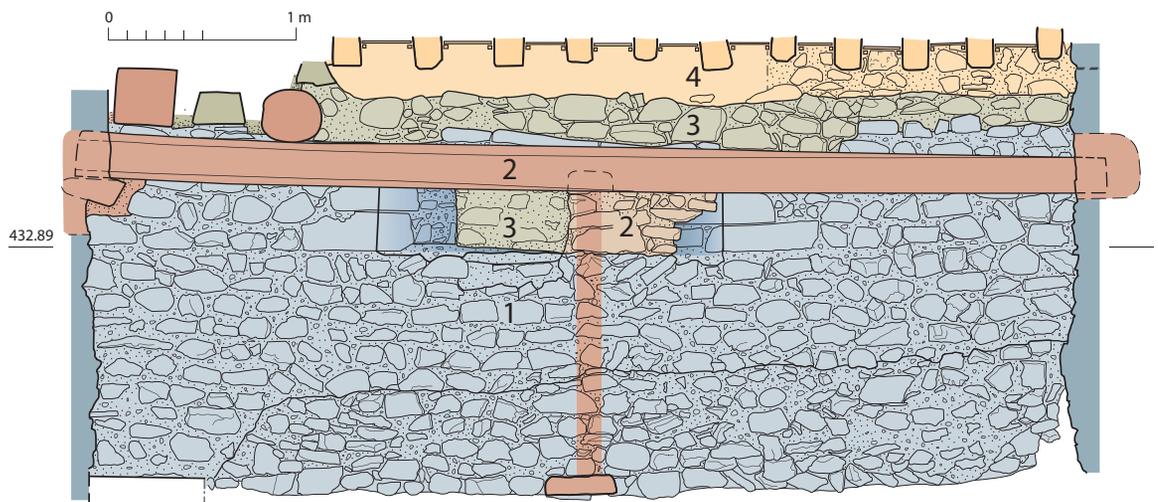
Celles-ci sont cohérentes et contemporaines, maçonnées en assises régulières de moellons et de boulets. Les murs latéraux nord et sud sont percés chacun d'une petite fenêtre, largement ébrasée à l'intérieur, qui se font face. La fouille à l'extérieur

du mur sud a permis de dégager la fenêtre d'origine, avec sa prise de jour située 30 cm au-dessus du niveau du sol extérieur d'alors. L'ouverture extérieure est rectangulaire, de 20 cm de hauteur et 40 cm de largeur. A l'intérieur, alors que la hauteur de l'ébrasement de la fenêtre atteint une quarantaine de centimètres, sa largeur s'évase jusqu'à atteindre 1,80 m **FIG 28**. Les montants des ébrasements sont constitués de blocs de molasse alors que le linteau est en bois. Selon toute vraisemblance la fenêtre nord était identique³⁸. Le mur oriental est percé d'une porte d'environ 70 cm de largeur qui constituait l'unique accès de plain-pied depuis l'extérieur. Son encadrement externe est en molasse : montants, seuil et linteau sur coussinets. Le plafond reposait à environ 2 m de hauteur sur une poutraison qui ne nous est pas parvenue, mais dont on devine quelques négatifs. Sous le sol, un drain axial disposé dans le sens de la pente collectait l'eau qui ruisselait en surface du substrat argileux pour l'amener à l'extérieur à l'est. Il est doté de deux bras latéraux plus étroits et moins profonds qui prennent naissance au-devant des murs nord et sud, plus bas que le niveau de leurs fondations. Le sol qui recouvre le drain est en terre battue, dont on a pu constater un certain nombre de recharges successives.

Datation du chœur

De nombreuses églises en Haute-Savoie, dans le Pays de Gex et en Suisse romande présentent des chœurs de ce type qui dérive de l'architecture cistercienne³⁹. Les murs latéraux épais ont pour fonction de contenir les poussées d'une voûte en berceau ou en berceau brisé. Le mur oriental est généralement percé d'une triple fenêtre ou triplet. De tels

28 Elévation intérieure sud de l'espace sous le chœur. La fenêtre est bouchée en deux temps (2 et 3), mais définitivement lors de la construction de la sacristie.



chœurs sont encore partiellement conservés en élévation, dans les églises Saint-Georges d'Hermandance, Saint-Félix de Presinge et Saint-Hippolyte du Grand-Saconnex, ainsi qu'à Saint-Eusèbe d'Humilly (Haute-Savoie), Saint-Brice d'Ornex (Ain) ou Saint-Jean-Baptiste de Moëns (Ain)⁴⁰. Les fouilles archéologiques en ont révélé d'autres encore⁴¹. Leur construction se situe généralement aux 13^e et 14^e siècles. A Corsier, les linteaux en place des deux fenêtres éclairant l'espace aménagé sous le chœur ont permis de procéder à des analyses dendrochronologiques qui ont fourni des datations vers 1243⁴².

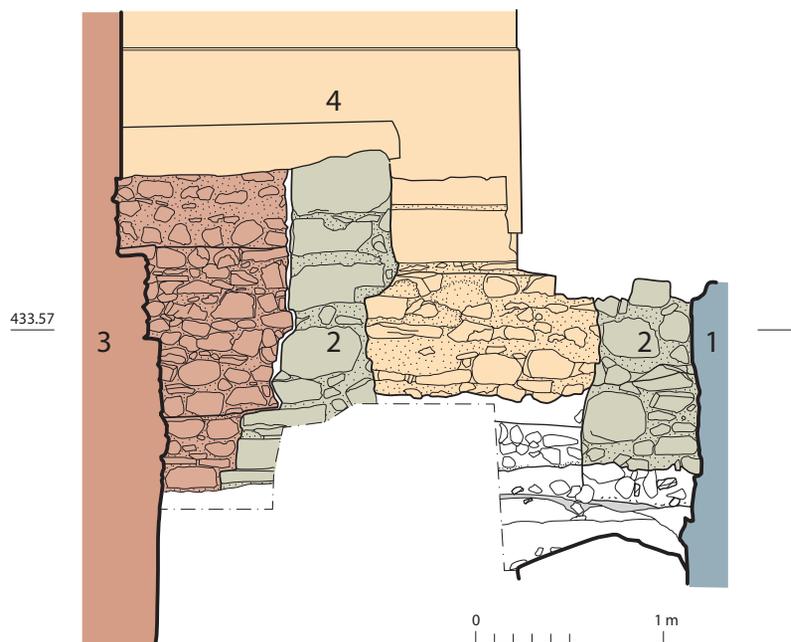
Quelle fonction pour cet espace semi-enterré?

La présence d'un espace aménagé sous le chœur et le sanctuaire d'une église, et qui ne semble pas remplir la fonction de crypte, n'est pas ordinaire. Cela ne paraît toutefois pas constituer un cas unique même si dans la région genevoise nous n'en connaissons pas d'autres. Des espaces semi-enterrés permis par la déclivité naturelle d'un terrain existent parfois sous une sacristie ou une chapelle, plus rarement sous un chœur. Souvent très bas de plafond puisque n'ayant pas fait l'objet d'une excavation, ils sont fréquemment utilisés comme ossuaires. A Corsier, un inventaire de 1540 mentionne un « cetour » ou grange à dîmes sous le chœur, qui suggère que cet espace protégé a servi de cellier pour stocker les biens appartenant à l'église⁴³.

Reconstruction complète de la nef

Lors d'une importante phase de travaux, probablement consécutive à un incendie, les anciennes maçonneries sont détruites à des niveaux inégaux : le mur latéral nord est totalement récupéré, celui du sud est arasé au niveau du sol alors que la façade occidentale est conservée jusqu'à trois assises d'élévation. La nouvelle nef est bâtie de manière cohérente et d'un seul tenant comme le prouvent ses murs chaînés entre eux.

Côté sud, la nef est élargie d'environ 2 m **FIG 26.4**. Son mur d'épaulement s'ancre dans le mur méridional du chœur dont l'enduit extérieur est fortement rubéfié, alors qu'un chaînage de grosses pierres assure la solidité du nouvel angle sud-est de la nef **FIG 29.2**. Un enduit uniformise le tout en harmonisant le chœur et les nouvelles maçonneries. On peut se demander si le fait que la nef n'a pas été élargie symétriquement n'implique pas déjà la présence d'une cure adossée contre son flanc nord⁴⁴.



29 Elévation intérieure ouest de la chapelle de la Vierge (1. chœur gothique 2. élargissement de la nef 3. sacristie 4. état actuel).

Côté ouest, la façade est rebâtie au même endroit. Son parement intérieur se superpose à l'aplomb de l'ancien sur les quelques assises conservées, mais l'épaisseur de la maçonnerie est plus importante. L'entrée de l'église est maintenue dans l'axe du sanctuaire sans tenir compte de l'élargissement méridional, qui crée ainsi une asymétrie. Une large et épaisse dalle de calcaire, disposée 30 cm plus haut que la précédente, en constitue le seuil.

Côté nord, le mur ancien est entièrement récupéré jusqu'au fond de sa tranchée de fondation, à l'exception de deux pierres conservées en place dans l'angle nord-ouest. La nouvelle maçonnerie est déplacée 30 cm plus au nord.

L'imbrication du mur d'épaulement sud de la nef dans celui du chœur rectangulaire permet l'établissement d'une chronologie relative sûre : la reconstruction de la nef n'est pas contemporaine du chœur gothique, mais postérieure, et elle vient s'appuyer contre l'enduit externe du chœur, rubéfié. Il est vraisemblable qu'un incendie ait ravagé l'église et soit à l'origine de la reconstruction de la nef. Des traces de rubéfaction ont en effet été observées non seulement sur l'enduit extérieur sud du chœur, mais également sur les faces des pierres, et cela sur toute la hauteur conservée hors sol, soit 1 m. D'autres indices de feu ont été observés sur l'enduit de l'angle intérieur sud-ouest de la nef, juste au-dessus du niveau du sol de l'église. Ce chantier de reconstruction est

daté au plus tôt de la seconde moitié du 15^e siècle grâce à une analyse ¹⁴C effectuée sur du charbon de bois contenu dans un niveau antérieur à l'élargissement de la nef⁴⁵.

Le clocher

Un clocher vient s'appuyer devant la façade occidentale gothique, dans l'axe du chœur, sans tenir compte de l'asymétrie de la nef **FIG 26.5**. Doté de murs d'une largeur de 1,15 m à leur base, il possède des fondations puissantes qui percent le terrain naturel argileux et laissent supposer qu'il atteignait une certaine hauteur. Le calibre des pierres utilisées est largement plus important que celui des boulets communément employés sur le site. Chaînées entre elles, ces fondations s'appuient contre la façade occidentale.

Une archive datant de 1412 fait allusion à un clocher : il s'agit des visites pastorales du diocèse de Genève par l'évêque Jean de Bertrand (1411-1414). A la lecture de la traduction de ce texte latin, on est confronté à des divergences d'interprétation. Selon Louis Binz, qui a publié l'intégralité de ces visites avec leur traduction, le clocher était défectueux au moment de la visite et il convenait de le réparer dans un délai d'un an⁴⁶. Pour d'autres chercheurs, il serait plutôt question d'une absence de clocher à laquelle l'évêque demanderait de remédier.

D'après l'analyse archéologique et la chronologie relative ainsi établie, le clocher mis au jour ne peut en aucun cas être celui décrit dans le texte cité précédemment. La visite pastorale fait donc référence soit à un clocher plus ancien, soit à l'absence de clocher. Aucune structure susceptible d'étayer l'hypothèse d'un clocher antérieur n'a été mise au jour, mais on ne peut exclure que celui-ci ait été de type clocher-arcade, élevé au-dessus de la façade occidentale précédente.

La sacristie

Une sacristie est accolée postérieurement contre le flanc sud du chœur gothique, sur une ancienne zone de cimetière **FIG 26.6**. Ses fondations viennent s'appuyer d'une part contre le chaînage d'angle de la nef, reconstruite à l'époque gothique, et d'autre part

contre le mur sud du chœur antérieur de deux siècles (respectivement **FIG 29.2** et **29.1**). Les matériaux et le mortier utilisés permettent de distinguer aisément cette étape.

On ne connaît pas, par les textes, la date de construction de la sacristie. En chronologie relative, elle est postérieure à l'agrandissement de la nef puisque son mur oriental s'appuie contre le chaînage d'angle de celle-ci. Grâce à l'analyse des élévations de l'espace sous le chœur gothique, on est en mesure d'établir des corrélations entre certains de ces travaux de transformations et la construction de la sacristie. La condamnation définitive de la fenêtre sud était par exemple une condition préalable impérative à la mise en place du nouveau chantier **FIG 28.3**. Cet événement, contemporain de la transformation de la fenêtre nord en porte, a pu être daté peu après 1701 par une analyse dendrochronologique effectuée sur le bois du linteau de cette dernière⁴⁷. Ainsi, la sacristie daterait du début du 18^e siècle. Par ailleurs, dans le *Tabellion de Douvaine* de 1697, deux « prix-faits » témoignent d'importants travaux réalisés tant dans la cure que dans l'église, mais il n'est fait aucune mention d'une sacristie⁴⁸.

En 1827, un grand chantier d'agrandissement et de remise en état

Le plan et la silhouette de l'église de Corsier, tels que nous les connaissons actuellement, découlent des importants travaux entrepris en 1827. Sans les détailler ici, il faut noter l'agrandissement de la nef et la démolition du sanctuaire gothique au profit d'un nouveau chœur de plan semi-circulaire, large et profond. L'espace inférieur est maintenu comme cellier. Quant à la sacristie, elle fut ouverte sur la nef et transformée en chapelle dédiée à la Vierge. Une nouvelle sacristie fut construite contre le nouveau chœur au nord, dans le prolongement de la cure qui bénéficia de substantielles réparations **FIG 26**.

Isabelle Plan

SERVICE CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE
4, RUE DU PUIITS-SAINT-PIERRE
1204 GENÈVE
isabelle.plan@etat.ge.ch

REMERCIEMENTS

Les fouilles archéologiques, placées sous la direction de l'auteur, ont bénéficié de l'étroite et efficace collaboration de Marion Berti (SCA), de l'aide précieuse d'Aurélié Terrier pour la documentation, ainsi que d'une équipe de fouille de deux à trois personnes selon les moments : Jean-Paul Cipolat, José Rodriguez Campos, Fernando Moreira, Manuel Picarra, David Peter et Albbano Soares de l'entreprise Cuénod Constructions SA ont pris part aux travaux, dont l'intendance a été assurée par José Léal. Il nous revient ici de remercier la paroisse catholique de Corsier qui nous a fait bon accueil et permis d'effectuer les recherches dans de bonnes conditions. Nos remerciements s'adressent également à plusieurs de nos collègues, et en premier lieu à Marc-André Haldimann, chargé de l'étude de la céramique antique, avec lequel nous avons étroitement collaboré ; Michelle Joguín Regelin (SCA) ; Isabelle Brunier (inventaire des Monuments d'art et d'histoire, Genève) ; Jean-Luc Chappaz et Nathalie Wüthrich (Musée d'art et d'histoire, Genève) ; Marie Besse (Université de Genève) ; Geneviève Perréard-Lopreno (Université de Genève), Lucie Steiner (Archeodunum SA, Gollion VD), ainsi que Pierre-Alain Proz (Muséum d'histoire naturelle, Genève).

NOTES

- 1 Ce paragraphe ne se veut pas exhaustif, ni la bibliographie qui s'y rapporte.
- 2 Mémorial 1889, p. 68, 71, 198 ; Blavignac 1847.
- 3 Baudais *et al.* 1982.
- 4 Le mobilier, datant de La Tène A et B (400-320 av. J.-C.), a été déposé au Musée archéologique et est aujourd'hui présenté dans la salle d'archéologie régionale du Musée d'art et d'histoire. Kaenel 1990, pp.65-67 et 372.
- 5 Gosse 1896.
- 6 Bonnet 1982, pp.18-19.
- 7 Les interventions ont eu lieu de juin à novembre 2009, de juin à septembre 2010 et de novembre 2011 à juillet 2012.
- 8 La surface fouillée atteint 130 m² environ sous l'église actuelle et à 400 m² pour le secteur est, à l'extérieur.
- 9 En 1892, Burkhard Reber écrit à propos de la *villa* gallo-romaine : « En remuant le terrain de ce jardin, le propriétaire y découvrit les fondations d'un ou de plusieurs bâtiments sur une longueur de plus de cent pas. On a constaté l'existence de trois murs parallèles coupés perpendiculairement par d'autres murs marquant la place des chambres. On a surtout noté des restes de bains : une petite chambre ronde, communiquant avec une autre carrée, dont le fond était formé de petits piliers carrés, en terre cuite et creux (hypocaustes). » Reber 1892, p. 16. On s'interroge sur la source du schéma de reconstitution des thermes publié par V. von Gonzenbach et repris par D. Paunier ; Gonzenbach 1961, p. 101.
- 10 Haldimann *et al.* 2001, p. 5.
- 11 Privati 2008, p. 5 et Genequand 2015.
- 12 C'est également le cas au parc de La Grange, où l'on trouve à la fois un établissement littoral du Néolithique final au bas du parc, près du lac (Pugin/Corboud 2006) et six mégalithes sur la terrasse sur laquelle s'implantera la *villa* gallo-romaine. A Saint-Gervais, une occupation du Néolithique moyen a été mise au jour à proximité immédiate des mégalithes (Honnegger/Simon 1991).
- 13 N° inv. : Cr02-02/Us167-OB66.
- 14 Jean Tercier, Laboratoire Romand de Dendrochronologie, Moudon, (Réf. LRD13/R6779R), Ech.9/US 787 (n° laboratoire ETH-48875 : 2046± 67 BP, 162 BC-20 AD (95,4% de probabilité, dont 87,5% pour la phase 117 BC-20 AD). Des tombes plus anciennes (La Tène A et B) avaient déjà été attestées dans les gravières au nord-ouest du village, voir note 4.
- 15 Les directions énoncées dans cet article se réfèrent toujours au quadrillage établi selon l'axe de l'église, qui diffère d'environ 45 degrés par rapport aux points cardinaux. Sur les plans, par contre, le nord figuré correspond au nord géographique.
- 16 Jean Tercier, Laboratoire Romand de Dendrochronologie, Moudon, (Réf. LRD13/R6779R), Ech.13/US 827 (n° de laboratoire ETH-48879), 1937 ±27, 5 AD-127 AD (95,4% de probabilité).
- 17 Les exemples des *villae* de Vandœuvres et de Perly montrent que leurs portiques ont environ 3 m de largeur. Nos sondages étaient délibérément plus importants. Genequand 2009 et 2012.
- 18 Les monnaies M 5 à M 10, ainsi que M 13, dont les plus récentes sont frappées au milieu du 4^e siècle, ont été mises au jour au sommet du remblai. Elles ont été étudiées par Matteo Campagnolo, conservateur du Cabinet de numismatique du Musée d'art et d'histoire de Genève ; une partie a été publiée dans *Genava* n. s. 58, 2010, pp. 183 et 186, ainsi que dans *Découvertes archéologiques dans le canton de Genève 2010-2011*. Patrimoine et architecture, Série archéologie 1, 2013, pp. 66-69, fig. 4-6 et tableau II ; quant au solde, cf. *infra*, tableau II, p. 89.
- 19 Daniel Paunier qui a étudié la céramique des anciennes découvertes de Corsier était arrivé aux mêmes conclusions : une occupation de la *villa* qui s'étend du premier quart du 1^{er} siècle de notre ère à la fin du 4^e siècle. Paunier 1981, pp. 130-131.
- 20 Ce fragment, découvert par M. Argand dans un pré à côté de l'ancienne école, est déposé au Musée d'art et d'histoire sous le n° inv. 7283. Bossert/Neukom 2004.
- 21 Jean Tercier, Laboratoire Romand de Dendrochronologie, Moudon, (Réf. LRD13/R6779R), Ech.12/US 739 (n° de laboratoire ETH-48878), 1880 ± 26 BP, 70 AD-217 AD (95,4% de probabilité).
- 22 Jean Tercier, Laboratoire Romand de Dendrochronologie, Moudon, (Réf. LRD13/R6779R), Ech.11/US 314 (n° de laboratoire ETH-48877), 1753 ± 27 BP, 224 AD-382 AD (95,4% de probabilité).
- 23 Ces fosses ont été vidées, probablement lors de réutilisations postérieures, mais elles contenaient encore quelques os épars qui constituent les uniques preuves des inhumations disparues. D'après le nombre des individus en réduction qui accompagnent le défunt T424, il pourrait s'agir de la quatrième utilisation de la tombe. D'après Lucie Steiner, « (...) ces réutilisations pourraient bien révéler l'intention de réunir les défunts dans leur dernière demeure selon leurs liens familiaux. » Steiner 2012, p. 314.
- 24 Les datations extrêmes fournies par les analyses radiocarbone (voir note suivante) couvrent presque quatre siècles, de 600 à 980 AD.
- 25 Tous les ossements testés sont largement postérieurs au milieu du 4^e siècle : Jean Tercier, Laboratoire Romand de Dendrochronologie, Moudon, (Réf. LRD13/R6883R), Ech.16/US 399 (complément de US/T430) (n° de laboratoire ETH-51927), 1395±27BP, 600AD-670AD (95,4% de probabilité) ; Ech.17/US 427-1 (n° de laboratoire ETH-51928), 1179±27BP, 770AD-950AD (95,4% de probabilité, dont 88,7% pour la phase 770AD-900AD) ; Ech.18/US 427-2 (n° de laboratoire ETH-51929), 1143±30BP, 780AD-980AD (95,4% de probabilité) et (Réf.LRD13/R6779R), Ech.4/US 427-3 (n° de laboratoire

6. Corsier, une continuité d'occupation

- ETH-48870), 1273 ± 25 BP, 668AD-779AD (95,4% de probabilité).
- 26 Dans certains mausolées, les tombes n'étaient pas enterrées mais posées sur le sol. Voir entre autres Colardelle R. 2008 et Chevalier/Sapin (dir.) 2012.
- 27 Terrier 2009, p.48.
- 28 Genequand 2009, p.37.
- 29 Voir entre autres : Antonini 2002, Colardelle M. 1983, Privati 1983, Steiner/Menna 2000, Steiner 2002, Steiner 2011.
- 30 Voir note 24.
- 31 Steiner 2002, pp. 85-87, 2011, p.15
- 32 Il s'agit de l'objet Cr02-02/US 359-OB101. Deux fragments de chaînettes similaires ont en outre été mis au jour à proximité : Cr02-02/US 168-OB106 et Cr02-02/US 332-OB105.
- 33 Steiner 2011, p.138, note 230.
- 34 Il s'agit de l'objet Cr02-02/US 247-OB79. Son petit diamètre l'attribue à un enfant. Un exemplaire semblable a été mis au jour dans une tombe avec mobilier du site de Sion – Sous-le-Scex (VS) datée du milieu du 5^e siècle. Antonini 2002, pp.198-200, 333 Tafel LXVII, T45-18.
- 35 Jean Tercier, Laboratoire Romand de Dendrochronologie, Moudon, (Réf. LRD13/R6883R), Ech.15/US 393 (n° de laboratoire ETH-51926), 1210±26BP, 710AD-890 AD (95,4% de probabilité) et Ech.20/US 667 (n° de laboratoire ETH-51931), 1285±26BP, 660AD-780AD (95,4% de probabilité).
- 36 Jean Tercier, Laboratoire Romand de Dendrochronologie, Moudon, (Réf. LRD13/R6779R), Ech.8/US 590 (n° de laboratoire ETH-48874), 937±27BP, 1027AD-1160AD (95,4% de probabilité).
- 37 Certaines pierres proviennent d'une maçonnerie récupérée comme en témoigne la présence ponctuelle de mortier adhérent.
- 38 La fenêtre nord a été transformée en porte au début du 18^e siècle.
- 39 Bujard 1990, pp. 45-46.
- 40 Ces églises se situaient toutes dans l'ancien diocèse de Genève.
- 41 Cartigny, Collonges, Confignon, Malval, Meinier, Peney, Russin, Thônex et Vandœuvres.
- 42 Jean Tercier, Jean-Pierre Hüni, Christian Orcel, Laboratoire Romand de Dendrochronologie, Moudon, (Réf.LRD10/R6316), Ech.40 et 41.
- 43 Sur le site de Vuillonex Saint-Mathieu, des fosses-silos sont installées à l'intérieur de la nef de l'église dès le 11^e siècle (Terrier 2014). A Corsier, en 1624, on sait que la paroisse percevait, entre autres, 100 coupes de froment, 6 chartz de vin et la cueillette d'huile pour la lampe. Bayer 1987, pp. 46 et 132.
- 44 La première source d'archives mentionnant la cure est un inventaire de la première moitié du 16^e siècle. « L'inventaire bernois dressé à Corsier en 1540 offre comme biens à vendre : 1 cure avec grange, pré et curtil ; 3 prés ; 3 poses de vigne ; 7 poses de terre ; 60 setiers de vin ; 10 coupes de blé ». Bayer 1987, p.118.
- 45 Jean Tercier, Laboratoire Romand de Dendrochronologie, Moudon, (Réf. LRD13/R6779R), Ech.7/US 225 (n° de laboratoire ETH-48873), 404±26 BP, 1436AD -1619 AD (95,4% de probabilité, dont 83,7% pour la phase 1436AD-1519AD).
- 46 *In ecclesia defficiunt campanile, vitra, custodia interior et portatilis corporis Christi, crux et ymago crucifixi, pax, infula reparanda, unum psalterium, unus quaternus legendarii pro festis solempnibus, libri reli-gandi, lapis fontis baptismalis, quorum omnium reparatio iniungitur parrochianis ab ecclesia infra proximum festum sancti Michaelis.* Binz 2006, p. 409.
- 47 Jean Tercier, Laboratoire Romand de Dendrochronologie, Moudon, (Réf. LRD10/R6316), échantillons 111 et 115, p.11.
- 48 Tabellion 1697. Bibliographie

BIBLIOGRAPHIE

- Antonini 2002.** A. Antonini, *Sion, Sous-le-Scex I, Résultats des recherches sur le site funéraire du haut Moyen-Age.* Cahiers d'archéologie romande 89, Archaeologia vallesiana 1, Lausanne 2002.
- Baudais et al. 1982.** D. Baudais, P. Corboud et M.-C. Nierlé, *L'occupation préhistorique de la baie de Corsier-Port GE.* as. 5.1982.2, pp. 55-59.
- Bayer 1987.** A. Bayer, *Histoire de la paroisse de Corsier-Anières.* 2^e édition, Genève 1987.
- Binz 2006.** L. Binz, *Les visites pastorales du diocèse de Genève par l'évêque Jean de Bertrand (1411-1414).* Académie Salésienne, Documents Hors série, vol. V.1, 2006.
- Blavignac 1847.** J.-D. Blavignac, *Vestiges d'établissements romains connus aux alentours de Genève.* Notes communiquées à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève dans la séance du 23.10.1847, Papiers Blavignac (carton 7) conservés à la BGE, Département des manuscrits.
- Bonnet 1982.** C. Bonnet, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1980 et 1981.* *Genava* n.s. 30, 1982, pp. 18-19.
- Bossert/Neukom 2004.** M. Bossert et C. Neukom, *Corpus signorum imperii romani, Schweiz II.* Basel 2004, pp. 34, 72, 92.
- Bujard 1990.** J. Bujard, *L'église Saint-Hippolyte du Grand-Saconnex.* *Genava* n.s.38, 1990, pp.29-66.
- Chevalier/Sapin 2012.** P. Chevalier et C. Sapin, *Du mausolée à l'église.* Actes du colloque international de Clermont-Ferrand, 3-5 nov. 2011. *Hortus Artium Medievalium*, vol. 18/2, Zagreb-Motovun (Croatie) 2012, pp. 235-488.
- Colardelle M. 1983.** M. Colardelle, *Sépultures et traditions funéraires du V^e au XIII^e siècle apr. J.-C. dans les campagnes françaises du nord.* Grenoble 1983.
- Colardelle R. 2008.** R. Colardelle, *La ville et la mort. Saint-Laurent de Grenoble, 2000 ans de tradition funéraire.* Bibliothèque de l'Antiquité Tardive 11, Turnhout, 2008.
- Genequand 2009.** D. Genequand, *La pars urbana de la villa gallo-romaine de Vandœuvres, des Julio-Claudiens au Bas Empire.* as. 32.2009.2, pp. 32-37.
- Genequand 2012.** D. Genequand, *La villa gallo-romaine et l'établissement médiéval de Perly GE.* *Annuaire d'Archéologie Suisse* 95, 2012, pp. 97-116.
- Genequand 2015.** D. Genequand, *Les fouilles de la place Simon-Goulart en 2012 : sanctuaire antique et défenses de la ville médiévale.* *Archéologie genevoise 2012-2013.* Patrimoine et architecture, Série archéologie 2, 2015, pp. 39-47.
- Gonzenbach 1961.** V. von Gonzenbach, *Die römischen Mosaïken der Schweiz.* Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz, Bd 23, Bâle 1961, pp. 100-101.
- Gosse 1896.** H.-J. Gosse, *Fouilles de Corsier 1896.* Archives du département d'archéologie du Musée d'art et d'histoire de Genève.
- Haldimann et al. 2001.** M.-A. Haldimann, P. André, E. Broillet-Ramjoué, M. Poux, *Entre résidence indigène et domus gallo-romaine ; le domaine antique du Parc de La Grange (GE).* as. 24.2001.4, pp. 2-15.
- Honnegger/Simon 1991.** M. Honnegger et C. Simon, *L'occupation néolithique et la fosse à incinération du Bronze final de Saint-Gervais (GE).* as. 14.1991.2, pp. 172-180.
- Kaenel 1990.** G. Kaenel, *Recherches sur la période de La Tène en Suisse Occidentale : analyse des sépultures.* Cahiers d'archéologie romande 50, Lausanne 1990.
- Mémorial 1889.** *Mémorial des 50 premières années de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève (1838-1888).* Genève 1989.

Paunier 1981. D. Paunier, *La céramique gallo-romaine de Genève*. Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève 9, Genève 1981.

Pugin/Corboud 2006. C. Pugin et P. Corboud, Un habitat littoral du Néolithique final en bordure de la rade de Genève. *Annuaire d'Archéologie Suisse* 89, 2006, pp. 25-50.

Privati 1983. B. Privati, *La nécropole de Sézegnin (IV^e-VIII^e siècle)*. Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève 10, Genève 1983.

Privati 2008. B. Privati, Saint-Gervais (GE): un lieu de culte, un quartier. *as.* 31.2008.1, pp. 2-13.

Reber 1892. B. Reber, *Recherches archéologiques dans le territoire de l'ancien évêché de Genève*. Genève 1892.

Steiner 2002. L. Steiner, Les nécropoles de Suisse occidentale entre le 4^e et le 8^e siècle. In: R. Windler/M. Fuchs (dir.), *De l'Antiquité tardive au Haut Moyen-Age (300-800). Kontinuität und Neubeginn*, Bâle 2002, pp. 79-88.

Steiner 2011. L. Steiner, *La nécropole du Clos d'Aubonne à La Tour de Peilz (Canton de Vaud)*. Cahiers d'archéologie romande 129-130, Lausanne 2011.

Steiner 2012. L. Steiner, Architecture de bois et de pierre et réouvertures de tombes: à propos des coffres mixtes d'époque carolingienne de la Tour-de-Peilz (Suisse). In: F. Carré/F. Henrion (dir.), *Le bois dans l'architecture et l'aménagement de la tombe: quelles approches?* Mémoires publiés par l'Association française d'Archéologie Mérovingienne 23, Saint-Germain-en-Laye 2012, pp. 309-314.

Steiner/Menna 2000. L. Steiner et F. Menna, *La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IV^e-VII^e s. apr. J.-C.)*. Cahiers d'archéologie romande 75-76, Lausanne 2000.

Tabellion 1697. *Tabellion de Douvaine*. Archives départementales d'Annecy, vol.940, folio 84-85.

Terrier 2009. J. Terrier, Naissance des églises dans la campagne genevoise (5^e-10^e siècles). *as.* 32.2009.2, pp. 45-53.

Terrier 2014. J. Terrier, *L'ancienne église Saint-Mathieu de Vuillonex à Genève*. Cahiers d'archéologie romande 149, Lausanne 2014.

CRÉDITS DES ILLUSTRATIONS

SCA, M. Berti.

En quête du château: sondages archéologiques à Confignon

LA PLACE DE L'ÉGLISE, AU CENTRE DU VILLAGE DE CONFIGNON, AMÉNAGÉE DANS LES ANNÉES 1960 SOUS L'IMPULSION DU MAIRE JOSEPH BERTHET, A BÉNÉFICIÉ EN 2012 D'UN PROJET DE TRANSFORMATION VISANT À RÉORGANISER LES ESPACES DE PROMENADE, DE LOISIR ET DE STATIONNEMENT. L'IMPACT POTENTIEL DE CE PROJET SUR LE SOUS-SOL A OFFERT AU SERVICE CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE L'OCCASION DE PRATIQUER UNE SÉRIE DE SONDAGES DANS LA MOITIÉ SUD DE LA PLACE, OÙ POUVAIENT SUBSISTER DES VESTIGES DU CHÂTEAU, DONT LA LOCALISATION EST INCERTAINE.

Connaissances historiques sur Confignon et son château

L'histoire de Confignon a fait l'objet d'articles et d'ouvrages qui s'intéressent au patrimoine du village en général, ou plus particulièrement à la famille féodale du même nom, attestée dès la fin du 12^e siècle. Les fouilles archéologiques dans l'église et à proximité ont également été publiées sous forme d'articles ou de notices¹.

On ne connaît que peu de choses sur le château, résidence de la famille noble de Confignon durant la période féodale. Il est mentionné brièvement dans les textes historiques, et uniquement décrit de manière succincte: il y est notamment qualifié de maison « haute »². Il est donc difficile de juger de sa forme et de son importance.

Les seigneurs de Confignon représentent aux 13^e et 14^e siècles une famille influente. Dès 1220 et jusqu'à la fin du 13^e siècle, ils étaient titulaires du vidomnat, charge d'agent de justice pour les évêques de Genève, et en tant que tels siégeaient au château de l'Île. Ils possédaient en outre plusieurs fiefs et certains seigneurs furent en charge d'importantes fonctions³.

Si leur demeure seigneuriale reflétait leur poids politique, il devait s'agir d'un édifice assez imposant, disposant d'un véritable système défensif. C'est d'ailleurs probablement ce qui poussa les Genevois à le démolir vers 1590, dans le cadre d'une campagne qui visait à priver la

Savoie de points d'appui dans la guerre qui l'opposait alors à Genève⁴.

En ruine, le château n'en demeura pas moins propriété des héritiers de la famille, notamment du marquis de Tournon, mentionné dans le registre de la mappe sarde (ancien cadastre) de 1730. On peut d'ailleurs observer sur le plan correspondant une parcelle quadrangulaire (**FIG 1**, n° 4400) décrite comme « maison et mesure », c'est-à-dire une construction en partie délabrée ou ruinée. Trois autres parcelles (n°s 4399, 4401 et 4402) qui entourent ces ruines sont décrites comme « placeages »⁵.

Des descriptions de l'état du château dans la première moitié du 18^e siècle sont consignées dans un document déposé aux Archives d'Etat⁶. Un donjon encore partiellement conservé se dressait au sein d'un grand quadrilatère irrégulier entouré de fossés et ouvert au sud-est, en direction de l'église et de la chapelle Saint-Georges.

Un peu plus tard, le poète Jean-Aimé Gaudy-Lefort, dans ses *Promenades historiques*, parues en 1841, se souvient avoir vu les ruines du donjon de Confignon, sur l'emplacement duquel, dit-il, « la charrue a passé »⁷. On peut penser que des vestiges de murs étaient encore visibles vers la fin du 19^e siècle, ainsi que les restes des fossés, largement comblés, au début du 20^e siècle, d'après un témoignage recueilli autour de 1918⁸.

A partir du 19^e siècle, les plans et cadastres ne mentionnent plus les mesures du château, le seul élément qui pourrait en rappeler l'emplacement est le départ d'un chemin depuis le parvis de l'église en direction du nord-ouest et qui semble traverser la parcelle n° 4400 du plan de 1730. Sur le plan cadastral des années 1940, cette amorce de chemin a été prolongée en direction du nord-ouest pour bifurquer à 90° quelques mètres plus loin.

Publié en 1830, le plan des communes genevoises du géomètre Mayer ne fait pas non plus mention de quelconques vestiges à l'emplacement supposé du château. Sa représentation du relief, en revanche, est intéressante puisqu'elle situe le terrain sur une éminence dominant les alentours sur plus de 180°, du nord-ouest en direction du nord,



puis pratiquement jusqu'au sud, ce qui en fait un point d'observation et de défense privilégié.

Lors des précédents travaux d'aménagement de la place de l'Église, dans les années 1960, il est vraisemblable que certains vestiges aient été brièvement mis au jour, sans toutefois faire l'objet d'une documentation particulière⁹.

C'est probablement suite à ces observations qu'un plan indiquant l'emplacement de l'ancien château a été établi pour figurer dans l'ouvrage de Joseph Berthet¹⁰, alors maire de la commune. L'emplacement indiqué ne correspond pas exactement à ce que l'on aurait pu prévoir en s'appuyant sur les plans cadastraux du 18^e siècle. L'emprise du bâtiment présente ainsi la forme d'un quadrilatère irrégulier qui s'étend principalement sur la partie nord-ouest de la place, face aux commerces **FIG 9**. Seul un angle occupe une portion limitée de la surface engazonnée sur laquelle les sondages devaient être effectués.

Résultats des sondages

Trois tranchées (**FIG 1**, n^{os} 1 à 3) orientées ouest-est ont été pratiquées dans le « carré Berthet », de manière à tester les limites de parcelles indiquées

sur le cadastre savoyard. Deux extensions (n^{os} 4 et 5) ont ensuite complété le sondage 3.

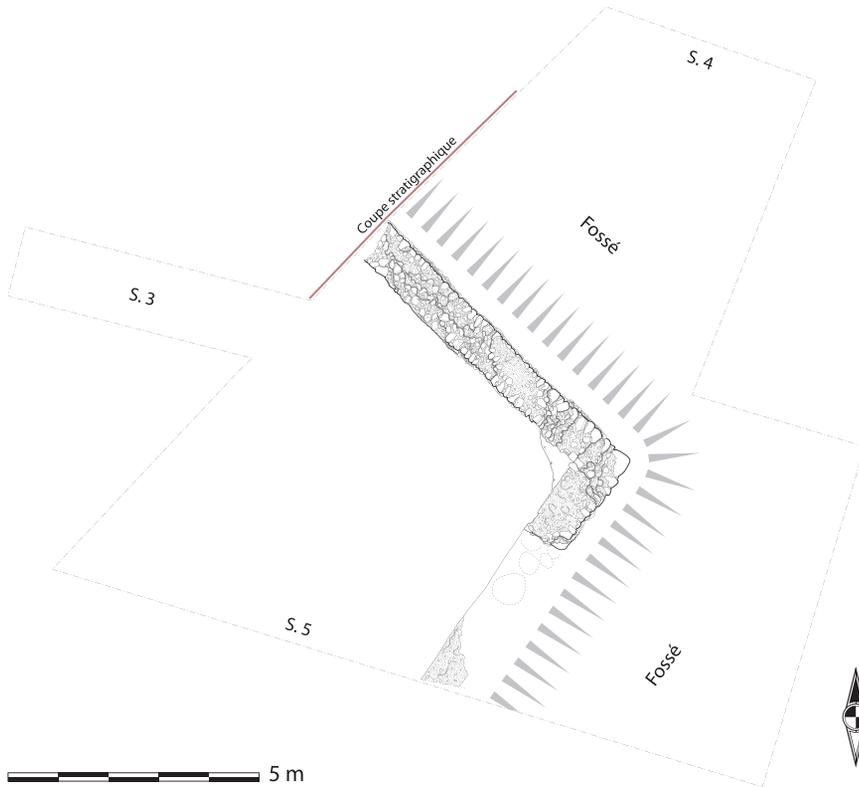
Le sondage 1 n'a rien révélé de particulier, alors que le sondage 2 a permis d'observer que le terrain naturel (**FIG 2**, n^o 1) était creusé dans la moitié occidentale par une grande dépression inclinée vers l'ouest et comblée par trois couches successives de remblais, qui contenaient terre, gravier, galets de rivière et fragments de tuiles

1 Vue zénithale de la place de l'Église à Confignon, avec l'emplacement des sondages et l'emprise des parcelles de la mappe sarde (1730).

2 Sondage 2 : coupe montrant une grande dépression et plusieurs niveaux de comblement.



7. En quête du château : sondages archéologiques à Conignon



3 Relevé des vestiges mis au jour dans les sondages 3 à 5.

4 Les vestiges du mur et la tranchée de fondation en rupture de pente, vus en direction de l'ouest.

5 Les vestiges du mur et la tranchée de fondation en rupture de pente, vus en direction du sud.

en concentrations variables (**FIG 2**, nos 2-4). Les nombreux galets et fragments de tuiles accumulés dans la dépression proviennent vraisemblablement de la démolition d'un bâtiment. La dépression elle-même, nous le verrons plus loin, est à mettre en rapport avec le mur découvert dans le sondage 3.

Dans ce dernier est apparue une portion de mur orienté nord-ouest/sud-est, parallèlement et perpendiculairement aux limites de la parcelle indiquées sur le cadastre de 1730 **FIG 9**. A l'est de ce mur, on a noté la présence de remblais contenant une grande quantité de matériaux de construction : galets, moellons, fragments de mortier, tuiles et briques comparables à ceux présents dans le sondage 2.

Les sondages 4 et 5 ont étendu le sondage 3 en direction du nord, du sud et du sud-ouest **FIG 3**, révélant une portion plus importante du mur et permettant d'établir des coupes stratigraphiques perpendiculaires à son tracé. Le tronçon orienté sud-est/nord-ouest apparu dans le sondage 3 a donc été suivi en direction du nord-ouest, sur environ 3 m. Sa largeur en élévation est de 80 à 90 cm. Vers le sud-est, il se prolonge sur 50 cm puis décrit un angle légèrement obtus

en direction du sud-ouest, où il a été observé sur 5,5 m jusqu'à la limite de fouille.

L'état de conservation de cette maçonnerie est inégal : plusieurs assises subsistent en effet en élévation au nord, alors que dans la moitié sud ne restent que les négatifs de la fondation et quelques traces de mortier. La première assise est constituée de gros moellons visibles dans l'angle arasé **FIG 4**, puis les suivantes présentent des pierres de rivière dont la taille s'amenuise à mesure que le mur s'élève.

Dans la partie méridionale, le démantèlement des vestiges a eu pour effet de faire disparaître presque complètement la maçonnerie, jusqu'à la semelle. Lors du dégagement dans le sondage 5, un pan du mur a été retrouvé basculé vers l'est (vers l'extérieur), effondrement probablement consécutif à la récupération de pierres par les riverains, pratique qui s'est poursuivie jusqu'au 19^e siècle. Le fond de la tranchée de fondation est apparu clairement là où la maçonnerie n'était pas conservée et l'on a ainsi pu constater que le mur était implanté en limite d'une rupture de pente **FIG 4-5**. En effet, la différence de niveau entre le terrain naturel (constitué de dépôts d'origine fluvio-glaciaire) situé à l'ouest, à l'intérieur de l'aire délimitée par le mur, et celui situé à l'est et au nord, à l'extérieur, varie d'environ 75 cm à un peu plus de 1 m.





La fondation du mur a été montée en tranchée étroite, laissant apparaître contre la paroi une épaisseur de mortier caractéristique, qui permet en outre de repérer facilement le début de l'élévation **FIG 6**.

A l'est et surtout au nord du mur (sondage 4), la coupe stratigraphique a été poursuivie en profondeur afin de mettre en évidence l'implantation de la fondation dans le terrain (**FIG 7**, n° 2) et la configuration de ce dernier en direction du nord. Le départ d'un fossé y apparaît clairement, de même que ses divers remblaiements (**FIG 7**, n°s 3-6), qui contiennent essentiellement des matériaux de démolition d'un bâtiment médiéval, notamment de nombreux éléments de tuiles¹¹ mêlés à des pierres de rivière et des fragments de mortier. La contrescarpe de ce fossé ayant été repérée dans le sondage 2 plus au nord, on peut donc lui restituer une largeur de près de 9 m. Le terrain naturel dans lequel il est creusé (**FIG 7**, n° 1B) est recouvert d'une couche de terre et de gravier fin contemporaine de l'utilisation de la maçonnerie (**FIG 7**, n° 3). Du côté intérieur, (**FIG 7**, n° 1A), il ne subsiste aucun niveau d'occupation associé au

mur et aucun matériel n'a donc pu être récolté. Il semble que les couches d'occupation médiévales aient été arasées par les aménagements récents : un niveau à forte concentration organique contenant des déchets du 20^e siècle recouvre le terrain naturel et s'étend vers le nord, scellant les couches de démolition (**FIG 7**, n° 10).

Un premier comblement du fossé (**FIG 7**, n° 4) semble correspondre à un abandon progressif ne présentant pas encore de démolition majeure. Celle-ci intervient par la suite et se traduit, comme il a été dit, par une forte concentration de pierres, tuiles et mortier (**FIG 7**, n° 5). Le phénomène s'achève avec le creusement d'une tranchée de récupération du mur, qui coupe les strates antérieures, avant d'être comblée progressivement par la suite (**FIG 7**, n°s 7-9). La céramique récoltée indique que le démantèlement du mur est intervenu entre les 16^e et 17^e siècles¹² **FIG 8**, alors que le comblement de sa tranchée de récupération et celui des restes du fossé se sont poursuivis jusqu'au 19^e siècle.

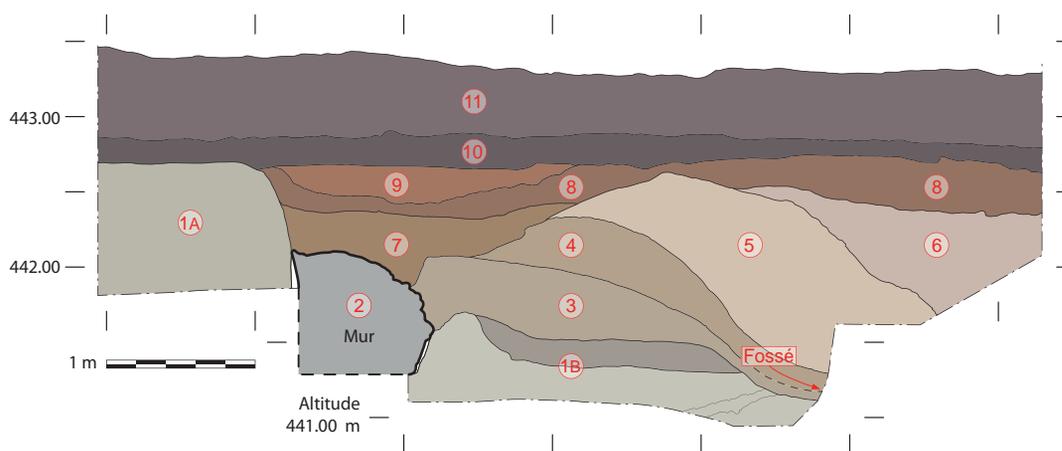
Aux marges du château ?

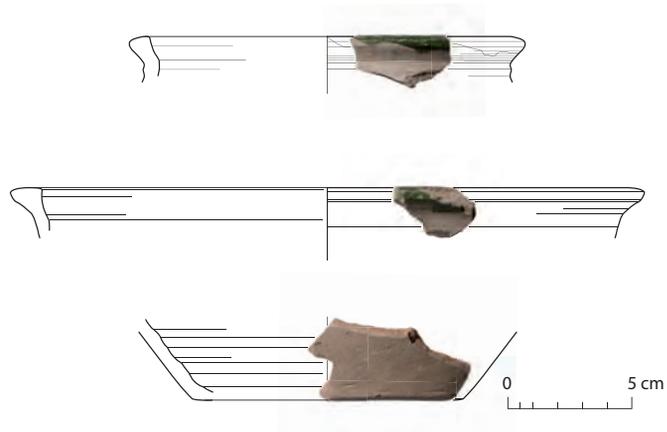
Les sondages effectués sur la place de l'Eglise, sur une surface très limitée, n'ont malheureusement pas permis de mettre en évidence des niveaux d'occupation à l'intérieur du mur et de son fossé. En l'absence de matériel associé à ces vestiges, la datation de cette maçonnerie reste très difficile.

La découverte elle-même consiste en un mur d'épaisseur assez modeste (moins d'un mètre), fait d'un appareil constitué essentiellement de

6 Sondage à l'arrière du mur. Coupe dans la tranchée (à droite), mise à nu de la fondation (centre et gauche) et début de l'élévation (en haut à droite).

7 Relevé de la coupe stratigraphique nord.





8 Tessons de céramique du « service vert », production de Meillonas (F, dép. Ain), datés des 16^e et 17^e siècles.

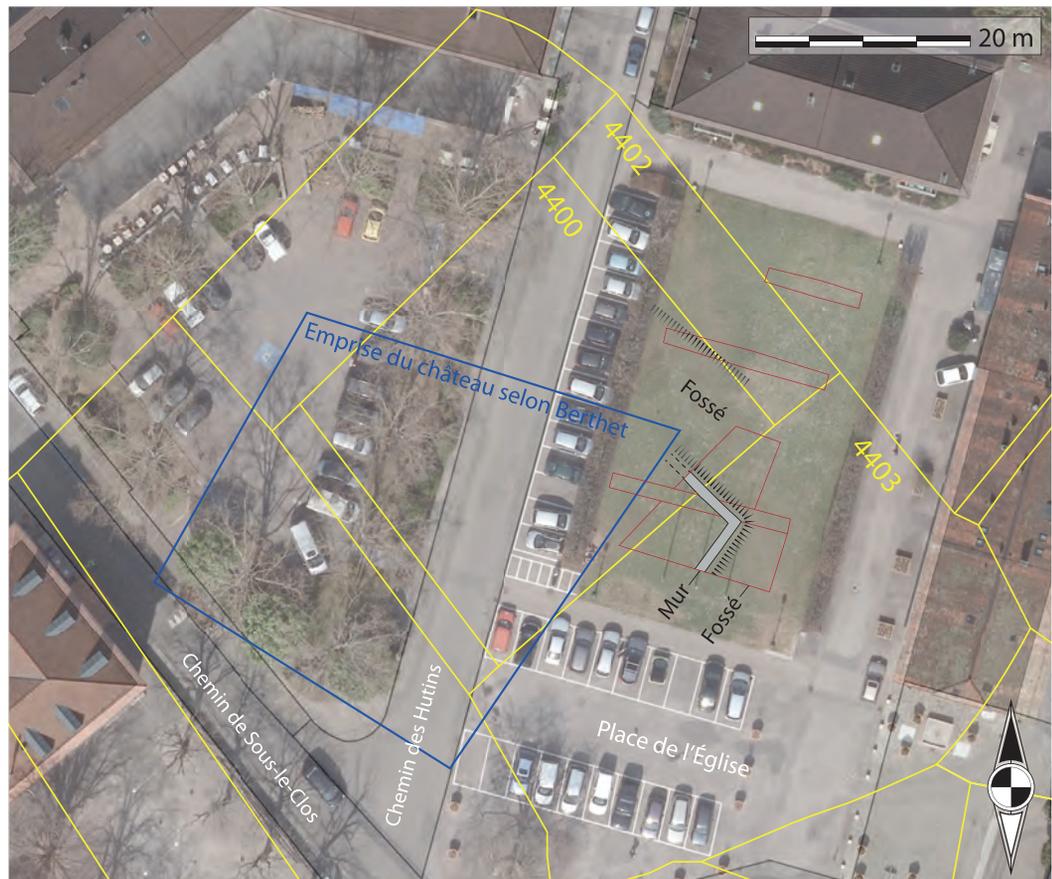
9 Vue zénithale de la place de l'Eglise, avec le plan schématique des vestiges mis au jour, les parcelles de la mappe sarde et l'emprise du château proposée par Joseph Berthet.

galets de rivière de petite taille, bordé au nord et à l'ouest d'un fossé dont la profondeur n'est pas connue, mais dont la largeur est estimée à environ 9 m.

Aucune correspondance évidente n'apparaît entre le tracé du mur mis au jour et les limites des parcelles supposées du château telles qu'elles sont représentées sur le cadastre de 1730 **FIG 9**. On notera

cependant la similitude des orientations des maçonneries et du fossé avec celles des parcelles concernées.

L'emprise du château proposée par Joseph Berthet à la suite du réaménagement de la place dans les années 1960 **FIG 9** ne correspond pas exactement à ce que nous avons trouvé. La limite nord-est de ce quadrilatère, si elle correspondait à une maçonnerie, aurait dû être repérée dans



notre sondage 3, à moins qu'elle n'ait disparu lors des travaux de réaménagement. Il est plus probable que cette restitution soit basée sur la présence d'autres vestiges repérés lors de ces travaux. L'absence de toute documentation à ce propos n'offre que des pistes pour l'interprétation de nos découvertes.

La première interprétation est celle d'une braie ou enceinte avancée, destinée à interdire l'approche de l'enceinte principale du château. Elle suppose la présence d'une enceinte plus importante à l'arrière, accompagnant une tour maîtresse ou donjon, résidence seigneuriale, éléments dont nous n'avons pour l'heure aucune trace¹³. Les dimensions du mur dégagé semblent compatibles avec une telle fonction¹⁴.

La seconde piste que nous proposons serait de considérer le château de Confignon comme une *domus fortes*, ou maison forte, demeure seigneuriale fortifiée de manière plus ou moins importante selon le rang et les moyens du seigneur concerné. On trouverait ainsi au sommet de l'éminence une

maison-tour, dont les ouvertures pourraient avoir été converties en archères au gré des besoins¹⁵, puis les abords équipés d'un fossé, puis d'un mur d'enceinte éventuellement crénelé, avec un chemin de ronde et peut-être un pont-levis pour enjamber le fossé à l'entrée, un processus de développement qui est à l'origine de nombreux châteaux villageois¹⁶. Le mur dégagé à Confignon pourrait être un vestige de ce type d'enceinte, accompagnant un fossé peut-être plus ancien.

C'est sans doute en procédant à des sondages plus à l'ouest, à l'emplacement de la zone définie par Joseph Berthet, que l'on peut espérer obtenir des réponses aux questions soulevées par les sondages de 2012.

Philippe Ruffieux

SERVICE CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE
4, RUE DU PUIITS-SAINT-PIERRE
1204 GENÈVE
philippe.ruffieux@etat.ge.ch

REMERCIEMENTS

Les sondages ont été effectués avec le concours de l'entreprise Cuénod Constructions SA. Nous exprimons notre gratitude à Dinh Manh Uong (alors maire de Confignon), Sylvie Jay et Elisabeth Gabus-Thorens (conseillères administratives de Confignon), Eric Kunz (secrétaire général de la mairie), André Marostica (responsable du service technique), Steeve Ray (architecte), François Compagnon et Frédy Guerne (Association Mémoire de Confignon), José Leal, Martial Limeres et Boris Paquet (Cuénod Constructions SA).

NOTES

1 Sur le patrimoine du village : Ganter 1976 ; Brulhart 2001 ; voir aussi Bonnet 1984, p. 62, n. 43. Sur les seigneurs de Confignon : De La Corbière 2005. Sur les fouilles archéologiques dans et à proximité de l'église : Bonnet 1984, pp. 58-60 et 62 ; Privati 1997 ; Terrier 2008, pp. 104-105.

2 De La Corbière 2005, p. 154, n. 119.
3 C'est le cas par exemple du chevalier Richard ; De La Corbière 2005 ; Berthet 1951, pp. 18-36.
4 Ganter 1976, p. 29.
5 Le terme « placeage », également orthographié « plaçage » ou encore « plassage », signifie aux 17^e et 18^e siècles « droit sur une place à bâtir » selon le dictionnaire d'ancien français de F. Godefroy (Godefroy 1881, p. 181).
6 Le *Tabellion de Carouge et Saint-Julien*, cité par A. Brulhart (2001), p. 44 et n. 5, p. 190.
7 Gaudy-Lefort 1849, t. 2, p. 95.
8 Crosnier 1918, p. 35.
9 Ce fait nous a été signalé par François Compagnon et Frédy Guerne de l'Association Mémoire de Confignon.
10 Berthet 1960, pp. 15-17.
11 Voir à ce sujet Grote 1996.

12 Le matériel en argile blanchâtre fine recouverte d'une glaçure verte appartient au « service vert » produit à Meillonas-Treffort de la fin du 15^e siècle au début du 18^e siècle, le pic de production se situant toutefois au 17^e siècle. Voir Faure-Boucharlat *et al.* 1996, pp. 33-46 ; également Horry 2012, pp. 53-55.
13 Un témoignage du 19^e siècle fait mention des ruines d'un donjon, voir plus haut, note 7.
14 La braie du château d'Yverdon, dont les proportions ne sont certes pas du même ordre, présente une largeur de 1,4 m en fondation et 1 m en élévation, pour une hauteur d'environ 6,5 m ; De Raemy 2004, pp. 57-58.
15 Ce que l'on peut observer, par exemple, au château de Tournay à Pregny-Chambésy (GE).
16 Bur 1999, pp. 88-95.

BIBLIOGRAPHIE

- Berthet 1951.** J.-C. Berthet, *Confignon 1851-1951, histoire du village*. Genève 1951.
- Berthet 1960.** J.-C. Berthet, *Vingt-cinq ans de vie communale: 1935-1960*. Confignon 1960.
- Bonnet 1984.** C. Bonnet, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1982 et 1983. *Genava* n.s. XXXII, 1984, pp. 43-62.
- Brulhart 2001.** A. Brulhart, *Confignon, Origines d'un village*. Confignon 2001.
- Bur 1999.** M. Bur, *Le château*. Typologie des sources du Moyen Âge occidental, fasc. 79, Turnhout 1999.
- Crosnier 1918.** J. Crosnier, Le village de Confignon et la chapelle des seigneurs. *Nos anciens et leurs œuvres* 7, 1918, pp. 5-36.
- De La Corbière 2005.** M. De La Corbière, Les états de service d'un chevalier genevois: Richard de Confignon (v. 1319 - † 1391). *Échos Saléviens, Revue d'histoire locale* 14, 2005, pp. 115-155.
- De Raemy 2004.** D. De Raemy, *Châteaux, donjons et grandes tours dans les Etats de Savoie (1230-1330). Un modèle: le château d'Yverdon*. Cahiers d'archéologie romande 98-99, Lausanne 2004.
- Faure-Boucharlat et al. 1996.** E. Faure-Boucharlat, T. Vicard, B. Maccari-Poisson, S. Savay-Guerraz, *Pots et potiers en Rhône-Alpes. Époque médiévale. Époque moderne*. DARA 12, Lyon 1996.
- Ganter 1976.** E. Ganter, *Confignon, notes d'histoire*. Genève 1976.
- Gaudy-Lefort 1849.** J.-A. Gaudy-Lefort, *Promenades historiques dans le canton de Genève*. 2^e édition, Genève 1849.
- Godefroy 1881.** F. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*. Tome 6, Paris 1881.
- Grote 1996.** M. Grote, *Les tuiles anciennes du canton de Vaud*. Cahiers d'archéologie romande 67, Lausanne 1996.
- Horry 2012.** A. Horry, *Poteries de Lyon: 1500-1850. Morceaux choisis du quotidien à Saint-Georges*. Lyon 2012.
- Privati 1997.** B. Privati, L'église de Confignon. *Autour de l'église, fouilles archéologiques à Genève, 1967-1997*, Patrimoine et architecture 3, 1997, pp. 22-23.
- Terrier 2008.** J. Terrier, Découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 2006 et 2007. *Genava* n.s. LVI, 2008, pp. 85-106.

CRÉDITS DES ILLUSTRATIONS

SCA, Ph. Ruffieux (fig. 1-7, 9); M. Berti (fig. 8).

Trouvailles monétaires dans le canton de Genève en 2012 et 2013

Matteo Campagnolo

8.



COMME À L'ACCOUTUMÉE, LA DESCRIPTION SOMMAIRE DES TROUVAILLES NUMISMATIQUES DU SERVICE CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE AU COURS DE CES DEUX DERNIÈRES ANNÉES COMPLÈTE LE PANORAMA DES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES¹. LE NOMBRE DE PIÈCES QUI SONT VENUES S'AJOUTER EN 2012-2013 AUX TROUVAILLES MONÉTAIRES CONSERVÉES AU CABINET DE NUMISMATIQUE DE GENÈVE ATTEINT CELUI DES PRÉCÉDENTS BILANS : UNE SEPTANTAINE.

Au château de Rouelbeau **TAB I**, après les inventions exceptionnelles relatées dans les livraisons précédentes, ce sont des trouvailles toujours très cohérentes dans le temps et dans l'espace qui témoignent de la vie du château au cours des 13^e et 14^e siècles. Elles offrent un aperçu de la circulation régionale : monnaies des évêchés de Genève et de Lausanne et des comtes de Genevois². Et, comme souvent, une découverte vient rompre cette belle unité : deux splendides gros tournois de Philippe le Bel, le roi de France qui renfloua les caisses de son royaume en détruisant l'ordre du Temple. Chacune de ces pièces **FIG 1** valait alors à peu près autant que toutes les autres trouvailles des deux ans écoulés mises ensemble, deniers et oboles.

Les fouilles de l'église de Corsier **TAB. II** ont livré treize monnaies. L'Empire romain et le Moyen Age régional s'équilibrent cette fois en nombre, sinon en importance. Signalons, en effet, le denier de l'évêque Conrad (1019-1030 env.) qui marque le début de la production monétaire de Genève, avant la disparition du second royaume de Bourgogne **FIG 2**.

La campagne a exhumé encore deux petites monnaies, sur le site de Chancy **TAB III** : une pièce médiévale, dans un état qui ne permet pas une identification correcte, d'où la fourchette chronologique très large que nous indiquons, et une petite pièce moderne, qui rappelle que les sites, même abandonnés, étaient toujours parcourus par les gens en campagne.

Les fouilles en ville ont repris de façon réjouissante. Numismatiquement parlant, l'intérêt des monnaies du grand chantier de l'esplanade Saint-Antoine **TAB. IV** compense leur nombre relativement bas. Les plus anciennes datent du début de l'Empire romain, du temps d'Auguste et de Tibère, notamment une frappe de Lyon, fréquente dans la région lémanique. Il faut signaler la présence de pièces impériales produites après la fin du 4^e siècle (M 15-M 16, **FIG 3**), trouvées à proximité de pièces plus anciennes (M 13-M 14, M 17) : elles ont certainement circulé ensemble, à l'époque du premier cimetière. Une belle découverte est constituée

1 a,b Royaume de France, Philippe IV le Bel (règne 1285-1314), gros tournois, 1285-1290

a) Argent, 3,952 g, diam. 26,2-25,45 mm, axe des coins 40°.

b) Argent, 3,192g, diam. 74/24 mm, axe des coins 340°

Duplessy1999, p. 107, n° 213
Rouelbeau 2013, a : M30 ; b : M35



2 Evêché de Genève, Conrad (1019-1030), denier, frappé à Genève
Argent, 1,23 g, diam. 20,65 mm, axe des coins 360°
Campagnolo *et al.* 1999, p. 101
Corsier 2012, M43

3 Empire romain, Léon I^{er} (457-474), Basiliscus (475-476) ou Zénon I^{er} Isaurien (476-491), minime, atelier indéterminé, V^e siècle
Æ, 0,232 g, diam. 8,25 mm, axe des coins x°
RIC X, pp. 294, 303, 314-315, pl. 26, 29, 33
Genève, esplanade Saint-Antoine 2013, M16

4 Evêché de Genève, Conrad (1019-1030), obole, frappé à Genève
Argent, 0,399 g, diam. 16,85 mm, axe des coins 315°
Campagnolo 2000, pp. 885-892
Genève, esplanade Saint-Antoine 2013, M10

5 Evêché de Genève, Conrad (1019-1030), denier, frappé à Genève
Argent, 0,681 g, diam. 20,4 mm, axe des coins 135°
Campagnolo *et al.* 1999, p. 101 ; Campagnolo 2000, pp. 885-892
Genève, esplanade Saint-Antoine 2013, M12

6 Empire romain, Claude (41-54), *quadrans*, frappé à Rome, 41 (?)
Æ, 4,437 g, diam. 16,5 mm, axe des coins 90°
RIC I², p. 120, n° 1
Genève, Alhambra, 2012, M3

également par une rare obole et un denier de l'évêque genevois Conrad **FIG. 4** et **5**. Sur environ deux mille monnaies trouvées dans les fouilles de la cathédrale Saint-Pierre, on ne compte aucune obole de cet évêque, et seulement trois deniers. En outre, l'obole de Saint-Antoine est d'un type différent de celle de Saint-Pierre³. Nous supposons qu'elles sont de meilleure qualité, et légèrement plus anciennes, mais nous attendons une étude plus poussée avant de nous prononcer. Enfin, signalons trois jetons de compte produits à Nuremberg, le grand centre de production des *Rechenpfennige* aux 17^e-18^e siècles, à l'effigie des rois de France Louis XIV, Louis XV et Louis XVI.

Un autre grand chantier, rapidement fermé hélas, à la place Simon-Goulart, se situe tant géographiquement que numismatiquement dans le prolongement des fouilles de l'église Saint-Gervais. L'époque augustéenne est bien représentée au sein

de cet ensemble **TAB V**, avec des frappes lyonnaises en particulier. Ensuite, on observe une interruption quasiment complète de la série monétaire jusqu'au 4^e siècle.

Le site de l'Alhambra présente un faciès typique du 4^e siècle **TAB VI**, si l'on admet que le *quadrans* de Claude **FIG 6**, unique dans les trouvailles genevoises, circulait à cette période pour un *aes 3*, une monnaie en bronze d'un diamètre voisin des 20 centimes suisses.

Les trouvailles monétaires, d'apparence modeste, constituent un fil rouge indispensable à l'étude des fouilles.

Matteo Campagnolo

CONSERVATEUR DU CABINET DE NUMISMATIQUE,
MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE,
RUE CHARLES-GALLAND 2, CP 3432,
1211 GENÈVE 3



Tableau I Rouelbeau

N°	N° d'inventaire	Dénomination	Auteur	Datation	Technique	Atelier	Découverte	
M22	CdN 2012-0064-dt	Denier	Evêché de Lausanne, anonyme (type BEATA VIRGO)	1216-1220	Billon	Lausanne	Rouelbeau	2012
M23	CdN 2012-0065-dt	Denier	Evêché de Genève, anonyme	I ^e moitié XIII ^e s.	Billon	Genève	Rouelbeau	2012
M24	CdN 2012-0066-dt	Denier	Comté de Genevois, Amédée III	1356-1362	Billon	Annecy	Rouelbeau	2012
M25	CdN 2012-0067-dt	Denier	Evêché de Lausanne, anonyme (type BEATA VIRGO)	1216-1220	Billon	Lausanne	Rouelbeau	2012
M26	CdN 2012-0068-dt	Denier	Evêché de Lausanne, anonyme	environ 1275-1350	Billon	Lausanne	Rouelbeau	2012
M27	CdN 2012-0069-dt	Denier	Comté de Genevois, Amédée III	1356-1362	Billon	Annecy	Rouelbeau	2012
M28	CdN 2012-0070-dt	Denier	ind. (fragment)	XIII ^e -XIV ^e s.	Billon	ind.	Rouelbeau	2012
M29	CdN 2013-0008-dt	Denier	Evêché de Genève ou Lausanne	XIII ^e -XIV ^e s.	Billon	ind.	Rouelbeau	2013
M30	CdN 2013-0009-dt	Obole	Evêché de Lausanne, anonyme	environ 1274-1350	Billon	Lausanne	Rouelbeau	2013
M31	CdN 2013-0010-dt	Obole	Evêché de Lausanne, anonyme	environ 1274-1350	Billon	Lausanne	Rouelbeau	2013
M32	CdN 2013-0011-dt	Viennois	Louis, prince d'Achaïe (1402-1418)		Billon		Rouelbeau	2013
M33	CdN 2013-0012-dt	Obole	Evêché de Genève ou Lausanne	XIII ^e -XIV ^e s.	Billon	ind.	Rouelbeau	2013
M34	CdN 2013-0013-dt	Denier	Barons de Vaud, Louis (1302-1350)		Billon	Nyon	Rouelbeau	2013
M35	CdN 2013-0014-dt	Gros tournois	Philippe IV le Bel	1285-1290	Billon		Rouelbeau	2013
M36	CdN 2014-21-dt	Denier	Evêché de Lausanne, anonyme	environ 1274-1350	Billon	Lausanne	Rouelbeau	2013
M37	CdN 2014-22-dt	Denier	Evêché de Lausanne, anonyme	environ 1274-1350	Billon	Lausanne	Rouelbeau	2013
M38	CdN 2014-23-dt	Denier	Evêché de Lausanne, anonyme	environ 1274-1350	Billon	Lausanne	Rouelbeau	2013
M39	CdN 2014-24-dt	Denier	Evêché de Genève	1 ^{er} quart XIII ^e s.	Billon	Genève	Rouelbeau	2013

Tableau II Corsier

N°	N° d'inventaire	Dénomination	Auteur	Datation	Technique	Atelier	Découverte	
M32	CdN 2012-6-dt	Denier	Evêché de Lausanne, Jean de Prangins	1433-1440	Billon	Lausanne	Corsier	2012
M33	CdN 2012-7-dt	Aes 3	Empire romain, ind.	353-360	Æ	ind.	Corsier	2012
M34	CdN 2012-8-dt	Aes 2	Empire romain, Constance Gallus	352-354	Æ	Rome	Corsier	2012
M35	CdN 2012-9-dt	Aes 3	Empire romain; Constance II	353-360	Æ	ind.	Corsier	2012
M36	CdN 2012-10-dt	Antoninien	Empire romain; Claude II le Gothique	268-270	Billon	ind.	Corsier	2012
M37	CdN 2012-11-dt	Maille de petit-blanc	Duché de Savoie, Charles II	1508-1532	Billon	ind.	Corsier	2012
M38	CdN 2012-12-dt	Obole de petit-blanc	Comté de Savoie; Amedeo VIII	1405-1407	Billon	Nyon ou Chambéry	Corsier	2012
M39	CdN 2012-13-dt	Demi-sol	Duché de Savoie, Victor-Amédée II (1680-1713)	1688	Æ	ind.	Corsier	2012
M40	CdN 2012-71-dt	Quart de gros	Duché de Savoie, Amédée VIII	1420-1424	Billon	ind.	Corsier	2012
M41	CdN 2012-72-dt	Obole de petit-blanc	Duché de Savoie, Charles I ^{er}	1482-1490	Billon	Cornavin ?	Corsier	2012
M42	CdN 2012-73-dt	Aes 3	Empire romain, ind. (non officielle)	353-360	Æ	ind.	Corsier	2012
M43	CdN 2012-74-dt	Denier	Evêché de Genève, Conrad	1019-1030	Argent	Genève	Corsier	2012
M44	CdN 2012-75-dt	Aes 2 réduit	Empire romain, ind.	352-354	Æ	ind.	Corsier	2012

8. Trouvailles monétaires dans le canton de Genève en 2012 et 2013

Tableau III Chancy

N°	N° d'inventaire	Dénomination	Auteur	Datation	Technique	Atelier	Découverte	
M2	CdN 2013-15-dt	Obole ?	ind.	XII ^e -XIV ^e siècle	Billon	ind.	Chancy	2013
M3	CdN 2013-16-dt	10 centimes	Confédération suisse	1884	Cupro-Nickel	Berne	Chancy	2013

Tableau IV Esplanade St-Antoine

N°	N° d'inventaire	Dénomination	Auteur	Datation	Technique	Atelier	Découverte	
M1	CdN 2012-88-dt	Trois-sols	Genève, République	164[0]	Billon	Genève	Espl. St-Antoine	2012
M2	CdN 2012-89-dt	As	Empire romain, Antonin le Pieux	(138-161)	Æ	Rome	Espl. St-Antoine	2012
M3	CdN 2012-90-dt	Aes 3	Empire romain, Gratien (367-383)	367-375	Æ	ind.	Espl. St-Antoine	2012
M4	CdN 2012-91-dt	As	Empire romain, Gordien III (238-244)	après 240	Æ		Espl. St-Antoine	2012
M5	CdN 2014-8-dt	Jeton de compte	Nuremberg	fin XVII ^e /début XVIII ^e siècle	Laiton	Nuremberg	Espl. St-Antoine	2013
M6	CdN 2014-9-dt	Bouton (?)		ind.	Æ		Espl. St-Antoine	2013
M7	CdN 2014-10-dt	Jeton de compte	Nuremberg	XVIII ^e siècle	Laiton	Nuremberg	Espl. St-Antoine	2013
M8	CdN 2014-11-dt	Jeton de compte	Nuremberg	XVIII ^e siècle	Laiton	Nuremberg	Espl. St-Antoine	2013
M9	CdN 2014-12-dt	Denier	Evêché de Lausanne, anonyme (type BEATA VIRGO)	1216-1220	Billon	Lausanne	Espl. St-Antoine	2013
M10	CdN 2014-13-dt	Obole	Evêché de Genève; Conrad	1019-1030	Argent	Genève	Espl. St-Antoine	2013
M11	CdN 2014-14-dt	As	Empire romain, Tibère (14-37) (type DIVVS AVGVSTVS PATER PROVIDENT)	22/23-30 ou 31-37	Æ	Rome	Espl. St-Antoine	2013
M12	CdN 2014-15-dt	Denier	Evêché de Genève; Conrad	1019-1030	Argent	Genève	Espl. St-Antoine	2013
M13	CdN 2014-16-dt	Aes 4	Empire romain, ind.	388-408	Æ	ind.	Espl. St-Antoine	2013
M14	CdN 2014-17-dt	Quadrans	Empire romain, Tibère (14-37)	14-21	Æ	Lyon	Espl. St-Antoine	2013
M15	CdN 2014-18-dt	Minime	Empire romain, ind.	V ^e siècle	Æ	ind.	Espl. St-Antoine	2013
M16	CdN 2014-19-dt	Minime	Empire romain; Zénon l'Isaurien; Léon I	V ^e siècle	Æ	ind.	Espl. St-Antoine	2013
M17	CdN 2014-20-dt	Aes 4	Empire romain, Valentinien II	388-392	Æ	Lyon	Espl. St-Antoine	2013

Tableau V Simon-Goulart

N°	N° d'inventaire	Dénomination	Auteur	Datation	Technique	Atelier	Découverte	
M 1	CdN 2012-76-dt	Dupondius	Empire romain, Domitien (81-96)	86	orichalque	Rome	Simon-Goulart	2012
M 2	CdN 2012-77-dt	Aes 3	Empire romain, ind.	360-363	Æ	ind.	Simon-Goulart	2012
M 3	CdN 2012-78-dt	Dupondius	Empire romain, Domitien (81-96)		orichalque		Simon-Goulart	2012
M 4	CdN 2012-79-dt	Petit-bronze	Empire romain, Germanus Indutilli L.	15-12 av. J.-C.	Æ	Lyon	Simon-Goulart	2012
M 5	CdN 2012-80-dt	Aes 4	Empire romain, Constance II César	330-335	Æ	ind.	Simon-Goulart	2012

Tableau V suite

N°	N° d'inventaire	Dénomination	Auteur	Datation	Technique	Atelier	Découverte	
M 6	CdN 2012-81-dt	Aes 4	Empire romain, Constance II César	330-335	Æ	Trèves	Simon-Goulart	2012
M7	CdN 2012-82-dt	Follis	Empire romain, Flavius Julius Crispus César (318-326)	321-324	Æ	Siscia	Simon-Goulart	2012
M8	CdN 2012-83-dt	Aes 4 rogné	Empire romain, ind.	341-346	Æ	ind.	Simon-Goulart	2012
M9	CdN 2012-84-dt	Aes 4 rogné	Empire romain, Constance II (337-360)	337-341	Æ	ind.	Simon-Goulart	2012
M10	CdN 2012-85-dt	Dupondius	Empire romain, Marc Aurèle (161-180)	177-178	orichalque	Rome	Simon-Goulart	2012
M11	CdN 2012-86-dt	Quadrans	Empire romain, Tibère	14-21	Æ	Lyon	Simon-Goulart	2012
M12	CdN 2012-87-dt	As	Empire romain, Auguste	16 av. J.-C.	Æ	Rome	Simon-Goulart	2012

Tableau VI Alhambra

N°	N° d'inventaire	Dénomination	Auteur	Datation	Technique	Atelier	Découverte	
M 1	CdN 2013-2-dt	Follis réduit	Empire romain, Constantin (306-337)	324-325/6	Æ	Lyon	Alhambra	2012
M 2	CdN 2013-3-dt	Follis réduit	Empire romain, Constance II César (324-337)	330-335	Æ	Trèves	Alhambra	2012
M 3	CdN 2013-4-dt	Quadrans	Empire romain, Claude (41-54)	41 (?)	Æ	Rome	Alhambra	2012
M 4	CdN 2013-5-dt	Aes 3 (?)	Empire romain (?)	IV ^e s. (?)	Æ (?)	ind.	Alhambra	2012
M 5	CdN 2013-6-dt	Indéterminé (non monétaire)		ind.	Pb (?)	ind.	Alhambra	2012
M 6	CdN 2013-7-dt	1 centime	Confédération Helvétique	1908	Cuivre	Berne	Alhambra	2012

NOTES

- 1 Ces contributions régulières, rédigées par Matteo Campagnolo, sont publiées dans *Genava* de 1996 à 2010, et dans *Patrimoine et architecture, Série archéologie* depuis 2012.
- 2 Voir Terrier 2002, p. 380 ; Campagnolo 2002, pp. 398, 404 ; Campagnolo 2012, p. 66, et tableau I.
- 3 Campagnolo 2012b, p. 322 ; voir Campagnolo *et al.* 1999, p. 101.

BIBLIOGRAPHIE

Campagnolo 2000. M. Campagnolo, Les oboles de Conrad et d'Adalgode II, évêques de Genève (1020-1031). In : *Actes du XII Internationaler Numismatischer Kongress Berlin 1997*, Berlin 2000, pp. 885-892.

Campagnolo 2002. M. Campagnolo, Trouvailles monétaires dans le canton de Genève en 2000 et 2001. *Genava*, n. s. L, 2002, pp. 397-404.

Campagnolo 2012a. M. Campagnolo, Trouvailles monétaires dans le canton de Genève en 2010 et 2011. *Découvertes archéologiques dans le canton de Genève 2010-2011*. Patrimoine et architecture, Série archéologie 1, pp. 66-70.

Campagnolo 2012b. M. Campagnolo, Saint-Pierre : trouvailles monétaires. In : Charles Bonnet *et al.*, *Les fouilles de la cathédrale Saint-Pierre à Genève. Les édifices chrétiens et le groupe épiscopal*, Genève 2012, pp. 317-332.

Campagnolo et al. 1999. M. Campagnolo, F. Baldacci, F. Schweizer, M. DegliAgosti,

L'évêché de Genève, déjà place financière au XI^e siècle ? *Genava*, n. s. XLVII, 1999, pp. 97-106.

Duplessy 1999. J. Duplessy, *Les monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI*. T. I, Paris-Maastricht 1999 (2^e édition).

RIC I². C.H.V. Sutherland, *The Roman Imperial Coinage, Vol. I, Augustus - Vitellius (31 BC-69 AD)*. Londres 1984.

RIC X. J. P. C. Kent, *The Roman Imperial Coinage, Vol. X, The Divided Empire, 395-491*. Londres 1994.

Terrier 2002. J. Terrier, Découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 2000 et 2001. *Genava*, n.s. L, 2002, pp. 355-388.

CRÉDITS DES ILLUSTRATIONS

MAH, CdN, U. Choffat.



Notices

Campagne

1. Hermance, quai d'Hermance 10, parcelle n° 1006 Sondages préalables du bâti

Coord. 2°50'7802 / 1°12'8'590, alt. 373.70 m

Dans le bourg d'Hermance, en prévision de la transformation complète d'une ancienne ferme à proximité du lac, un diagnostic a été effectué par sondage dans les maçonneries et les fondations, principalement dans le mur mitoyen avec les maisons de la ruelle des Galeries 1 et 3 et de la rue du Midi 34. L'élévation est bien conservée jusqu'aux combles actuels de la grange¹.

Une première phase de construction est englobée dans la partie inférieure. Epais d'environ 1 m, sur 4,50 m de hauteur, le mur est constitué de pierres disposées grossièrement en *opus spicatum*, une manière de construire qui perdure encore au 13^e siècle. Il correspond à un tronçon de l'enceinte du bourg d'Hermance, citée pour la première fois peu avant 1247². Deux archères (1,20 x 0,20 m d'ouverture) sont visibles à 1,50 m au-dessus du sol pavé de la grange.

Au premier étage, une arase horizontale indique peut-être la limite entre la partie basse, en pierres, et celle au-dessus, en matériaux plus légers comme les pans de bois. Ce type de construction a été observé par exemple aux n° 26 et n° 34 de la rue du Nord³. Entre cette maçonnerie originelle et le toit actuel, au moins trois surélévations, marquées par les négatifs des toitures, correspondent aux rehaussements de la maison voisine.

L'intérêt de la future analyse des murs sera d'élucider la problématique de la fermeture ou non de l'enceinte du bourg d'Hermance du côté du lac.

G. Zoller



1 Elévation du mur mitoyen au premier étage (mur du fond). Photo SCA, G. Zoller.

- 1 Sondages réalisés avec l'aide de l'entreprise Cuénod Constructions SA du 12 au 14 novembre 2012; une analyse complète du bâti a été programmée pour 2014.
- 2 J. Bujard, Hermance, 1247-1997: une ville neuve. *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève* 25, 1995, pp. 9-10; idem, Le canton de Genève - Hermance. In: *Stadtmauern in der Schweiz, Kataloge, Darstellungen. Stadt- und Landmauern 2*, Zurich, 1996, pp. 139-144; idem, Villes et bourgs neufs de Suisse occidentale – observations archéologiques sur le processus d'édification aux 13^e et 14^e siècles. In: *Habitat et mobilier archéologique de la période entre 800 et 1350*, Actes du colloque de Frauenfeld, 28-29 octobre 2010, Bâle 2011, pp. 225-235; G. Deuber, *Genava* n.s., L, 2002, pp. 389-395; idem, *Genava* n.s., LII, 2004, pp. 191-194.
- 3 J. Bujard, *op. cit.*, 1995, pp. 9-10.

2. Chancy, Bois de Fargout Campagne de fouille programmée – fanum et fours de tuiliers gallo-romains

Coord. 2°48'6'220 / 1°11'10'150, alt. 413 m

En 2012 et 2013⁴, le site des fours de tuiliers gallo-romains de Chancy a fait l'objet d'une nouvelle fouille programmée. Elle visait à mieux définir la fonction des murs en boulets qui entourent les deux structures. Ces nouvelles recherches ont conduit à la découverte d'une occupation antérieure

à l'activité des artisans. Elles ont également permis de préciser le plan et les dimensions d'un bâtiment sur poteaux de bois.

Le dégagement des maçonneries et l'enlèvement des tuiles d'une probable toiture effondrée ont confirmé que les fours sont insérés dans un réseau de murs dessinant



2 Vue générale du site. Photo SCA, G. Zoller.

deux quadrilatères imbriqués, l'un au centre de l'autre. Nous avons d'abord pensé que cet ensemble était contemporain de l'atelier de tuiliers. Il est maintenant avéré que ces maçonneries sont antérieures, ce que confirme, entre autres, la datation ¹⁴C de plusieurs échantillons de charbons prélevés au niveau du ressaut de fondation de l'un des murs, dont la fourchette se situe autour de 70 apr. J.-C⁵.

Ce bâtiment antérieur, à plan centré, se révèle être un *fanum*. Le four principal est aménagé au centre de la *cella*, alors que le deuxième, plus petit, est intégré dans la partie est de la galerie périphérique. Mis à part le plan caractéristique du bâtiment et ses dimensions (16.50 x 18 m), plusieurs éléments vont dans le sens de cette interprétation. Il y a tout d'abord la topographie du lieu, situé en hauteur et proche d'un cours d'eau (le Rhône), qui correspondrait bien à l'environnement d'un temple gallo-romain. Il faut également mentionner la petite statuette en terre cuite découverte lors de la première fouille du site en 1919⁶, qui pourrait tout à fait être liée à ce contexte, de même que les deux intailles trouvées en 2012. Enfin, une telle configuration se

retrouve sur un site en France⁷, dans le département de l'Allier, au nord de l'Auvergne, où des fours de tuiliers sont installés à l'intérieur d'un temple en ruine, disposés presque de la même manière qu'à Chancy.

Plus de 70 trous de poteaux de bois, de dimensions variables, ont été creusés tardivement sur toute la surface du site. Certains percent les vestiges des fours, abandonnés entre les 5^e et 6^e siècles, et les murs du *fanum*. Ils correspondent à un bâtiment en bois du Haut Moyen Age qui, de fait, réutilise en grande partie le plan des structures antérieures. Ses dimensions sont quasiment celles du temple.

Le site continue d'être occupé au Moyen Age, comme l'atteste une zone charbonneuse formant une grande fosse oblongue datée par ¹⁴C des environs de 1220. Une probable obole en argent de l'évêché de Genève (fin 12^e-début 13^e siècle; **TAB III**, p. 90), trouvée au fond de la structure, confirme cette datation.

G. Zoller

4 *Découvertes archéologiques dans le canton de Genève 2010-2011*, Patrimoine et architecture, Série archéologie n° 1, pp. 36-46.

5 Laboratoire Romand de Dendrochronologie, Moudon (Réf. LRD 12/R6667R). Datation effectuée par Radiocarbon Dating – ETH-46206, Ech. 37, ETH-45847.

6 Non conservée par les fouilleurs : P. Caillier et H. Bachofen, Fouilles d'un four à tuiles, de l'époque romaine, à Chancy (Canton de Genève). *Indicateur d'Antiquités suisses* 24, 1922, pp. 23-32.

7 L. Laüt, Premier bilan des recherches sur le sanctuaire des Petits Jardins à L'Isle-en-Bardais, en forêt de Tronçais (Allier). In : O. de Cazenove et P. Méniel (dir.), *Etudier les lieux de culte de Gaule romaine*. Actes de la table ronde de Dijon, 18-19 septembre 2009; *Archéologie et histoire romaine* 24, Montagnac 2012, pp. 181-196.

3. Meinier, château de Rouelbeau Fouilles programmées

Coord. 2°50'58.25" / 1°12'19.17", alt. 431-434.15 m

La description du château de Rouelbeau dans l'enquête delphinale de 1339 fait mention de la construction d'une maison basse (*domus plana*) de 42 m de périmètre, dont la partie inférieure est constituée d'un

cellier et d'une étable charmurés⁸. Depuis le début des travaux, aucun vestige susceptible de correspondre à cette *domus plana* n'avait pu être reconnu. En 2011, un mur épais non maçonné a été retrouvé en

contrebas d'une dépression. Entre 2012 et 2013, ce mur a pu être dégagé sur toute sa longueur et interprété comme la partie inférieure de la *domus plana*. Ce soubassement de pierres devait soutenir la structure du premier étage construite en bois.

Lors du dégagement de la façade ouest, sont apparus les négatifs d'une poutre verticale soutenue de chaque côté par une poutre placée en biais (bras de force). Le même négatif est visible à un peu moins de 4 m sur la même façade, ainsi qu'à l'angle. Le mur est de la *domus*, conservé sur une plus petite hauteur, présente la même structure, observée en plan cette fois-ci, faisant face exactement aux négatifs du mur ouest. L'édification de la charpente de bois et celle du mur de pierre semblent bien participer au même chantier de construction de la *domus plana*. Le mur ouest s'élève à près de 1,60 m de hauteur et présente une arase très régulière qui pourrait correspondre au niveau à partir duquel s'élevait la partie édifiée exclusivement en bois.

Le remblai intérieur de la *domus* a été fouillé et de nombreux objets ont été découverts, ainsi qu'une dizaine de pièces de monnaie.

La fouille de l'intérieur de la *domus plana* au nord a permis de mettre au jour le puits, élément indispensable à la vie dans un château de garnison. De forme circulaire, celui-ci présente un diamètre d'environ 90 cm et une profondeur d'au moins 2,50 m. Il n'a malheureusement pas été possible de le fouiller sur toute sa profondeur puisque la nappe phréatique joue encore très bien son rôle de pourvoyeuse d'eau. La margelle a été totalement détruite lors des sondages de 1838 et il sera très difficile de la restituer. De nombreuses pierres ont été retrouvées, jetées dans le puits au moment du comblement de cette fouille ancienne.

La deuxième des trois tours d'angle qui défendaient la bâtisse a par ailleurs été mise au jour au nord-ouest. Sa construction est un peu différente de la première, qui avait



été élevée uniquement sur des sablières basses. L'angle sud-est est fait d'un solin de pierres, probablement destiné à stabiliser la sablière, afin d'assurer la solidité de l'édifice qui dominait le fossé entourant la *domus plana*. Une vingtaine de trous de poteaux ont aussi été fouillés, complétant ainsi le plan de la palissade défensive.

Lorsque la décision de maintenir une place forte à Rouelbeau fut prise, la dépression qui entourait la *domus plana* fut entièrement remblayée, alors que cette dernière était maintenue et continuait de fonctionner comme habitation. Suite à ces travaux, les remblais à l'est de la *domus plana* furent creusés pour aménager un escalier en molasse protégé par un muret qui donne accès directement à la cave et au puits depuis l'extérieur de la maison. Cette dernière abritera la garnison jusqu'à son effondrement dû aux poussées des remblais sur les soubassements de pierres.

M. Joguin Regelin



3 Vue de la *domus plana* avec l'escalier de molasse. Photo SCA, M. Joguin Regelin.

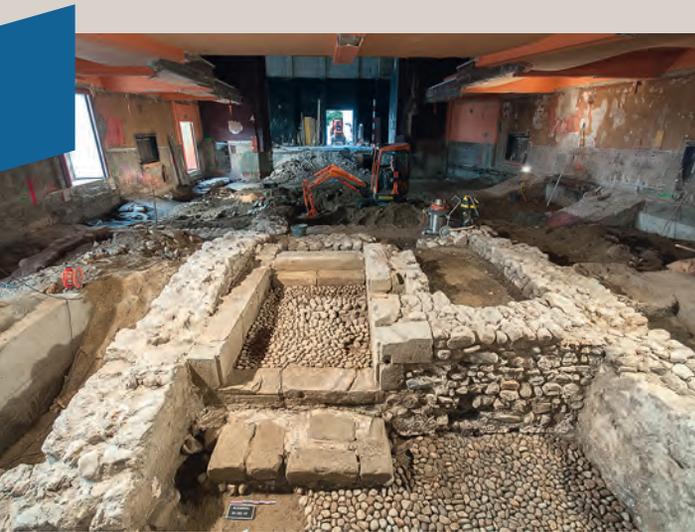
4 Le puits au centre de la *domus plana*. Photo SCA, M. Joguin Regelin.

8 N. Carrier, M. De La Corbière, *Entre Genève et Mont-Blanc au 14^e siècle*. Mémoires et Documents de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 63, 2005, p.127.

Ville

4. Genève, rue de la Rôtisserie 10, théâtre de l'Alhambra Fouilles de sauvetage (transformation et extension du théâtre de l'Alhambra)

Coord. 2'495'385 / 1'114'550, alt. 442 m



5 La salle de l'Alhambra en cours d'excavation. Maçonneries figurant sur le plan Billon. Au premier plan : aménagements d'une cour à l'arrière d'un immeuble de la rue de la Pélisserie. Photo SCA, Ph. Ruffieux.

6 Réseau de maçonneries se succédant depuis l'Antiquité jusqu'au 20^e siècle. Au premier plan : restes d'un bâtiment du Haut Empire construit contre un mur de terrasse. Photo SCA, M. Berti.

Le bâtiment de l'Alhambra, construit dans les années 1917-1920, fait l'objet dès l'automne 2012 de travaux de transformation et de rénovation. Les observations ou fouilles archéologiques effectuées dès les années 1920 et jusque dans les années 1990, dans le périmètre Tour-de-Boël – Rôtisserie – Pélisserie, ainsi que dans la rue de la Rôtisserie elle-même, attestent de l'urbanisation, dès le 1^{er} siècle av. J.-C., de ce quartier proche des installations portuaires⁹.

Les nombreuses maçonneries apparues à l'intérieur du bâtiment lors des premiers travaux d'excavation ont amené le Service cantonal d'archéologie à mettre en place des fouilles de sauvetage¹⁰. L'essentiel de l'intervention s'est déroulé dans la moitié nord de la salle de spectacle, côté rue, l'autre moitié, en direction de la colline, n'ayant pratiquement pas conservé de vestiges. Les fondations des immeubles représentés sur le plan Billon (1726) sont aisément identifiables. On se situe à l'arrière du front méridional de la rue de la Rôtisserie (anciennement rue Traversière) et du front oriental de celle de la Pélisserie, soit au niveau des cours intérieures, soit au niveau des caves.

Les maçonneries sont constituées d'appareils en galets de rivière de taille variable et comprennent parfois des matériaux de

récupération tels que blocs de molasse, tufs, briques ou tuiles, qui attestent de nombreux remaniements. Certaines fondations sont stabilisées grâce à des réseaux de poutres en bois insérés dans la première assise. Un procédé bien attesté dans les bâtisses genevoises des 14^e et 15^e siècles et qui témoigne de l'ancienneté du parcellaire figuré sur le plan Billon. Le sol d'une cour intérieure aménagée à l'aide de petits galets soigneusement agencés était conservé dans l'axe central, près de l'entrée de la salle **FIG 5**.

Les phases antérieures au 14^e siècle et du Haut Moyen Age sont représentées par des segments de maçonneries mises au jour plus profondément et dont l'interprétation s'avère difficile en raison des surfaces limitées à disposition des fouilleurs, tributaires des contraintes du chantier.

La présence d'un bâtiment de l'Antiquité tardive ou du Haut Moyen Age est suggérée par un mur est-ouest constitué d'un appareil en épi, dégagé sur une longueur d'environ 8 m au centre-nord de la salle, et par un fragment de sol en lien avec ce dernier. La datation de ce bâtiment reste à préciser, mais son orientation est identique à celle des aménagements médiévaux (et du bâtiment actuel) et marque un changement par rapport à la phase antérieure.

Cette dernière, datée vraisemblablement des 3^e-4^e siècles, a conservé notamment une construction maçonnée, maison ou atelier, avec une paroi de refend en clayonnage sur sablière basse. Ses fondations en moellons supportaient une élévation constituée de



matériaux peu homogènes, parmi lesquels on a trouvé quelques *tegulae* en emploi. Les ressauts de fondation indiquent que la partie arrière de l'édifice était partiellement excavée, suivant une nécessité d'urbanisation en terrasse dans la pente de la colline.

Une structure artisanale remarquable, en usage probablement dès le 1^{er} siècle av. J.-C., était recouverte par ce bâtiment. Sa fonction pourrait être celle d'un four de boulangerie. Ses parois en pierres hétéroclites décrivaient un plan rectangulaire de 3 m de longueur sur 2,4 m de largeur, avec un espace intérieur partiellement circulaire. Une entrée large de 0,50 m, marquée par deux blocs de molasse à l'emplacement des piédroits, fournissait un accès à l'intérieur du four, aménagé au moyen de larges dalles de molasse soigneusement taillées pour épouser le plan intérieur de la structure. La présence d'une installation à vocation artisanale n'est pas surprenante dans ce quartier proche du port, où devaient se concentrer les activités économiques et productives.

A quelques mètres à l'ouest, nous avons mis au jour un puits aménagé ayant peut-être fonctionné en même temps que le four, alors qu'en direction de l'est la présence d'un bâtiment est attestée par un mur de 0,50 m de largeur orienté nord-sud, réalisé selon les techniques de maçonnerie en usage au Haut Empire, avec des pierres placées de sorte à

obtenir des parements droits **FIG 6**. Il s'appuie, côté colline, sur un mur est-ouest fait de moellons et de fragments de blocs de taille et qui semble être un mur de terrasse.

Par ailleurs, de nombreuses petites fosses, des foyers et des concentrations de trous de piquets ont été dégagés sous les structures du Haut Empire, en particulier dans la partie nord-est de la salle. Cette surface de sable lacustre, dont l'occupation est datée par la céramique de La Tène D, devait se trouver à proximité du rivage et témoigne de la présence d'activités dans cette zone déjà à cette époque.

L'excavation pratiquée à l'extérieur du bâtiment, contre sa façade orientale, a mis au jour les vestiges de deux caves appartenant à des immeubles du plan Billon, probablement des 14^e-15^e siècles, démolis au début du 20^e siècle **FIG 7**. La première cave, située contre l'Alhambra, présentait un départ de voûte en blocs de molasse. Son mur sud était équipé d'un escalier donnant sur une cour étroite où fut plus tard aménagée une citerne. Le sol de la cave n'a pas été atteint.

La seconde cave présentait des départs de voûte en brique, d'un module caractéristique. Son mur sud, légèrement décalé vers le nord par rapport à la cave voisine, était par contre bâti essentiellement en pierres de rivière et présentait les restes d'une ouverture de type jour, avec montants en molasse, donnant sur une cour. Le sol, là non plus, n'a pu être atteint.

Les contraintes du chantier ont nécessité une campagne de documentation rapide, sans qu'il soit possible de dégager entièrement ces espaces. On peut penser qu'ils ont connu certaines modifications, à l'image de la cave conservée sous la scène depuis la construction du théâtre, dont le noyau médiéval a été largement remanié durant les siècles suivants.

Ph. Ruffieux

- 9 L. Blondel, *Genava* II, 1924, pp. 83-90 ; C. Bonnet, *Genava* n.s. XL, 1992, pp. 9-12 ; C. Bonnet, *Genava* n.s. XLII, 1994, pp. 38-39.
- 10 Les fouilles se sont déroulées d'octobre à décembre 2012, puis en juin 2013, sous la direction de l'auteur, assisté de M. Berti, puis d'I. Plan (SCA). Les ouvriers fouilleurs suivants se sont succédés : J. Rodrigues Campos, D. Peter, L. Rial, M. Limeres et B. Paquet (Cuénod Constructions SA). Nous tenons à remercier tous les participants à cette fouille, de même que J.-D. Pasquettaz, F. Herbert et S. Matthey (Architech SA), N. Stauffer (Ville de Genève), C. Uldry (B. Ott & C. Uldry Sàrl), M. Fernandes et I. Muller (Stauffer SA), J. Leal (Cuénod Constructions SA).

7 Deux caves d'immeubles figurant sur le plan Billon, à l'arrière du théâtre de l'Alhambra. On distingue le départ des voûtes, une ouverture dans le mur sud de la cave de gauche et un escalier dans celle de droite. Photo SCA, M. Berti.

5. Cour du Collège Calvin Sondages préventifs – Courtine du 16^e siècle et « mottet » de Saint-Laurent

Coord. 2°500'613 / 1°117'429, alt. 392.41 à 396.62

Le Collège Calvin, édifié dès 1558, fait depuis quelques années déjà l'objet de réaménagements liés à la remise en valeur de l'ensemble du bâtiment et de sa cour¹¹. En 2012¹², la pose de nouvelles conduites d'eau dans le secteur est du jardin et de l'aile sud, dont le développement oriental est dû à Gustave Brocher en 1889, a permis le dégagement partiel du parement oriental de la courtine du 16^e siècle, dans le prolongement des fouilles antérieures du Service cantonal d'archéologie sur la promenade Saint-Antoine, le parking et le jardin de la prison du même nom¹³. L'intérêt de l'observation réside, en outre, dans le fait que la liaison de cet élément de fortification a pu être vérifiée avec le « mottet » de Saint-Laurent, dont l'étape maçonnée est attestée dès 1537¹⁴.

E. Broillet-Ramjouié

- 11 Voir M. De La Corbière (dir.), I. Brunier, B. Frommel *et al.*, *Genève, ville forte*, 2010, p. 47; J. Terrier, Découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 2008 et 2009, *Genava*, n.s., LVIII, 2010, pp. 153-154.
- 12 L'intervention a été placée sous la responsabilité de l'auteur du 22 mars au 2 avril 2012, grâce à l'aide de J. Leal (contremaître) et de M. Limeres et de B. Paquet (maçons spécialisés en archéologie), de l'entreprise Cuénod SA. Nous remercions également le maître d'ouvrage, B. Wenger (DCTI) ainsi que J.-M. Müller et R. Pion (Omarini Architecture) pour leur collaboration. Voir A. Brulhart et E. Deuber-Pauli, *Ville et canton de Genève*, éd. Société d'Histoire de l'Art, 19932, pp. 69-70.
- 13 Voir Ch. Bonnet, Découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1992-1993, *Genava*, n. s., XLII, 1994, pp. 34-35; Ch. Bonnet, Découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1994 et 1995, *Genava*, n. s., XLIV, 1996, pp. 32-33; Ch. Bonnet, Découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1996-1997, *Genava*, n. s., XLVI, 1998, pp. 18-19; J. Terrier, Découvertes

8 Cour du Collège Calvin, angle du « mottet » de Saint-Laurent avec la courtine défensive de Saint-Antoine. Photo SCA, E. Broillet-Ramjouié.



archéologiques dans le canton de Genève en 1998-1999, *Genava*, n. s., XLVIII, 2000, pp. 188-191.

- 14 Voir M. De La Corbière (dir.), I. Brunier, B. Frommel *et al.*, *op. cit.*, p. 207, fig. 200 et p. 275.

6. Genève, place du Grand-Mézel 4 – rue de la Tertasse 3 Suivi de chantier – Vestiges du bâti médiéval et terrasses des 18^e-19^e siècles

Coord. 2°500'090 / 1°117'579, alt. 388 à 396 m

Les observations archéologiques initiées en septembre 2011 se sont poursuivies jusqu'au mois de juin 2012¹⁵. Elles ont permis de distinguer plusieurs phases d'extension des terrasses aménagées à l'avant des résidences patriciennes, édifiées dès le début du 18^e siècle sur le front sud-ouest de la colline. Elles ont également mis au jour une porte, condamnée ultérieurement, s'ouvrant sur la rue de la Tertasse. Elle permettait à l'origine de rejoindre, par un couloir voûté enterré, les jardins suspendus des hôtels aménagés sur les terre-pleins supérieurs. Par ailleurs, la date d'édification de l'Hôtel Cramer, construit en 1708, a été confirmée par des données dendrochronologiques, réalisées sur les poutres servant de calage aux fondations du bâtiment¹⁶. Enfin, les vestiges d'une construction maçonnée rectangulaire de 2 m de largeur sur 2,50 m de longueur, remontant probablement

au Moyen Age, ont été repérés en limite sud du chantier, au niveau de la rue précédemment évoquée.

E. Broillet-Ramjouié

- 15 Voir *Découvertes archéologiques dans le canton de Genève 2010-2011*. Patrimoine et architecture, Série archéologie 1, 2013, p. 76. Le suivi, assuré par l'auteur, a été réalisé dans le cadre du même chantier et avec la même équipe qu'en 2011.
- 16 En l'absence du dernier cerne de croissance, la date d'abattage des poutres de sapin soumises à l'analyse pourrait se situer autour de l'an 1700, voir le rapport du Laboratoire Romand de Dendrochronologie, Moudon (Réf. LRD12/R6647-R), p. 7.

9 Place du Grand-Mézel – rue de la Tertasse, ouverture murée donnant sur la rue de la Tertasse et permettant l'accès, par un couloir souterrain, aux terrasses supérieures de l'Hôtel Cramer. Photo SCA, E. Broillet-Ramjouié.



7. Genève, rue Etienne-Dumont 12-14 Sondage préventif – Fosse du 18^e siècle et entrepôt artisanal du 19^e siècle

Coord. 2°50'452 / 1°11'260, alt. 392.93 à 395.85

Dans le cadre de la réaffectation hôtelière de la cour arrière des immeubles 12 et 14 de la rue Etienne-Dumont, le Service cantonal d'archéologie a été amené à procéder à un sondage de vérification de son sous-sol¹⁷. Outre les fondations de l'ancien entrepôt, construit en 1825-1826 par le maître menuisier Jean-Philippe Monod et resté en usage jusqu'à la mort du menuisier-charpentier Joseph Dido en 1988¹⁸, a été repérée une installation artisanale antérieure associée à du matériel céramique datant du 18^e siècle¹⁹. La pente naturelle du terrain, du côté de la rue Saint-Léger, a par ailleurs pu être observée et documentée.

E. Broillet-Ramjoué

- 17 Les travaux, menés par l'auteur du 30 mars au 16 avril 2012, ont été réalisés grâce à la collaboration de J. Leal, contremaître, M. Limeres et B. Paquet, maçons spécialisés en archéologie, de l'entreprise Cuénod SA, que nous remercions chaleureusement. Nous savons également gré à S. Marelllo de l'atelier Bassicarella Architectes, chargé du futur projet de construction, pour sa disponibilité et son efficacité.
- 18 C. Courtiau, Rue Etienne-Dumont n^{os} 12-14, Rapport succinct, août 2005, déposé c/o Bassicarella Architectes, pp. 45-46, aimablement transmis par S. Marelllo.
- 19 Voir A. Horry, *Poteries de Lyon, 1500-1850, Morceaux choisis du quotidien à Saint-Georges*. Lyon 2012, pp. 104-128.

10 Rue Etienne-Dumont 12-14, vue du sondage préventif de la cour arrière.
Photo SCA, E. Broillet-Ramjoué.



8. Genève, quai des Bergues 9-17 – rue des Etuves 10-12bis Suivi de chantier (transformation)

Coord. 2°50'067 / 1°11'8'017, alt. 374 m

Le suivi du chantier de transformation des immeubles appartenant à la banque HSBC, débuté à l'automne 2011, s'est poursuivi jusqu'au début de l'été 2012²⁰. L'implantation de micropieux en fondation a nécessité une excavation du sous-sol dans certaines parties des bâtiments concernés. Aucun vestige archéologique n'a été observé. Seule peut être signalée, au 12 rue des Etuves, la présence d'une portion de mur appartenant probablement au tissu urbain du 15^e siècle, intégrée au 19^e siècle dans les maçonneries des bâtiments construits sur le nouveau quai des Bergues. Pour des raisons statiques, aucune intervention approfondie n'a été effectuée et le mur est demeuré intégré au nouveau bâtiment.

Ph. Ruffieux

- 20 Le suivi du chantier a été mené successivement par E. Broillet-Ramjoué et Ph. Ruffieux. Nous remercions C. Vian et D. Ratte (Itten & Brechbühl), ainsi que M. Carvalho (Induni SA).

ARCHÉOLOGIE GENEVOISE 2012-2013
PATRIMOINE ET ARCHITECTURE
SÉRIE ARCHÉOLOGIE N° 2
MAI 2015

UNE PUBLICATION DE L'OFFICE DU PATRIMOINE
ET DES SITES, SERVICE CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE
PUITS-SAINT-PIERRE 4
CH 1204 GENÈVE
+41 22 327 94 40
www.ge.ch/patrimoine/sca/

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
SABINE NEMEC-PIGUET
DIRECTEUR DE LA SÉRIE ARCHÉOLOGIE
JEAN TERRIER
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
NOÉLIE WALDVOGEL

ABONNEMENT ET COMMANDE
OFFICE DU PATRIMOINE ET DES SITES
CASE POSTALE 22
1211 GENÈVE 8
+41 (0)22 546 61 01
www.ge.ch/patrimoine

COORDINATRICE
LUCIE STEINER, ARCHEODUNUM SA

CORRECTRICE
MARTINE PARATTE JAIMES

ÉDITIONS
INFOLIO, CH - GOLLION, www.infolio.ch
MAQUETTE
ANNE-CATHERINE BOEHI EL KHODARY, INFOLIO
MISE EN PAGE
ALEXANDRE MOSER, ARCHEODUNUM SA
PHOTOLITHOGRAPHIE
KARIM SAUTEREL, INFOLIO

IMPRESSION
IRL+ SA, RENENS

N° ISSN 1420-7095
N° ISBN 978-2-88474-367-9
© OFFICE DU PATRIMOINE ET DES SITES 2015